



## **Les services à la population**

### **Syndicat Mixte du Pays des Châteaux**

**Février 2006**

*Les études de l'Observatoire n° 35*

***Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher***

# Sommaire

## Avant-propos . . . . . 4

## Données de cadrage . . . . . 5

Localisation du Pays des Châteaux . . . . . 6

Infrastructures de communication . . . . . 6

L'organisation intercommunale . . . . . 7

### Population . . . . . 8

Un territoire contrasté . . . . . 8

Le moteur de la croissance démographique  
du Loir-et-Cher . . . . . 8

Une population plus jeune  
que dans l'ensemble du département . . . . . 9

De nombreux échanges de population . . . . . 11

Des ménages de taille plus réduite . . . . . 12

Boom de la construction de logements . . . . . 13

Stabilité du nombre de naissances . . . . . 13

### Emploi et marché du travail . . . . . 14

Répartition et évolution de l'emploi total . . . . . 14

L'évolution récente de l'emploi salarié . . . . . 15

Les actifs sont fortement attirés par le Blaisois . . . . . 16

Légère augmentation du chômage en 2004 . . . . . 17

## Les services à la population . 19

### Les services généraux . . . . . 19

#### La sécurité . . . . . 19

Les services de gendarmerie et de police . . . . . 19

Les services de secours . . . . . 20

Les trésoreries publiques . . . . . 21

Le service postal . . . . . 22

Les services bancaires . . . . . 24

Les notaires . . . . . 25

Les instances judiciaires . . . . . 25

## Mobilité et transports collectifs . . . 27

Le réseau ferroviaire . . . . . 27

Les lignes régulières de car . . . . . 27

Les taxis . . . . . 29

## Les services à la jeunesse . . . . . 30

La petite enfance . . . . . 30

Les juniors . . . . . 33

Les collèges . . . . . 36

Les lycées . . . . . 38

L'accueil de l'enfance inadaptée . . . . . 39

## Formation, insertion professionnelle et emploi . . . . . 41

L'apprentissage . . . . . 41

L'offre de formation supérieure à proximité  
du Pays des Châteaux . . . . . 41

La formation professionnelle et continue . . . . . 42

Points d'information et lieux d'accueil  
des demandeurs d'emploi . . . . . 43

L'insertion par l'activité économique . . . . . 43

Intérim et structures spécialisées . . . . . 43

Les services aux créateurs d'entreprises . . . . . 44

## L'action sociale . . . . . 45

Les acteurs . . . . . 45

Les permanences et lieux d'accès des services  
à vocation départementale . . . . . 45

Le service social de proximité  
du Conseil Général . . . . . 45

|                                                            |           |
|------------------------------------------------------------|-----------|
| Les organismes de sécurité sociale . . . . .               | 46        |
| La caisse d'allocations familiales . . . . .               | 47        |
| Les services sociaux des collectivités . . . . .           | 47        |
| Le mouvement associatif . . . . .                          | 48        |
| Les services aux personnes âgées . . . . .                 | 49        |
| Les coordinations gérontologiques . . . . .                | 50        |
| L'aide à domicile . . . . .                                | 50        |
| Les services de soins infirmiers a domicile . . . . .      | 51        |
| Les services de portage de repas . . . . .                 | 51        |
| Les services de surveillance . . . . .                     | 52        |
| Les autres services . . . . .                              | 52        |
| Les services aux personnes handicapées . . . . .           | 53        |
| Les structures d'accueil pour adultes handicapés . . . . . | 53        |
| L'aide à domicile et les soins infirmiers . . . . .        | 54        |
| L'aide à la mobilité . . . . .                             | 54        |
| <b>La santé . . . . .</b>                                  | <b>55</b> |
| L'offre de soins hospitalière . . . . .                    | 55        |
| Les services d'urgence . . . . .                           | 57        |
| Les maternités . . . . .                                   | 58        |
| Les médecins généralistes . . . . .                        | 59        |
| Les médecins spécialistes . . . . .                        | 62        |
| Les chirurgiens dentistes . . . . .                        | 62        |
| Les infirmiers libéraux . . . . .                          | 63        |
| Les pharmacies . . . . .                                   | 64        |
| Les autres professions médicales . . . . .                 | 65        |
| Les laboratoires d'analyses . . . . .                      | 66        |

|                                 |    |
|---------------------------------|----|
| Les ambulances et VSL . . . . . | 67 |
|---------------------------------|----|

## **L'offre sportive et culturelle . . . . .68**

|                                                                       |    |
|-----------------------------------------------------------------------|----|
| La pratique sportive . . . . .                                        | 68 |
| Les pratiques artistiques . . . . .                                   | 69 |
| La lecture . . . . .                                                  | 70 |
| Le cinéma . . . . .                                                   | 71 |
| Les technologies de l'information et de<br>la communication . . . . . | 72 |
| La desserte haut débit . . . . .                                      | 72 |

## **Le logement . . . . .73**

|                                                         |    |
|---------------------------------------------------------|----|
| Le parc social . . . . .                                | 73 |
| Les permanences d'information sur le logement . . . . . | 73 |
| Les agences immobilières . . . . .                      | 74 |
| Les foyers de jeunes travailleurs . . . . .             | 74 |
| L'hébergement d'urgence . . . . .                       | 74 |

## **La collecte des déchets ménagers .75**

## **Le commerce et l'artisanat . . . . .77**

|                                                         |    |
|---------------------------------------------------------|----|
| Les commerces de proximité . . . . .                    | 77 |
| Les commerces de première nécessité . . . . .           | 77 |
| Les autres commerces d'alimentation . . . . .           | 81 |
| Les grandes et moyennes surfaces alimentaires . . . . . | 82 |
| Les autres commerces et services . . . . .              | 83 |
| Une densité artisanale satisfaisante . . . . .          | 87 |

# Avant-propos

**Les services à la population** constituent un facteur d'attractivité et de dynamisme, un élément de cohésion sociale et territoriale. La disparition d'un commerce ou d'un service est en général vécue douloureusement par la population et leurs élus. Pour nourrir la réflexion du Syndicat du Pays des Châteaux, dans le cadre de l'élaboration du deuxième contrat régional de Pays, l'Observatoire de l'Economie et des Territoires a réalisé **un inventaire de ces services**.

**De nombreuses données** ont été **collectées auprès des organismes ressources**. Certaines d'entre elles ont fait l'objet d'une validation auprès des communes, que nous remercions pour leur contribution. Des informations complémentaires leur ont également été demandées. Dans la plupart des cas, les renseignements datent de fin 2004 ou de 2005. Cependant, quelques-uns sont plus anciens (2003), à l'exemple de la capacité des établissements de santé.

**Les thèmes retenus sont ceux qui apparaissent au cœur des préoccupations des territoires : services généraux, transports, jeunesse, action sociale et personnes âgées, santé, offre culturelle et de loisirs, logement et commerce**. Ont été exclus volontairement les équipements sportifs, en raison du recensement en cours de réalisation par les services de l'Etat.

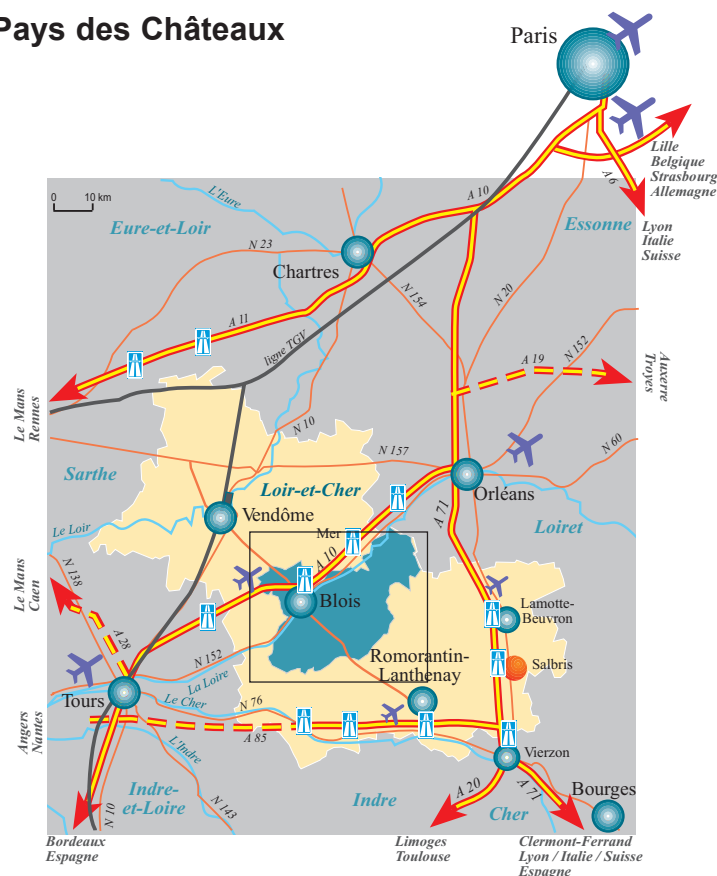
Pour chaque thème, une abondante cartographie permet de visualiser immédiatement les zones d'ombre. Plusieurs indicateurs s'efforcent de positionner le Pays par rapport au Loir-et-Cher, à la région Centre et à la France. Pour certains équipements structurants, des cartes présentent les temps ou distances d'accès, sur la base d'un trajet en voiture calculé automatiquement en fonction du réseau routier susceptible d'être emprunté, y compris les autoroutes le cas échéant.

La localisation de la majorité des services est effectuée par défaut à la mairie, les coordonnées géographiques précises n'étant pas disponibles pour l'instant.



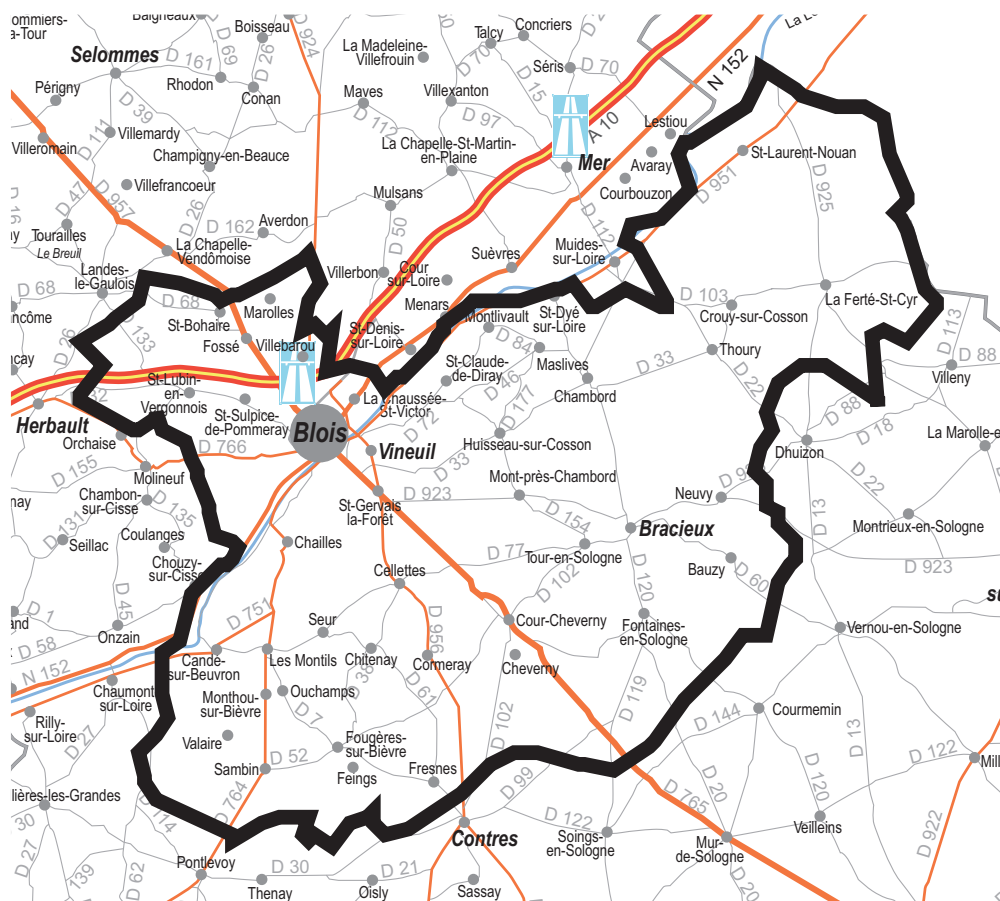
# Les données de cadrage

## Localisation du Pays des Châteaux



Source : Observatoire - 2005

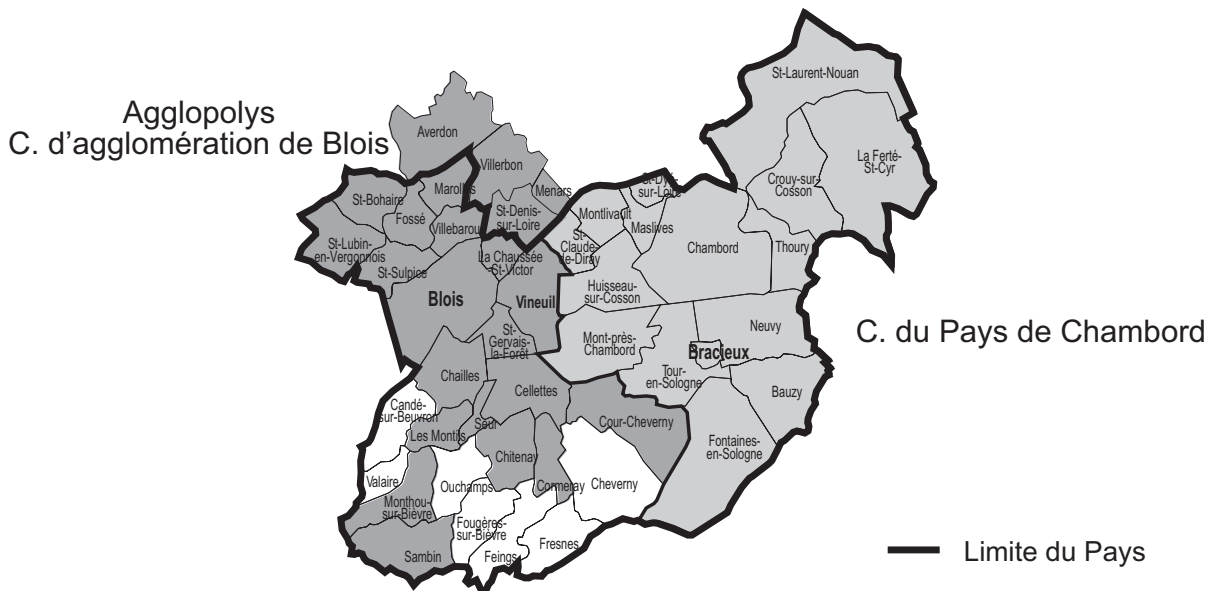
## Infrastructures de communication



D'après sources : ADELEC - Observatoire - 2005

## L'organisation intercommunale

### Les Communautés de communes et d'agglomération



Source : Observatoire

Originellement composé de 31 communes, le Pays des Châteaux a vu changer son périmètre au cours des deux dernières années. Certaines modifications ont été nécessaires pour se mettre en conformité avec les contours des communautés de communes (incorporation de La Ferté-Saint-Cyr et Thoury, départ de Muides-sur-Loire). La plus importante modification est toutefois l'adhésion au syndicat mixte d'Agglopolys de la communauté d'agglomération du Blaisois. Il convient d'indiquer que le périmètre de cette dernière s'est élargi au 01/01/06 avec l'entrée de 8 nouvelles communes dont les 4 qui constituaient la Communauté de Communes de la Vallée Saint-Jean. Par voie de conséquence, celui du Pays devrait connaître de nouvelles modifications.

## Population

### Un territoire contrasté

Le Pays des Châteaux porte évidemment l'empreinte de l'agglomération chef-lieu. Celle-ci s'étend peu à peu, la péri-urbanisation croissante s'avérant le fait marquant des vingt dernières années. Le Pays compte **104 300 habitants en 1999, soit le tiers de la population du Loir-et-Cher** et détient évidemment la plus forte densité du département, avec 124 habitants au km<sup>2</sup>.

Sur les 42 communes, 24 comptent cependant moins de 1 000 habitants, conférant au territoire **un caractère contrasté entre le milieu urbain ou péri-urbain et une partie encore rurale**. Six communes dépassent 3 000 personnes, dont Blois qui atteint près de 50 000 habitants. Vineuil (6 650 personnes en 1999) est la quatrième ville du Loir-et-Cher.

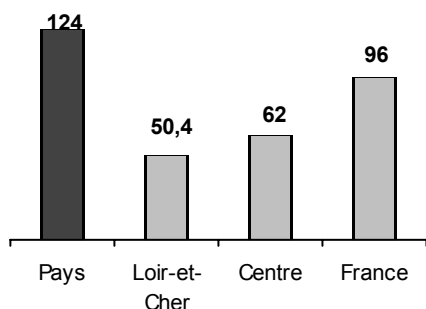
### Le moteur de la croissance démographique du Loir-et-Cher

La concentration des activités dans l'agglomération Blésoise a attiré une population nombreuse, notamment entre 1962 et 1975. **Le phénomène de déconcentration urbaine**, qui s'est nettement accentué dans les années 90, a beaucoup profité aux communes du territoire situées au sud de l'agglomération. **En près de 40 ans (1962-1999), le Pays a ainsi gagné près de 41 000 personnes (+ 64 %)**, absorbant les deux tiers de la croissance du département, dont la population augmente de 26 % au cours de la période.

La dynamique démographique du Pays a conservé son rôle moteur en Loir-et-Cher entre 1990 et 1999. La population s'y est accrue de 3,83 %, contre 2,94 % pour l'ensemble du département.

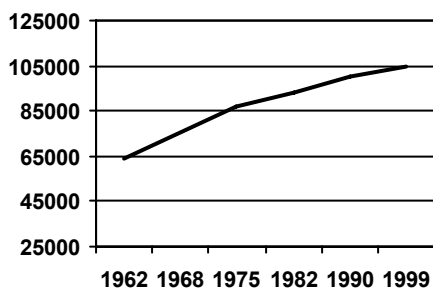
**En 2004, le recensement a porté sur 8 communes du Pays**, les plus peuplées étant Villebarou et Cellettes. Sans que l'on puisse en tirer de conclusions définitives, on remarque qu'elles ont gagné au total près de 900 habitants en 5 ans (+ 10,2 %). Les 51 communes recensées en Loir-et-Cher ont connu un accroissement de 3,2 %.

Densité de population en 1999  
(en hab/km<sup>2</sup>)



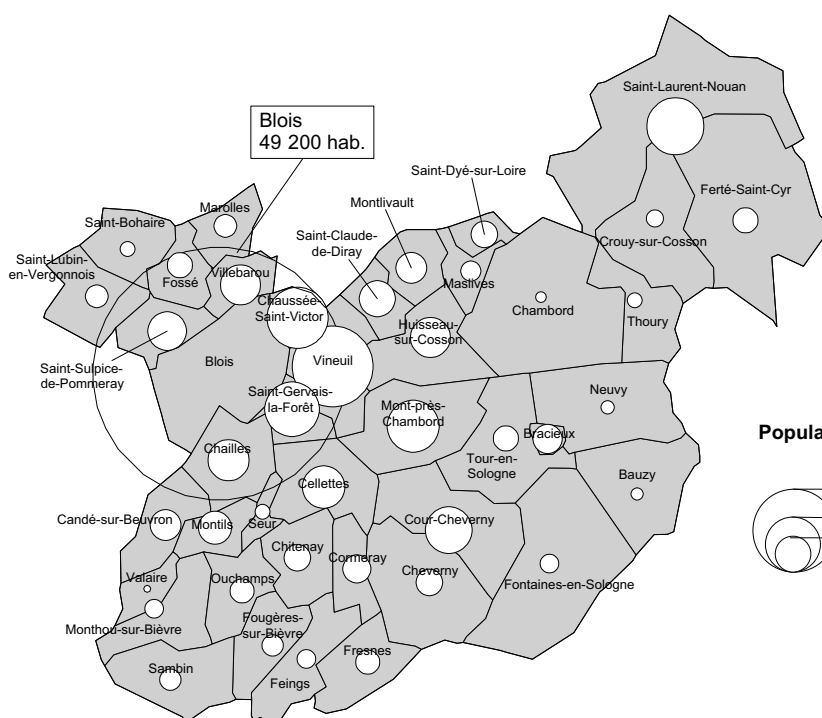
Source : INSEE

Evolution de la population  
du Pays des Châteaux depuis 1962



Source : INSEE

### La population des communes en 1999



#### Communes recensées en 2004

|                      | Population<br>provisoire<br>04 | Evol.<br>99-04 |
|----------------------|--------------------------------|----------------|
| Cellettes            | 2 186                          | + 48           |
| Chitenay             | 989                            | + 68           |
| Cormeray             | 1 246                          | + 208          |
| Fontaines-en-Sologne | 556                            | + 37           |
| Ouchamps             | 807                            | + 4            |
| Saint-Dyé-sur-Loire  | 1 063                          | + 118          |
| Seur                 | 433                            | + 78           |
| Villebarou           | 2 269                          | + 323          |

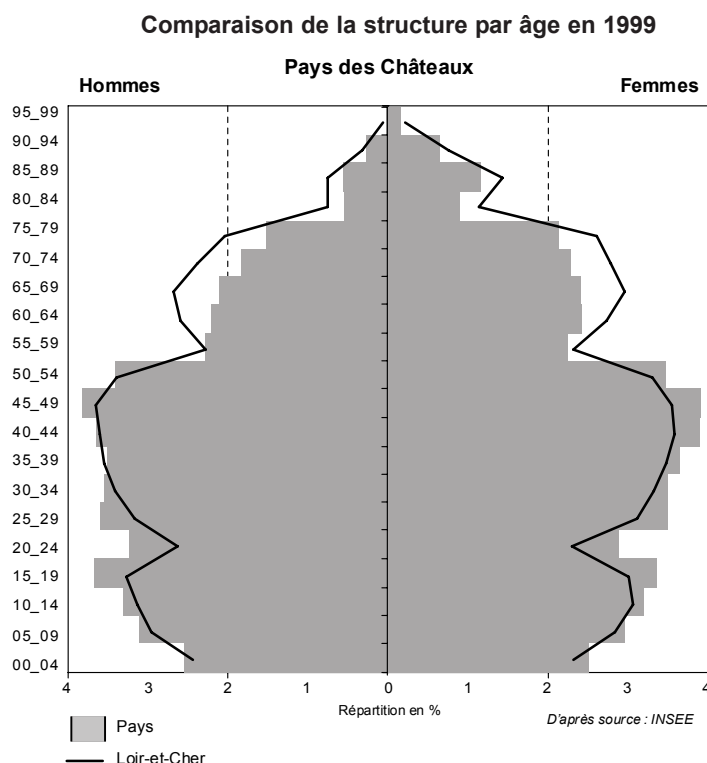
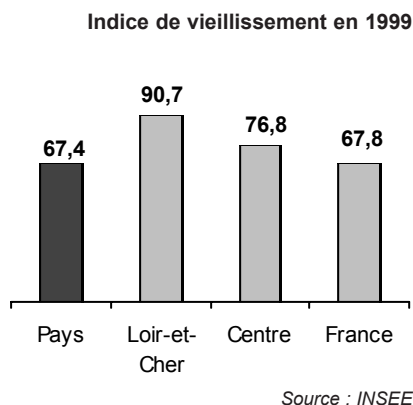
D'après source : INSEE - RGP- 2004

#### Population par commune (RGP 1999)



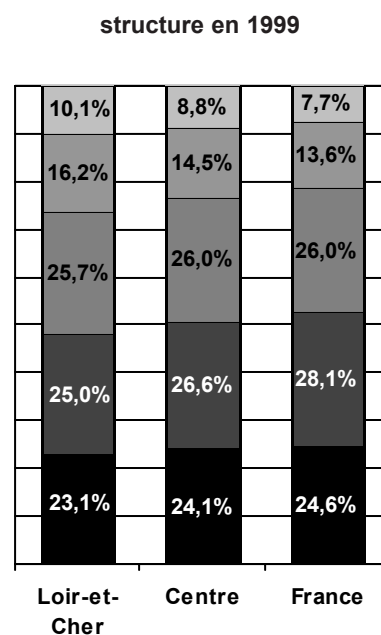
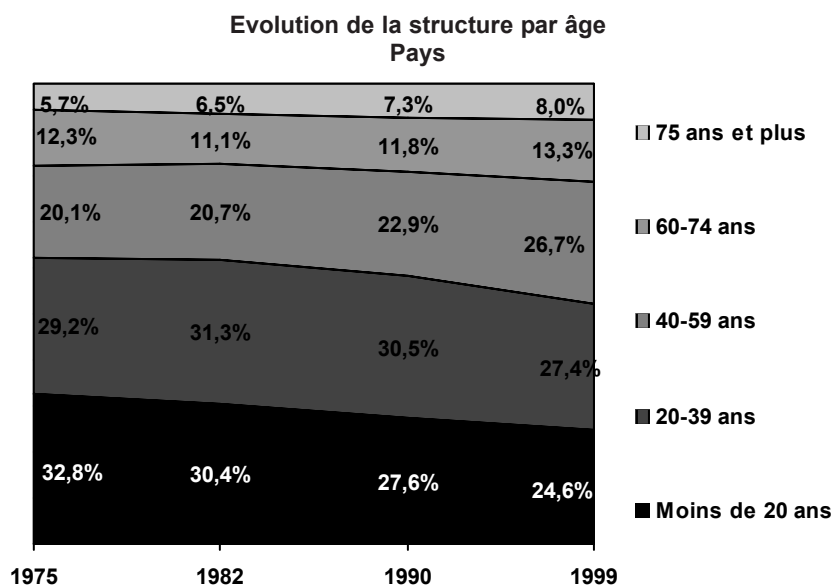
D'après source : INSEE - RGP 1999

## Une population plus jeune que dans l'ensemble du département



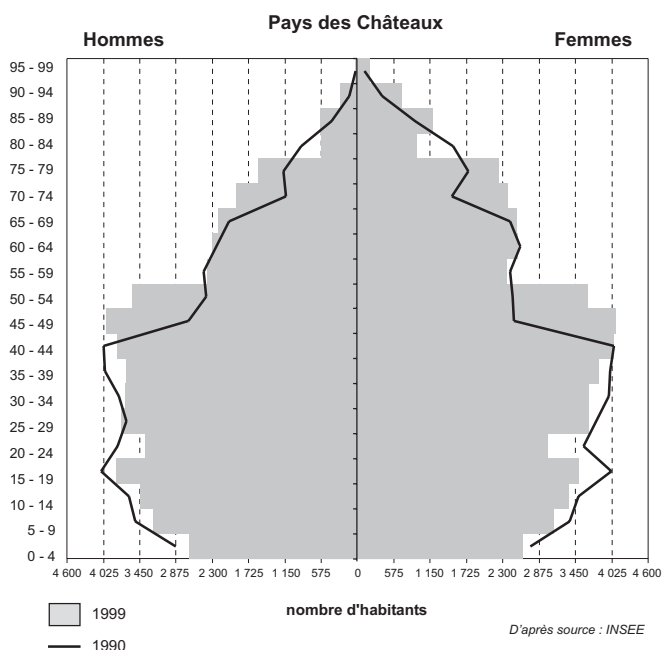
**Le dynamisme démographique s'explique par la jeunesse de la population**, en comparaison de la structure départementale.

L'indice de vieillissement, qui mesure le nombre de personnes de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans, est de 67,4 dans le Pays tandis qu'il s'établit à 90,7 pour l'ensemble du département (76,8 pour la région).



Source INSEE-RGP

## Comparaison de la structure par âge de la population en 1990 et 1999

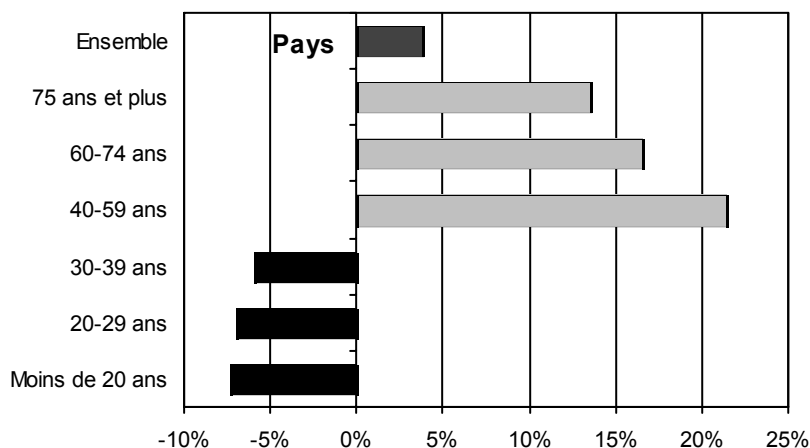
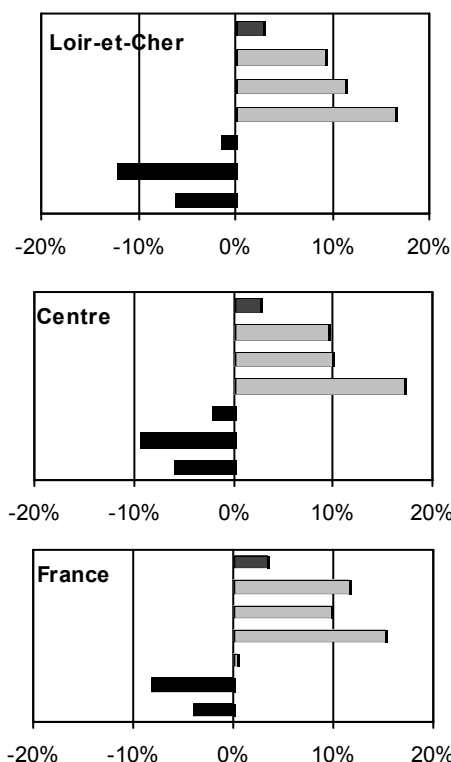


**On peut souligner que la structure par âge de la population du Pays des Châteaux est très voisine, en 1999, de la moyenne nationale.**

Le glissement naturel des générations entre les deux derniers recensements semble s'être opéré sans à-coup particulier. Le creux des 20-24 ans correspond à un solde négatif entre les arrivées et les départs de jeunes poursuivant des études supérieures. Bien que nettement moins accusé que pour les autres territoires du Loir-et-Cher, il est tout à fait visible.

La différence la plus importante dans l'évolution entre 1990 et 1999 concerne cependant les moins de 40-59 ans. Leur nombre a augmenté plus fortement que dans les autres territoires de référence (21 %, contre 15 à 17 %). Le recul des 30-39 ans constitue en revanche une spécificité de la Région Centre en général et du Pays en particulier.

## Variation relative de la population par groupe d'âge entre 1990 et 1999



Source : INSEE - RGP

## De nombreux échanges de population

Le Pays des Châteaux, et plus particulièrement, l'agglomération de Blois, constituent une **plaque tournante importante pour les échanges de population**. Le pôle majeur du Loir-et-Cher attire en effet de nouveaux habitants en provenance de l'extérieur du département, tout en irrigant simultanément les autres territoires par le phénomène de la déconcentration urbaine. Au total les échanges sont étoffés, mais les soldes sont minces.

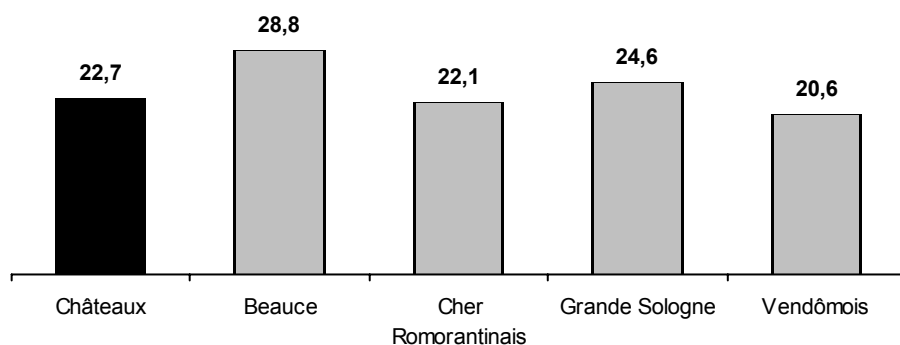
### Mouvements de population entre le pays des Châteaux et les autres territoires entre 1990 et 1999

|                 | Echanges de population avec<br>les autres pays du Loir-et-Cher |            |          | l'extérieur du Loir-et-Cher |          |         | Total des échanges de population |          |       |
|-----------------|----------------------------------------------------------------|------------|----------|-----------------------------|----------|---------|----------------------------------|----------|-------|
|                 | Arrivants*                                                     | Sortants** | Solde*** | Arrivants                   | Sortants | Solde   | Arrivants                        | Sortants | Solde |
| Hommes          | 2 711                                                          | 3 359      | - 648    | 8 909                       | 8 023    | + 886   | 11 620                           | 11 382   | + 238 |
| Femmes          | 2 978                                                          | 3 456      | - 478    | 9 056                       | 8 370    | + 686   | 12 034                           | 11 826   | + 208 |
| Total           | 5 689                                                          | 6 815      | - 1 126  | 17 965                      | 16 393   | + 1 572 | 23 654                           | 23 208   | + 446 |
| Moins de 15 ans | 1 161                                                          | 1 899      | - 738    | 4 152                       | 3 051    | + 1 101 | 5 313                            | 4 950    | + 363 |
| 15-29 ans       | 1 804                                                          | 1 390      | + 414    | 4 937                       | 6 323    | - 1 386 | 6 741                            | 7 713    | - 972 |
| 30-59 ans       | 2 101                                                          | 2 972      | - 871    | 6 975                       | 5 814    | + 1 161 | 9 076                            | 8 786    | + 290 |
| 60 ans et +     | 623                                                            | 554        | + 69     | 1 901                       | 1 205    | + 696   | 2 524                            | 1 759    | + 765 |
| Actifs          | 3 228                                                          | 3 699      | - 471    | 8 791                       | 8 681    | + 110   | 12 019                           | 12 380   | - 361 |
| Inactifs        | 1 300                                                          | 1 217      | + 83     | 5 022                       | 4 661    | + 361   | 6 322                            | 5 878    | + 444 |

Source : INSEE - RGP

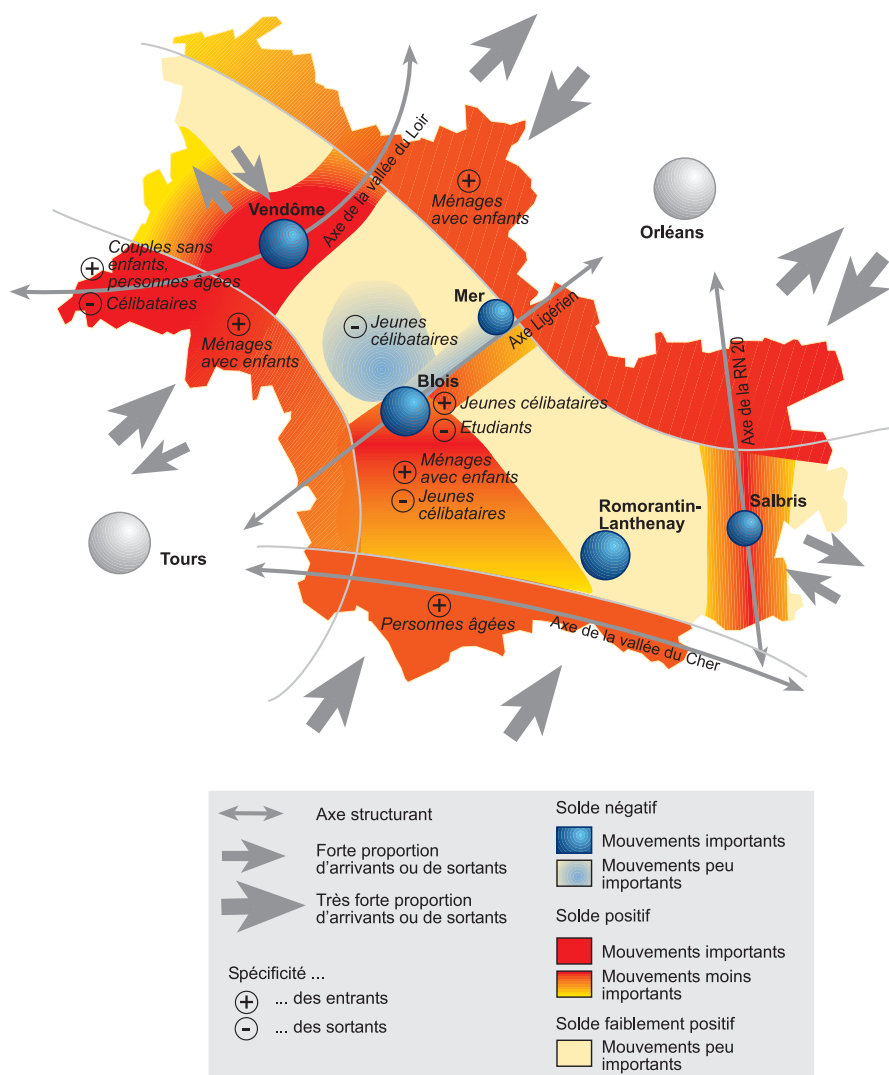
\* arrivants : personnes vivant dans le pays en 1999 et qui n'y habitaient pas en 1990. - \*\* sortants : personnes vivant dans le pays en 1990 et qui habitent dans une commune extérieure au pays en 1999. - \*\*\* solde : différence entre arrivants et sortants ; un solde positif correspond à un apport net de population.

### Part des personnes arrivées entre 1990 et 1999 dans la population 1999 (en %)



Source : INSEE - RGP

## Synthèse des mouvements de population entre 1990 et 1999 en Loir-et-Cher

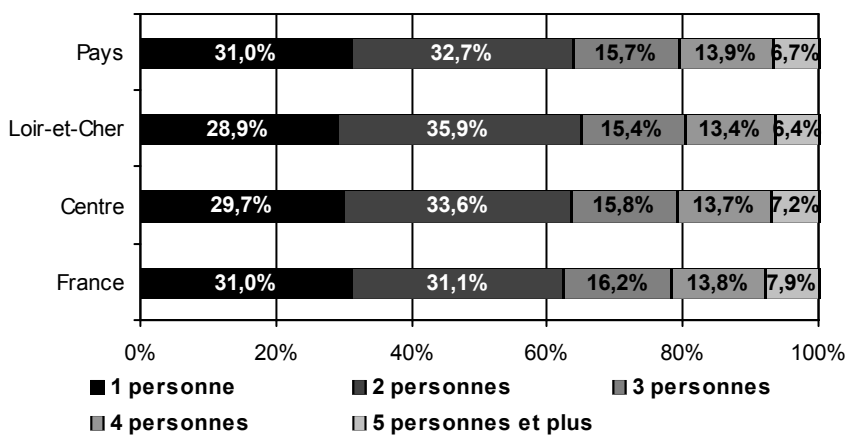


Source INSEE-RGP

### Des ménages de taille plus réduite

La composition des ménages est étroitement liée à la connotation urbaine du Pays des Châteaux ; la part des personnes seules et celle des familles nombreuses sont ainsi très proches des moyennes nationales et donc supérieures aux valeurs départementales.

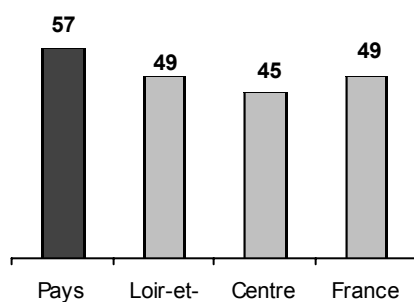
Répartition des ménages selon la taille en 1999



Source : INSEE - RGP

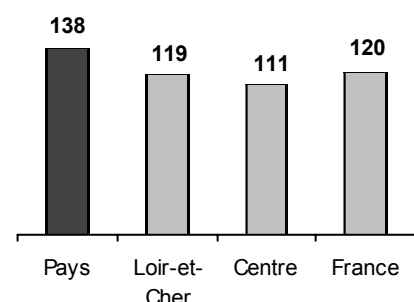


Nombre de logements mis en chantier sur la période 1995-2004 pour 1000 habitants



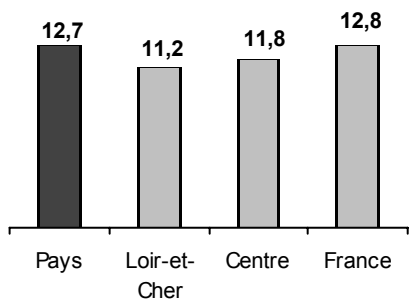
D'après sources : DRE - INSEE

Nombre de logements mis en chantier sur la période 1995-2004 pour 1000 ménages



D'après sources : DRE - INSEE

Taux de natalité (pour 1 000 hab.) entre 1990 et 1999

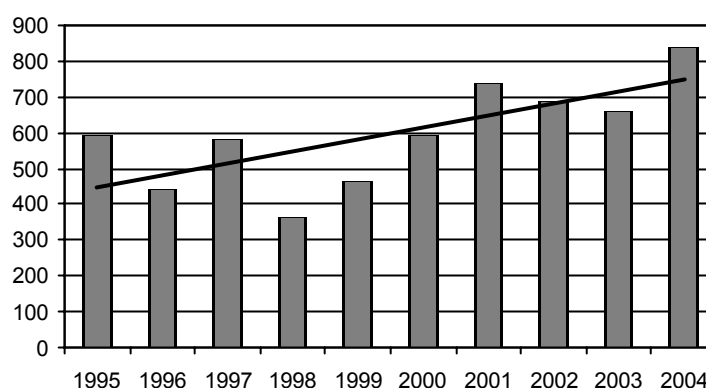


D'après sources : INED, INSEE

## Boom de la construction de logements

Au cours des dix dernières années, 5 960 nouveaux logements ont été mis en chantier dans le Pays, dont 71 % de maisons individuelles (moyenne départementale 83 %). On note une accélération très sensible de la construction à partir de 2000. En effet, sur les cinq premières années (1995-1999), 490 logements ont été commencés en moyenne par an, alors que sur les cinq suivantes, **le nombre moyen monte à 880 par an**. L'activité apparaît d'ailleurs plus intense dans le Pays que dans d'autres territoires puisque l'on compte **57 nouveaux logements pour 1 000 habitants** (recensement 99), alors que la moyenne du Loir-et-Cher (égale à celle de la France) est de 49 pour 1 000.

Mise en chantier de logements entre 1995 et 2004



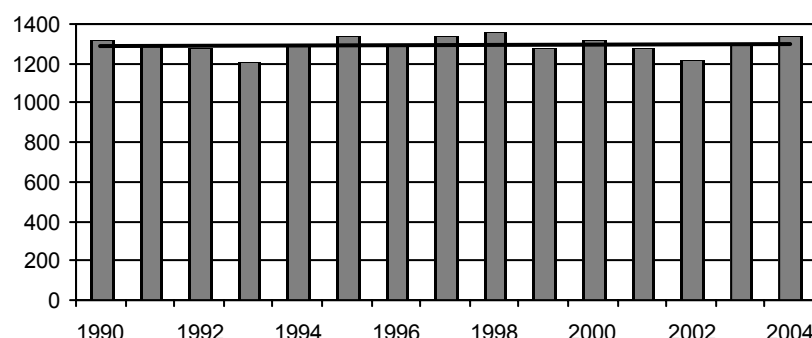
Source : DRE

## Stabilité du nombre de naissances

**Le nombre des naissances apparaît relativement constant au fil du temps dans le Pays** alors que la natalité se redresse dans d'autres territoires du Loir-et-Cher. Après un léger creux en 2002, **une certaine reprise est toutefois perceptible en 2003 et surtout en 2004 où 1 336 naissances ont été enregistrées**.

Les dernières données pour le taux de natalité portent sur la période 1990-1999. Le résultat du Pays (12,7 pour 1 000 habitants) était assez largement supérieur à la moyenne départementale (11,2) et se situait presque au niveau de la moyenne nationale. Il est probable qu'il soit resté stable depuis 2000.

Evolution du nombre de naissances



Source : INSEE

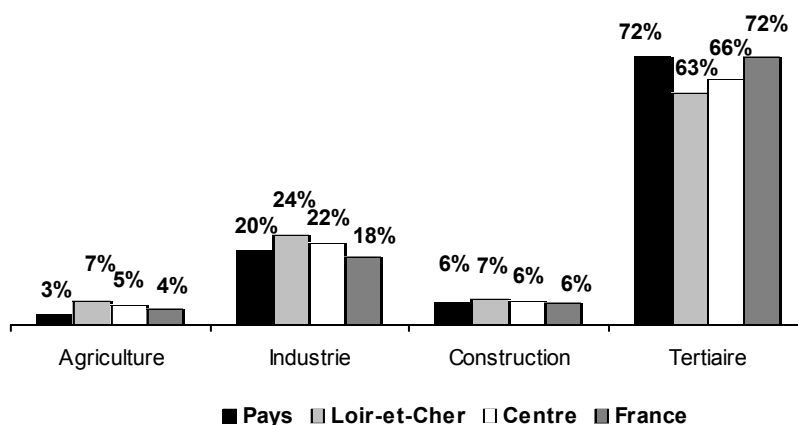
## Emploi et marché du travail

### Répartition et évolution de l'emploi total (données du RGP<sup>1</sup>)

Le Pays des Châteaux constitue **un grand réservoir d'emploi à l'échelle du Loir-et-Cher**. En 1999, il regroupait **49 670 emplois**, soit 41 % du total départemental. La répartition par grand secteur d'activité est très similaire à celle de la France, donnant la **priorité au tertiaire** (services et commerce).

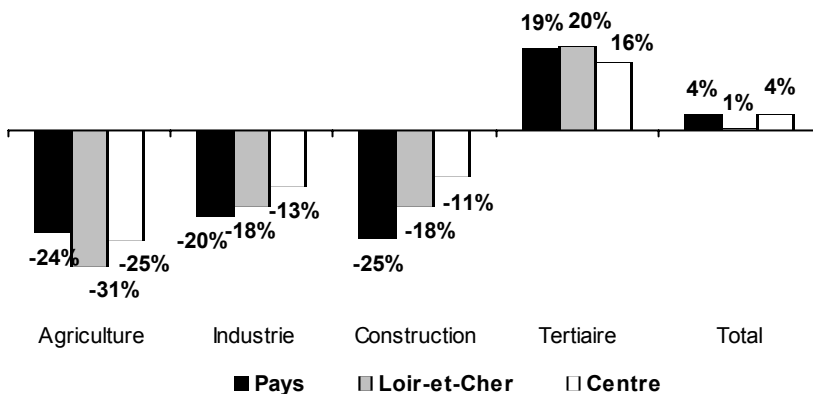
L'agriculture, qui a perdu un quart de ses postes **entre 1990 et 1999**, a un poids aujourd'hui très limité. **Les effectifs de l'industrie et de la construction sont eux aussi en fort recul**, de façon encore plus marquée que dans l'ensemble du Loir-et-Cher.

Répartition de l'emploi total par grand secteur en 1999



Source INSEE - RGP

Evolution de l'emploi total par grand secteur entre 1990 et 1999



Source INSEE - RGP

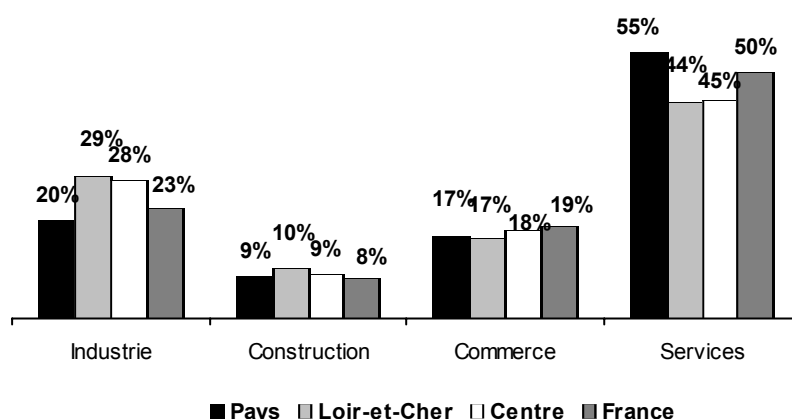
1. Le recensement est la seule source disponible à ce niveau géographique pour les données sur l'emploi total.

## L'évolution récente de l'emploi salarié

A ce niveau géographique, seules les données de l'UNEDIC sont disponibles annuellement. Elles portent sur les emplois salariés relevant du secteur privé et semi-public, à l'exception de l'agriculture. Au 31 décembre 2004, **le Pays compte 36 880 emplois, représentant 48 %<sup>2</sup> du total départemental**. La structure par grand secteur d'activité est là encore plus proche de celle de la France que de la moyenne départementale. On remarque toutefois **un poids plus important des services, au détriment de l'industrie**.

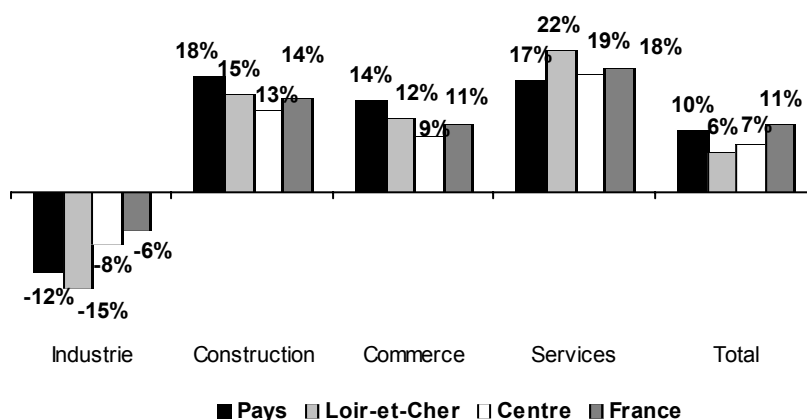
Le recul de l'industrie constitue d'ailleurs le fait marquant depuis début 1999. Les effectifs des autres secteurs connaissent tous des rythmes de progression importants. Ils sont supérieurs à ceux des territoires de référence pour la construction et le commerce, légèrement inférieur pour les services. Au total, **le Pays a gagné proportionnellement plus d'emplois que le département (+ 9,5 % contre + 6,2 %)**.

Répartition de l'emploi salarié privé par grand secteur en 2004



D'après source Unedic - 2004 : données provisoires

Evolution de l'emploi salarié privé par grand secteur entre 1998 et 2004<sup>3</sup>



D'après source Unedic - 2004 : données provisoires

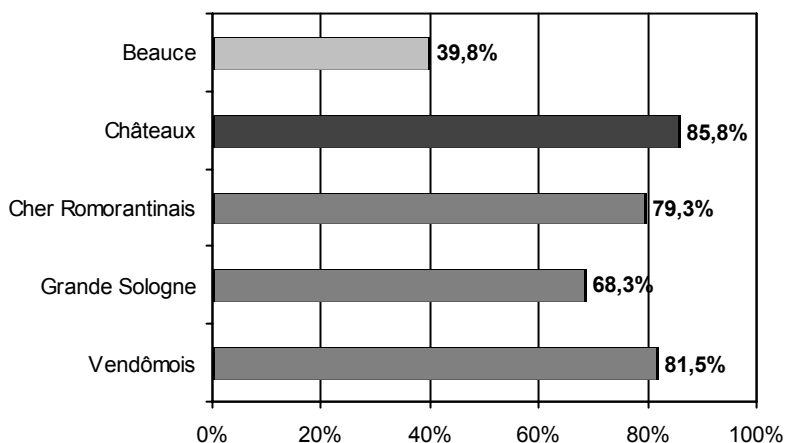
2. La différence entre le poids de l'emploi salarié du Pays dans le total départemental (48 %) et celui de l'emploi total (41 %) reflète le poids des postes non salariés et en particulier de l'agriculture, non prise en compte ici.

3. Données au 31 décembre

## Les actifs sont fortement attirés par le Blaisois

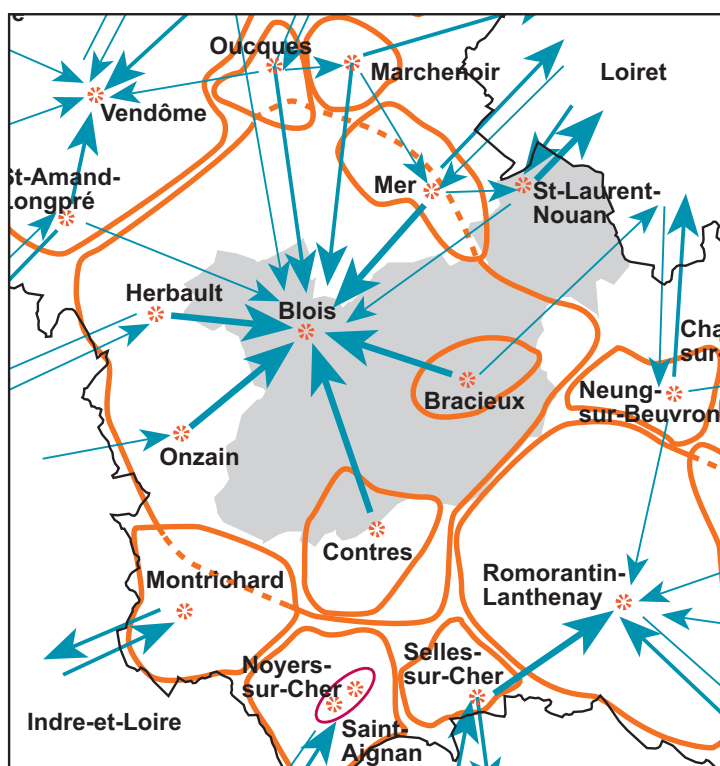
Pôle d'emploi du Loir-et-Cher, le Pays des Châteaux permet à 86 % de ses actifs de travailler sur son territoire. Parallèlement, il attire chaque jour deux fois plus de personnes en provenance des territoires voisins qu'il n'en voit partir (12 700 contre 6 100 en 1999).

**Taux d'emploi par Pays**  
(part des actifs résidant et travaillant dans le territoire)



D'après source : INSEE - RGP

## Aires d'influence des pôles et relations entre pôles en 1999



Analyse des relations domicile-travail entre pôles et avec l'extérieur du département

- liaison comprise entre 5 et 10 %
- liaison comprise entre 10 et 20 %
- liaison supérieure à 20 %

- \* pôle attractif
- \*\*\* site multipolaire
- aire d'influence d'un pôle ou d'un site multipolaire

Les pôles de Blois, Romorantin, Vendôme et Montrichard comprennent plusieurs communes :

Blois / la Chaussée-Saint-Victor / Fossé / Saint-Gervais / Villebarou / Vineuil, Romorantin-Lanthenay / Pruniers-en-Sologne / Villefranche-sur-Cher, Vendôme / Naveil / Saint-Ouen, Montrichard / Saint-Julien-de-Chédon

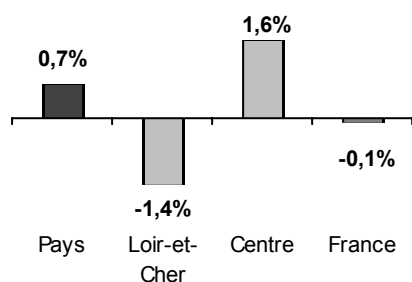
- Périmètre du Pays
- Limite du Loir-et-Cher

Flux calculés sur la base :  
- au départ d'un pôle du département : proportion des actifs résidents travaillant dans un autre pôle du Loir-et-Cher ou à l'extérieur,  
- en provenance de l'extérieur du département : proportion des emplois d'un pôle occupés par des résidents extérieurs au Loir-et-Cher

Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher - D'après source : INSEE - RGP 1999

## Légère augmentation du chômage en 2004

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi en 2004 (cat. 1 - données brutes)

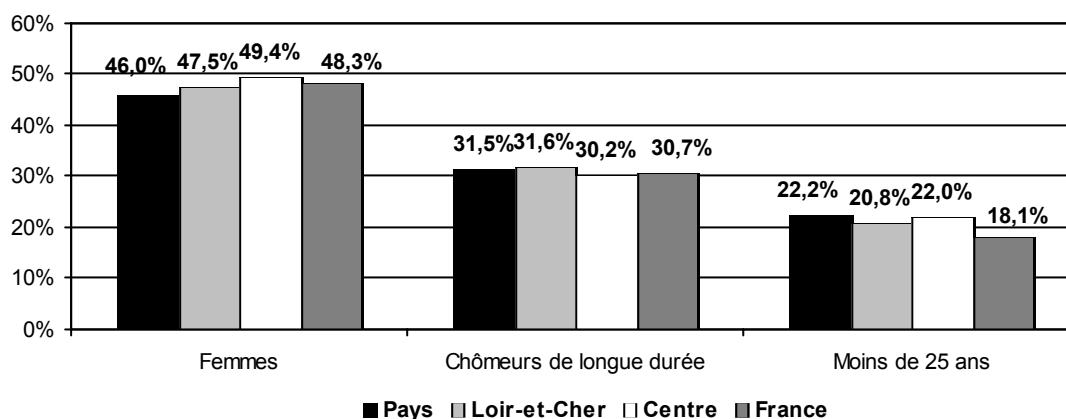


D'après sources : ANPE, Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement

Au 31 décembre 2004, le Pays compte 4 032 demandeurs d'emploi de catégorie 1. Ils représentent 35,1 % du total départemental, soit un poids équivalent à celui de la population active (34,8 %). La part des jeunes est supérieure à la moyenne départementale et se situe 4 points au-dessus de la moyenne nationale. En revanche, celle des femmes est plus modérée qu'ailleurs ; ce résultat est à rapprocher du poids des emplois de services dans le Pays. Le chômage de longue durée est au même niveau que dans le département, c'est-à-dire un peu plus élevé que dans le Centre ou en France.

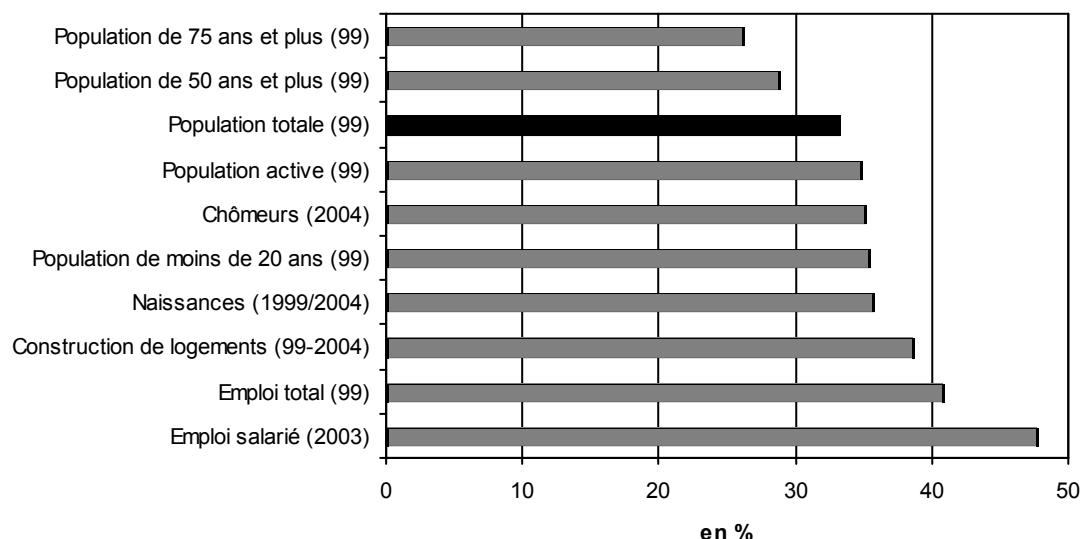
En 2004, le nombre de chômeurs a un peu augmenté dans le territoire (+ 0,7 %), alors qu'il a diminué de 1,4 % en Loir-et-Cher. Le taux de chômage de la zone d'emploi de Blois s'établit à 8,5 % au 31/12 (Loir-et-Cher : 8,7 %).

## Principales caractéristiques du chômage au 31/12/2004



D'après source : Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement

## Tableau de synthèse : poids du pays des Châteaux dans le département (en %)





# Les services généraux

## La sécurité

### Les services de gendarmerie et de police

#### La police municipale de Blois

Quatre brigades spécialisées d'intervention :  
une brigade motocycliste,  
une brigade cynophile,  
une brigade équestre et une brigade VTT.  
52 agents en uniforme

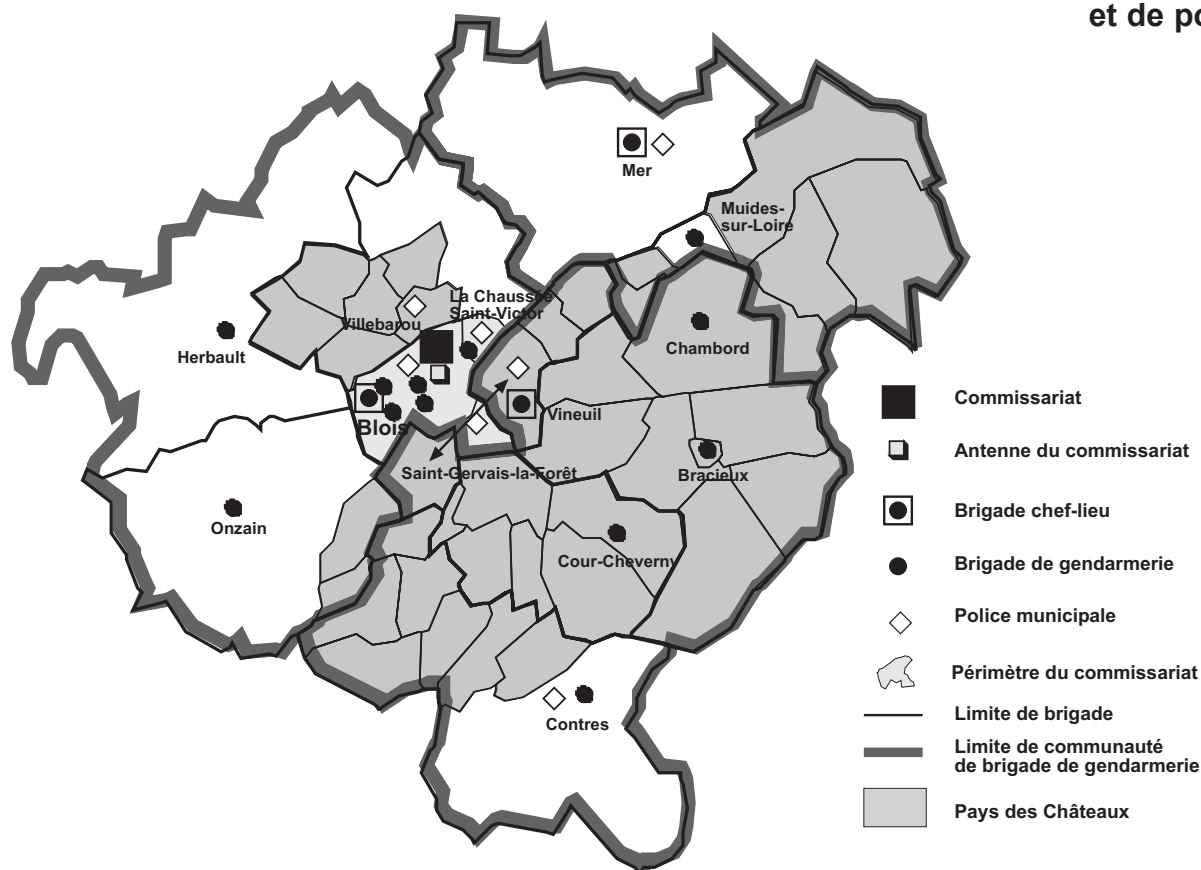
**7 brigades de gendarmerie maillent le territoire.** Les services de gendarmerie sont localisés à Blois, Vineuil, Bracieux et Cour-Cheverny. Muides-sur-Loire, située hors Pays, rayonne sur la partie Est du territoire. Candé-sur-Beuvron et Valaire dépendent de la brigade de Onzain tandis que Feings, Fougères-sur-Bièvre, Fresnes, Monthou-sur-Bièvre, Les Montils, Ouchamps, Sambin sont rattachées à celle de Contres.

Le **commissariat de Blois** et son antenne de la ZUP disposent d'un effectif sur le terrain de plus de 110 personnes et opèrent sur les communes de **Blois, La Chaussée-Saint-Victor et Saint-Gervais-La-Forêt.**

**Six communes de l'agglomération blésoise se sont par ailleurs dotées d'une police municipale** qui intervient uniquement sur leur territoire.

Notons également la présence d'un peloton de surveillance à Blois, d'un peloton d'autoroute à La Chaussée-Saint-Victor et d'un poste de gendarmerie équestre à Chambord.

### Les services de gendarmerie et de police



D'après sources : Préfecture de Loir-et-Cher, Gendarmerie Nationale, Commissariat de Police - Enquête communale - 2005

Les centres d'incendie et de secours sont les unités territoriales chargées principalement des missions de secours.

Ils sont créés et classés par arrêté du préfet en centres de secours principaux, centres de secours et centres de première intervention en application de l'article L. 1424-1, en fonction du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques et du règlement opérationnel, et conformément aux critères suivants :

- a) Les centres de secours principaux assurent simultanément au moins un départ en intervention pour une mission de lutte contre l'incendie, deux départs en intervention pour une mission de secours d'urgence aux personnes et un autre départ en intervention ;
- b) Les centres de secours assurent simultanément au moins un départ en intervention pour une mission de lutte contre l'incendie ou un départ en intervention pour une mission de secours d'urgence aux personnes et un autre départ en intervention ;
- c) Les centres de première intervention assurent au moins un départ en intervention.

Chaque centre d'incendie et de secours dispose, selon la catégorie à laquelle il appartient, d'un effectif lui permettant au minimum d'assurer la garde et les départs en intervention dans les conditions ci-dessus définies. Cet effectif est fixé dans le respect des dispositions des guides nationaux de référence mentionnés à l'article R. 1424-52, du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques et du règlement opérationnel.

## Les services de secours

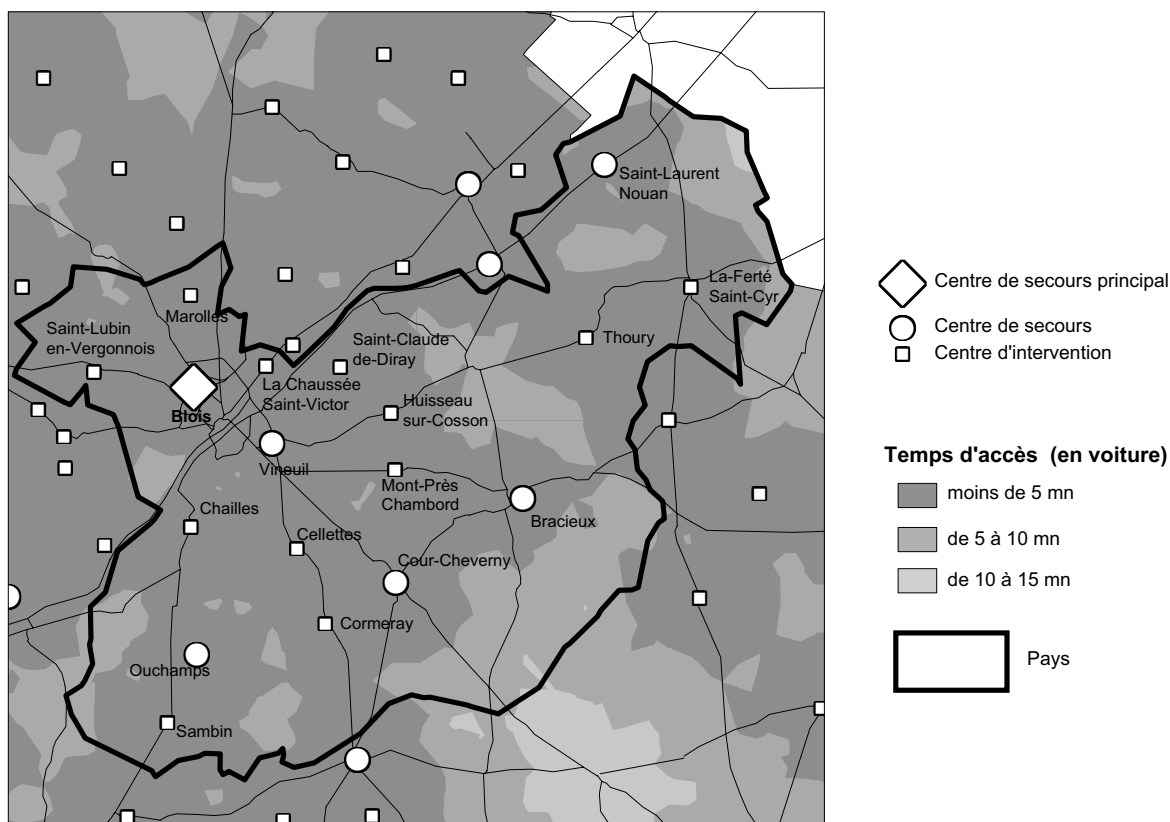
L'organisation des services d'Incendie et de Secours relève de la compétence du Conseil Général, à travers le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) localisé à Blois ; celui-ci compte 59 personnes, dont 31 pompiers professionnels. L'organisation du SDIS s'appuie sur une hiérarchie des postes et s'articule autour de trois groupements (Nord, Centre et Sud). **Dans le Pays, on recense un centre de secours principal, 5 centres de secours et 12 centres d'intervention.**

Le centre de secours principal partage les locaux du SDIS. Il rassemble **140 personnes dont 54 pompiers professionnels**. La forte densité d'habitations et de commerces au sud de l'agglomération, ainsi qu'une circulation routière dense et la présence d'un vaste massif forestier ont conduit les autorités à **regrouper sur Vineuil les effectifs des centres de cette commune et de Saint-Gervais-la-Forêt** (78 pompiers dont 15 professionnels). En cas de crue de la Loire, cela permettrait également une bonne distribution des interventions.

La localisation des autres centres de secours (Ouchamps, Cour-Cheverny, Bracieux, Saint-Laurent-Nouan) a été conçue pour bénéficier d'une bonne couverture du territoire. Composés uniquement de volontaires, leurs effectifs avoisinent la trentaine de personnes.

Les centres d'intervention, venant en appui, regroupent moins d'une dizaine de volontaires pour les plus petits jusqu'à près d'une vingtaine pour les plus importants (Chailles et Mont-près-Chambord).

## Les centres d'incendie et de secours situés en Loir-et-Cher



D'après source SDIS - 2005



## L'administration préfectorale

Pour ses démarches administratives, la population du Pays des Châteaux peut s'adresser à la **Préfecture**, située à **Blois**. Ses bureaux sont ouverts de 9 h à 16 h.

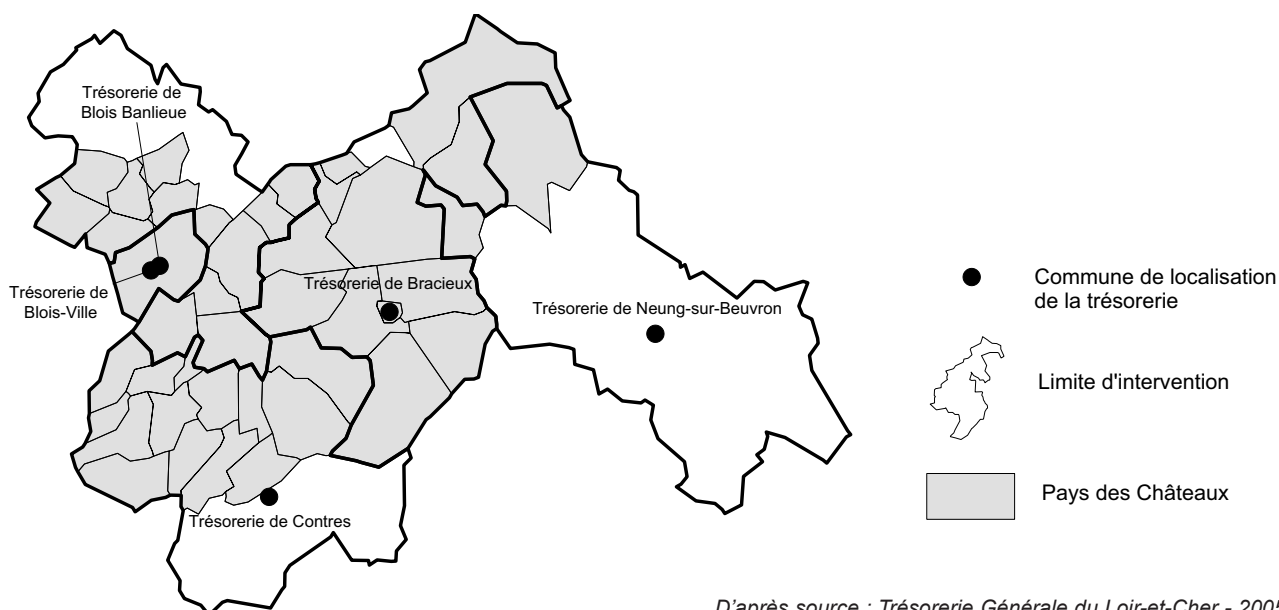


*D'après source : Préfecture de Loir-et-Cher*

## Les trésoreries publiques

**5 perceptions (incluant celles de Contres et Neung-sur-Beuvron) desservent les communes du territoire.**

## Les trésoreries



*D'après source : Trésorerie Générale du Loir-et-Cher - 2005*

### Le bureau de poste

- tous services et produits

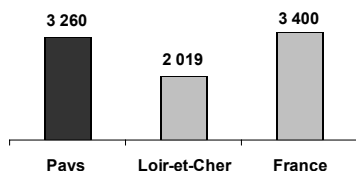
### Le Relais Poste (nouvelle dénomination du point poste)

- un guichet postal dans un commerce de proximité
- vente de produits courants (timbres, Prêt à Poster, emballages) et services (dépôts d'objets affranchis, retrait des instances)
- des retraits financiers jusqu'à 150 euros par semaine

### L'agence postale communale

- un guichet postal dans un local communal ou intercommunal
- vente de produits et services courants
- des retraits financiers et des versements en espèces

### Nombre d'habitants pour 1 point de contact



D'après source Direction de la Poste de Loir-et-Cher - 2005

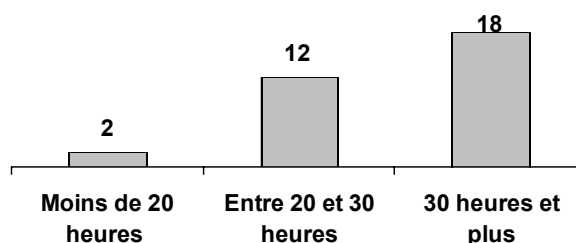
## Le service postal

Avec l'ouverture en 2005 d'un relais poste à Saint-Sulpice-de-Pommeray, le Pays dispose désormais de **32 points de contact**, dont 27 bureaux de poste et 4 agences postales gérées en partenariat avec les mairies de Cormeray, Ouchamps, Saint-Lubin-en-Vergonnois et Vineuil.

**Le taux de couverture est proche de la moyenne nationale (1 point de contact pour 3 260 habitants) mais bien inférieur à celui calculé dans le département (1 pour plus de 2 000).**

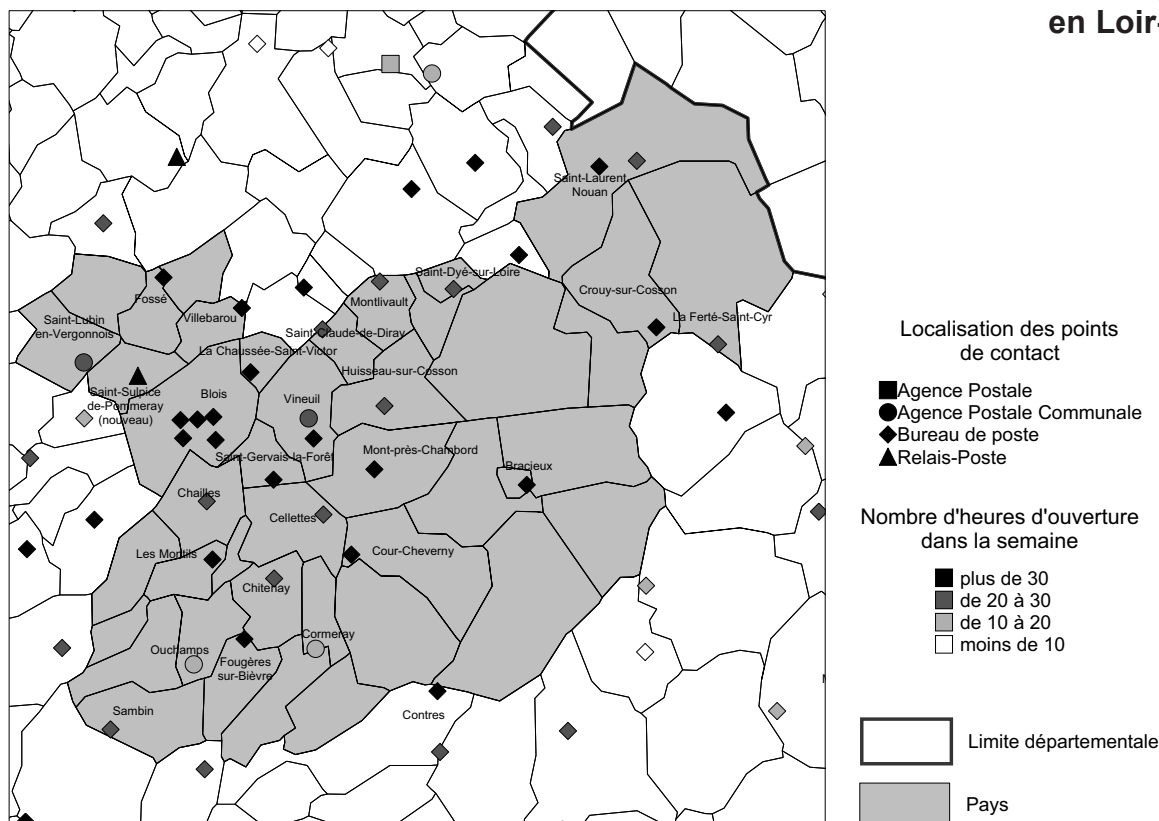
La localisation des services est conçue de manière à ce que la population non desservie directement ne se trouve pas trop éloignée d'un point de contact. Il convient cependant de souligner que 2 agences postales communales sont ouvertes moins de 20 heures par semaine. En dehors de ces deux cas, l'amplitude d'ouverture est en général satisfaisante en journée. A signaler que pour un meilleur service à l'attention des actifs, de nombreux bureaux sont également ouverts le samedi matin.

### Répartition des points de contact selon le nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire



D'après source Direction de la Poste de Loir-et-Cher - 2005

## Les services postaux en Loir-et-Cher



D'après source Direction de la Poste de Loir-et-Cher - 2005

Un protocole de partenariat a été signé entre La Poste, le Conseil Général et l'Association des maires de Loir-et-Cher en décembre 2004. Il pose le principe du maintien des 155 points de contact du Loir-et-Cher, sous une forme renouvelée.

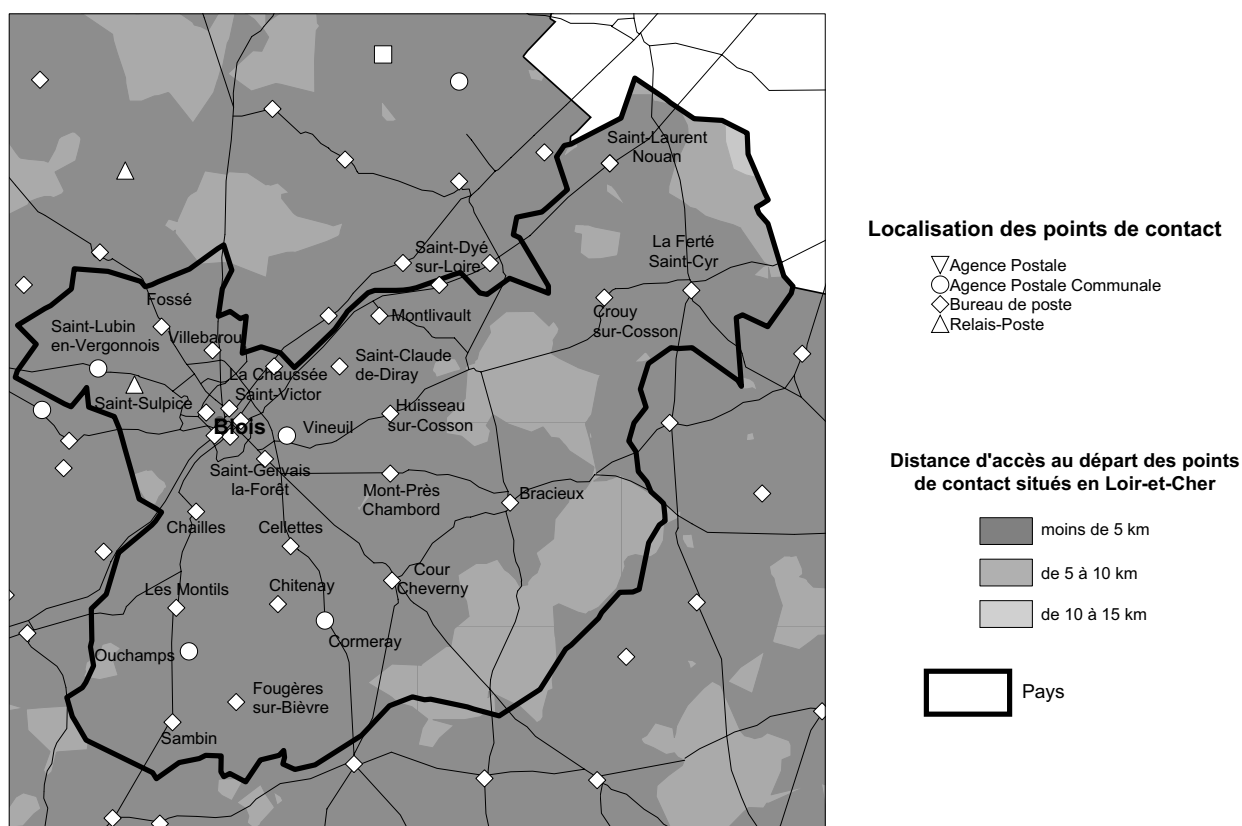
La loi de régulation postale interdit que " plus de 10 % de la population d'un département se trouve éloignée de plus de 5 Km des plus proches accès au réseau de la Poste et de plus de 20 minutes en trajet automobile".

### Les points de contact de la Poste

|                          | Pays des Châteaux | Loir-et-Cher |
|--------------------------|-------------------|--------------|
| Bureau de poste          | 27                | 129          |
| Agence postale           | 0                 | 2            |
| Agence postale communale | 4                 | 15           |
| Relais Poste             | 1                 | 10           |
| <b>Point de contact</b>  | <b>32</b>         | <b>156</b>   |

D'après source Direction de la Poste de Loir-et-Cher - 2005

### Distance d'accès aux points de contact situés en Loir-et-Cher



D'après source Direction de la Poste de Loir-et-Cher - 2005

## Les services bancaires

**Le Pays totalise une cinquantaine d'agences bancaires réparties sur 10 communes.** 30 établissements sont présents à Blois dont 3 à destination des entreprises.

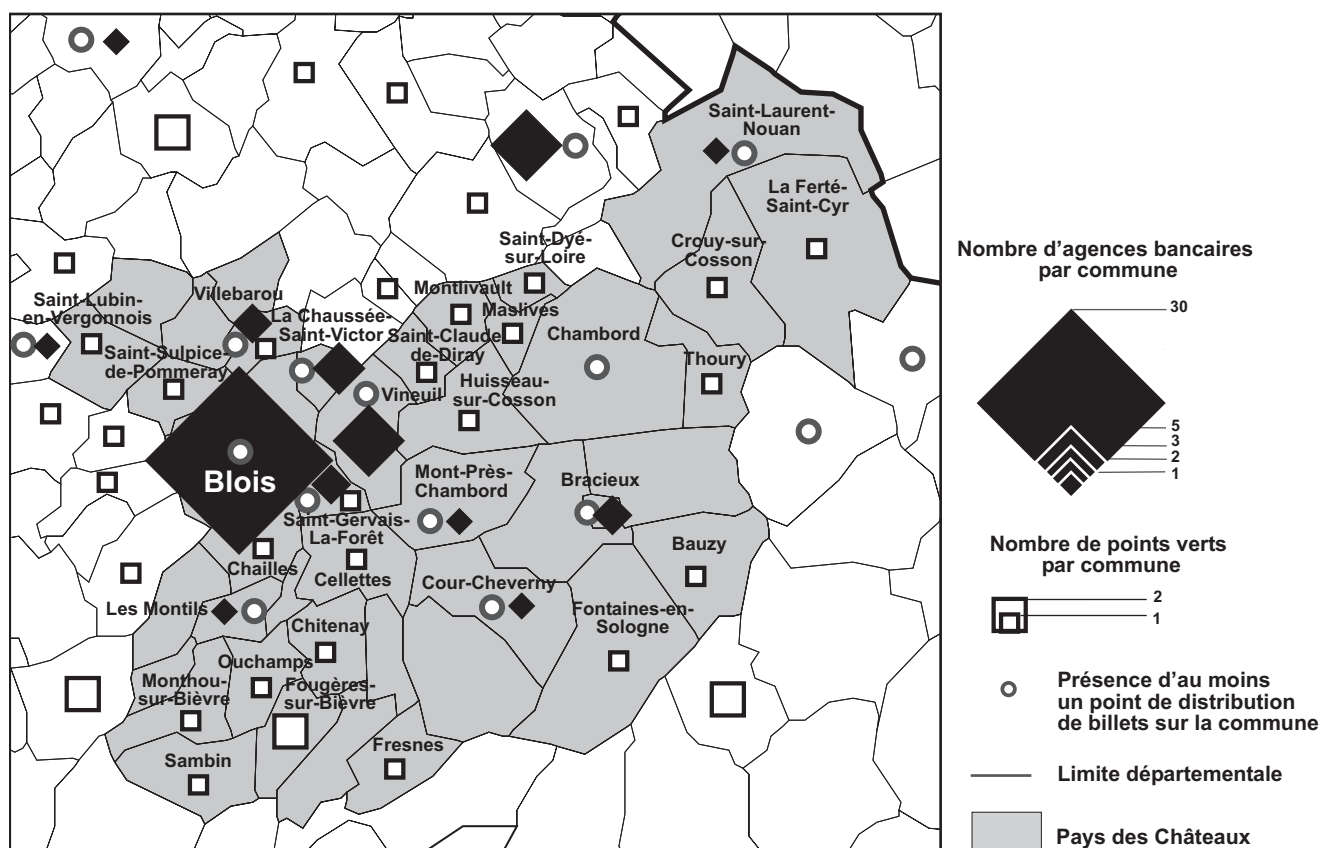
**10 réseaux nationaux** sont représentés offrant ainsi une grande capacité de choix et de mise en concurrence : BRO, Crédit Mutuel, Banque Populaire, BNP, Société Générale, Banque Fortis, Caisse d'Epargne, Crédit Lyonnais, Crédit Agricole et les services financiers de la Poste.

Notons que la succursale de la Banque de France est également établie à Blois.

En complément de ses agences, le Crédit Agricole propose un service de points verts au sein de commerces de proximité. On en recense 23 sur l'ensemble du territoire dont 2 à Fougères-sur-Bièvre.

Des distributeurs automatiques de billets sont rattachés à 37 agences ; et plusieurs sont situés dans des grandes surfaces ou à Chambord par exemple.

## Les services bancaires



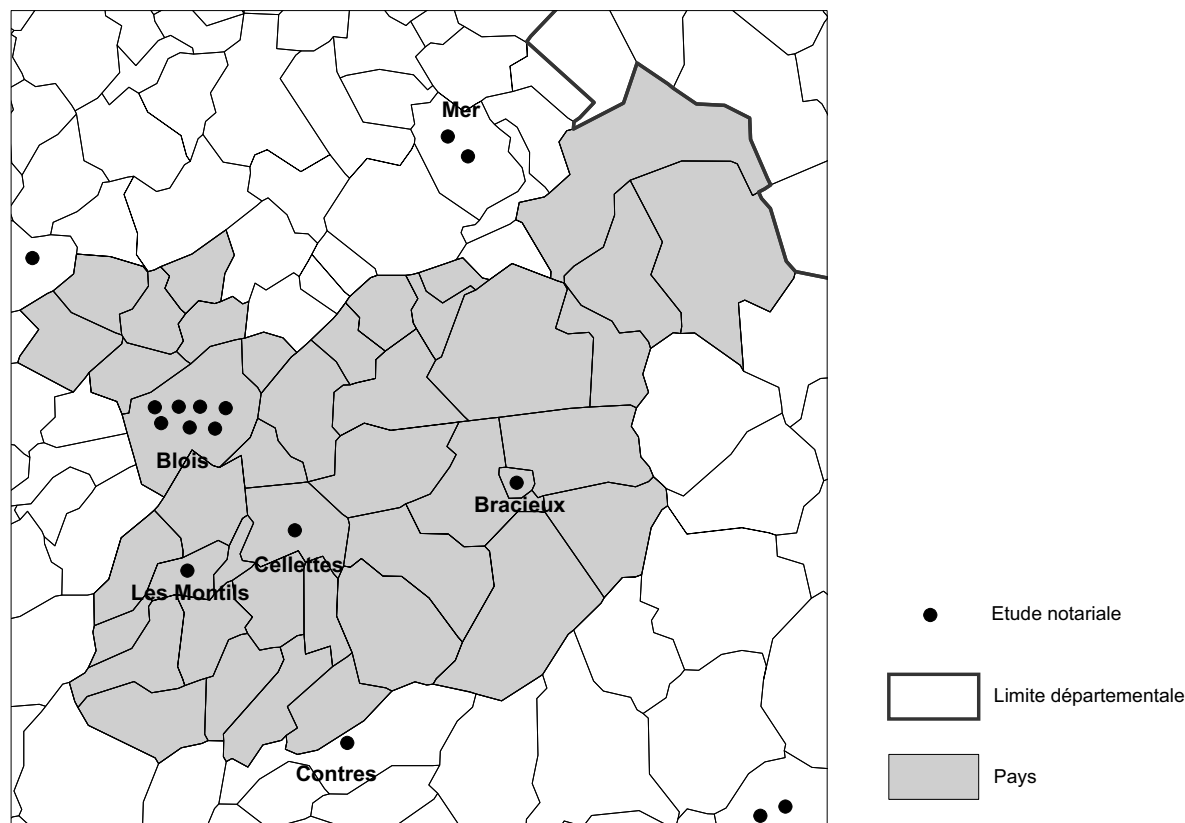
Seuls les points verts situés en Loir-et-Cher sont localisés sur la carte

D'après source : réseaux bancaires

## Les notaires

**10 études notariales sont recensées dans le Pays**, dont 7 à Blois. On compte ainsi une étude pour 10 430 habitants, soit une densité un peu inférieure à la moyenne départementale (1 pour 8 075 habitants).

### Les notaires en Loir-et-Cher



D'après source Chambre des Notaires du Loir-et-Cher - 2005

## Les instances judiciaires

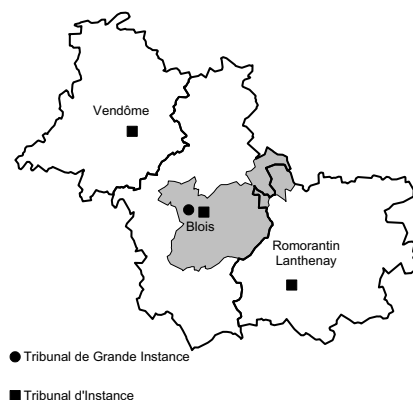
Le Loir-et-Cher compte **un Tribunal de Grande Instance à Blois**, compétent sur l'ensemble du département et **un Tribunal d'Instance dans chaque sous-préfecture**.

Pour offrir une alternative amiable à une solution contentieuse des conflits, une vingtaine de **conciliateurs de justice** ont été nommés dans le département. Ils interviennent notamment en matière de troubles de voisinage, de litiges entre les commerçants ou les artisans et leurs clients, différends entre locataires et propriétaires, etc.

**Douze permanences sont assurées sur le Pays dont 5 à Blois.**

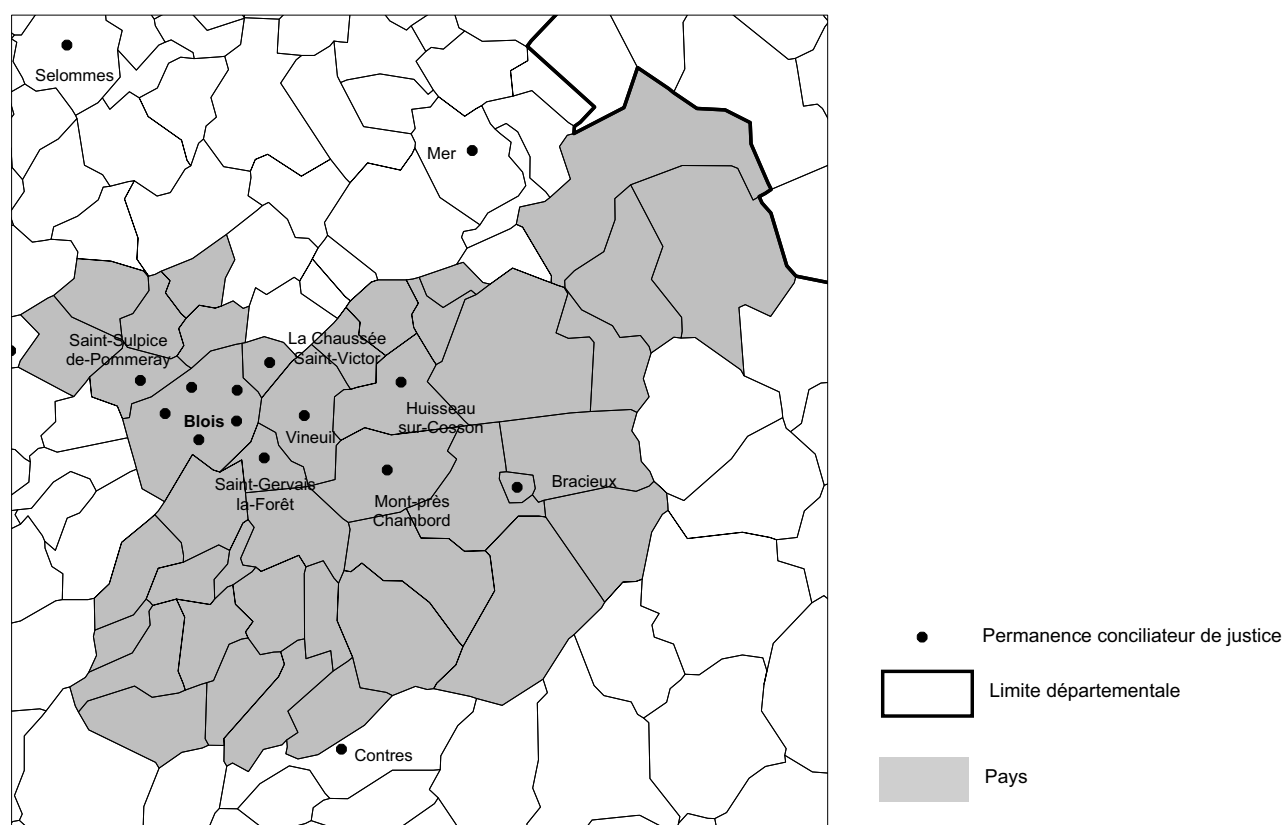
Les entreprises situées sur le territoire dépendent du **tribunal de commerce de Blois**. Les litiges individuels entre employeurs et salariés peuvent être portés devant le **Conseil de Prud'hommes** siégeant à ce même tribunal.

### Les Tribunaux d'Instance



D'après source : tribunaux d'instance

## Les conciliateurs de justice en Loir-et-Cher



D'après source : Association des Conciliateurs de Justice du Loir-et-Cher

# Mobilité et transports collectifs

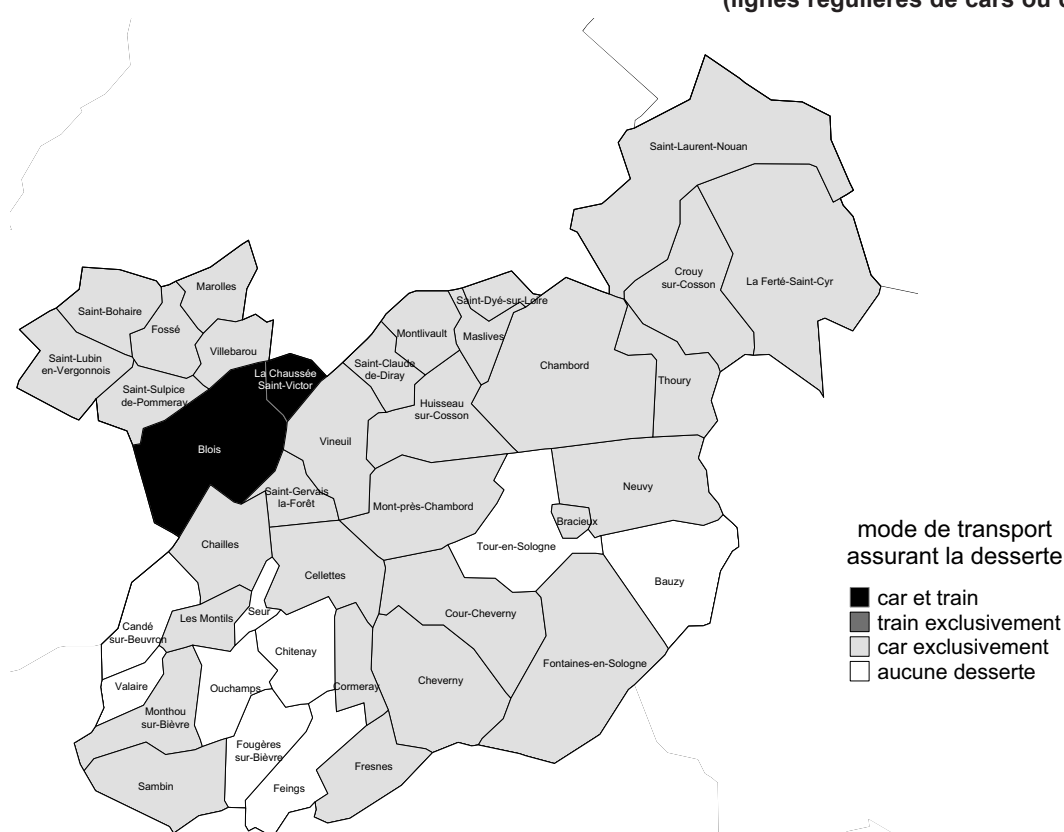
## Le réseau ferroviaire

La desserte ferroviaire du Pays des Châteaux est assurée par deux gares, celle de Blois et La Chaussée-Saint-Victor. La ligne ferroviaire supporte un trafic dense et diversifié : TER Orléans-Blois-Tours, Aqualys et Interloire.

## Les lignes régulières de car

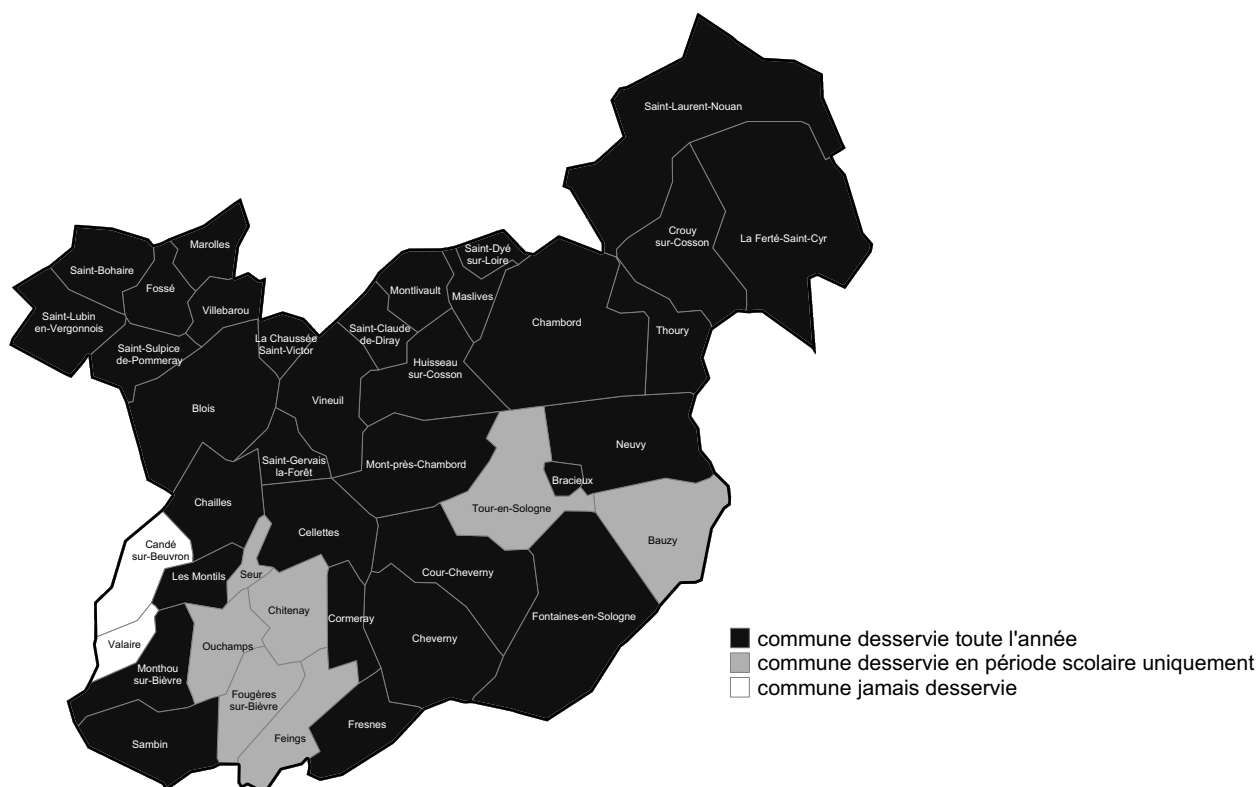
Outre le réseau de transports urbains irriguant l'agglomération blésoise, le Pays des Châteaux est desservi par **10 lignes régulières de car**. Le maillage est particulièrement dense car l'offre est composée d'axes radiaux qui convergent vers la préfecture du Loir-et-Cher.

## Les communes desservies toute l'année par le réseau de transports collectifs (lignes régulières de cars ou de trains)



D'après sources : SNCF, Transports du Loir-et-Cher, TUB - 2005

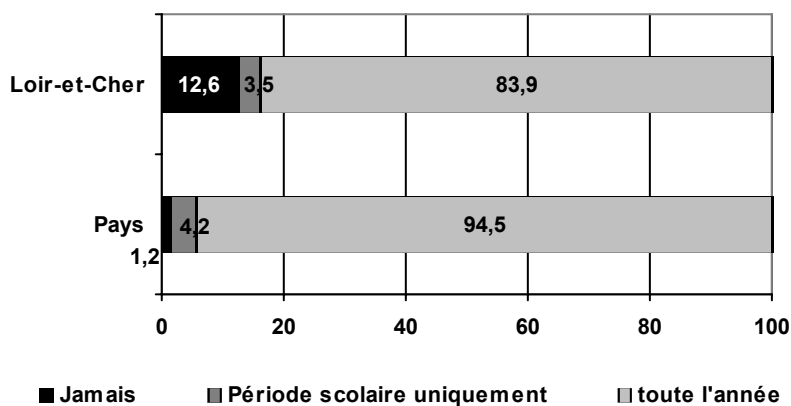
## Qualité de la desserte des communes par le réseau de transports collectifs (lignes régulières de cars ou de trains)



D'après sources : SNCF, Transports du Loir-et-Cher, TUB - 2005

Tous modes de transport confondus, 33 communes bénéficient d'une desserte toute l'année. **Les déplacements apparaissent plus problématiques pour 5,4 % de la population** (recensement de 1999), résidant dans les 9 communes qui n'ont pas accès en permanence à ce service sur leur territoire. Signalons qu'aucun transport ouvert à l'ensemble des habitants n'est disponible à Candé-sur-Beuvron et Valaire.

Part de la population desservie  
par le réseau de transports collectifs (en %)



D'après sources : SNCF, Transports du Loir-et-Cher, TUB - INSEE (99)

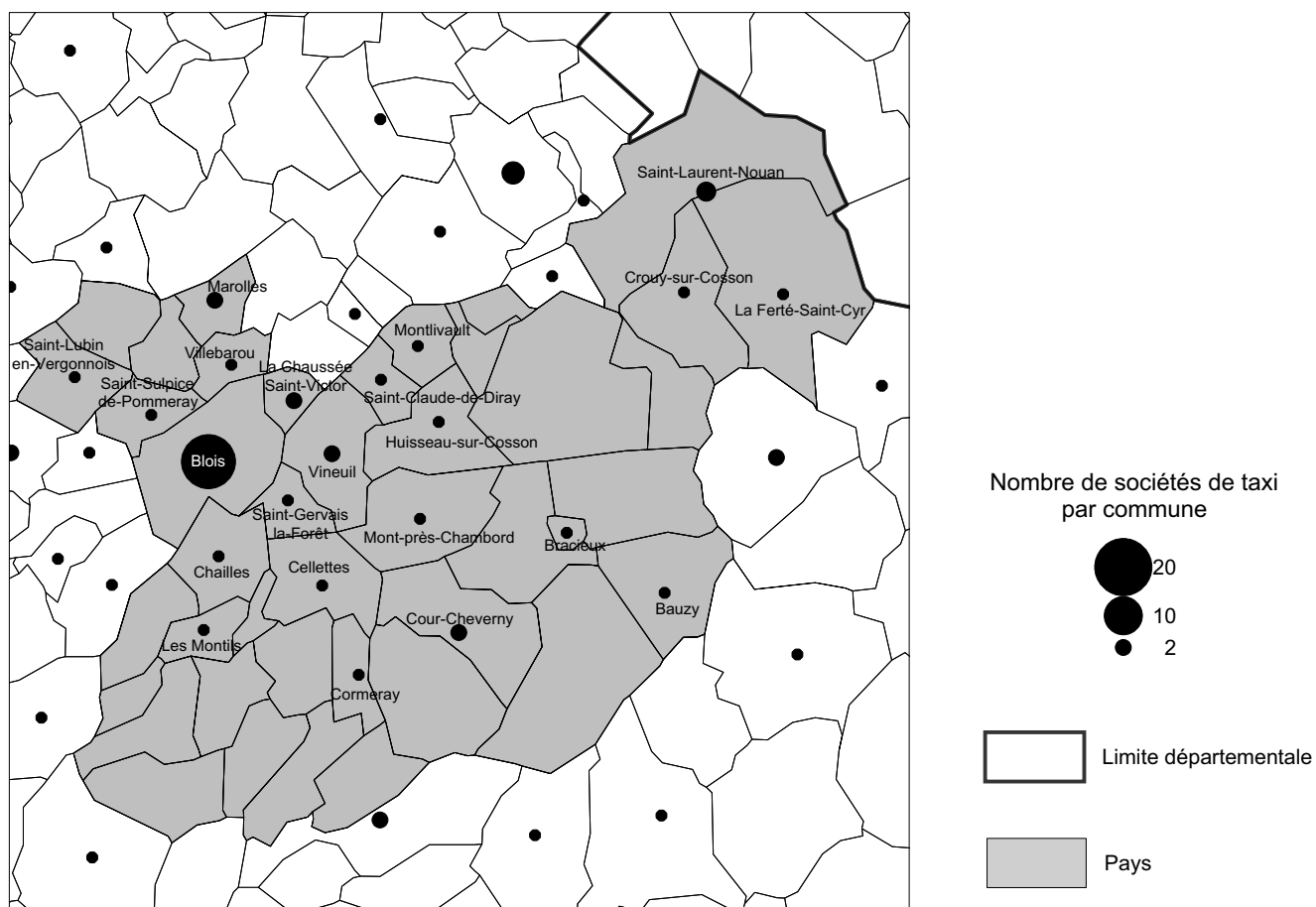


## Les taxis

Les taxis viennent pallier l'absence de transports collectifs ou compléter le réseau existant. Ils répondent notamment aux besoins de la population ne disposant pas de véhicules, essentiellement âgée, pour des déplacements liés à la santé, des démarches administratives ou des achats de proximité. Signalons que certaines sociétés proposent également un service d'ambulances ou de VSL (cf. volet santé).

**L'offre est logiquement étoffée à Blois (18 sociétés), mais le reste du territoire est également bien irrigué, puisque des entreprises sont présentes dans 21 autres communes. Au total, le Pays totalise 45 sociétés qui disposent ensemble de 65 autorisations.**

## Les taxis



D'après source : Préfecture de Loir-et-Cher - 2005

### L'Espace Parents

Concept novateur et quasi unique en France, l'Espace Parents accueille les parents accompagnés de leurs enfants ainsi que les futurs parents. Véritable guichet unique, il permet de se renseigner sur les modes de garde offerts par la ville de Blois et de procéder aux inscriptions. Il est accessible aux assistantes maternelles indépendantes et propose aux enfants une aire de jeux intérieure et une halte garderie découverte musicale. Il est ouvert du mardi au samedi.

Un "Contrat enfance" a été signé entre la Ville de Blois et la Caisse d'Allocations Familiales. Il prévoit l'aménagement des conditions d'accueil pour introduire une souplesse dans les places d'accueil régulières ou occasionnelles, tout en respectant les rythmes biologiques et les étapes de développement des enfants. Dorénavant, les établissements seront en "multi accueil" et organisés en section d'âge.

### De la crèche au multi-accueil

Ce nouveau concept, décliné pour la première fois sur la crèche de Vienne, concernera à terme les trois autres crèches de Blois. Le principe est de réunir en un même lieu crèche et halte-garderie pour simplifier la vie des parents. Avec une capacité d'accueil plus importante (69 places) et surtout plus de souplesse, cette structure devrait répondre à l'augmentation constante des demandes.

# Les services à la jeunesse

## La petite enfance

**L'offre de structures d'accueil de la petite enfance est polarisée sur Blois et sa première couronne.** Blois concentre à elle seule plus de 80 % des places existantes du Pays qui dispose de :

- 3 crèches et 2 multi-accueils pouvant accueillir 237 enfants de 10 semaines à 3 ans,
- 9 haltes-garderies offrant 130 places, auxquelles s'ajoute la halte du Centre hospitalier de Blois qui propose 25 places aux usagers de l'hôpital et celle de Cap'Ciné (20 places),
- une classe passerelle (15 places réservées aux enfants de 2 à 3 ans).

Notons que la garderie de Vineuil évolue en multi-accueil.

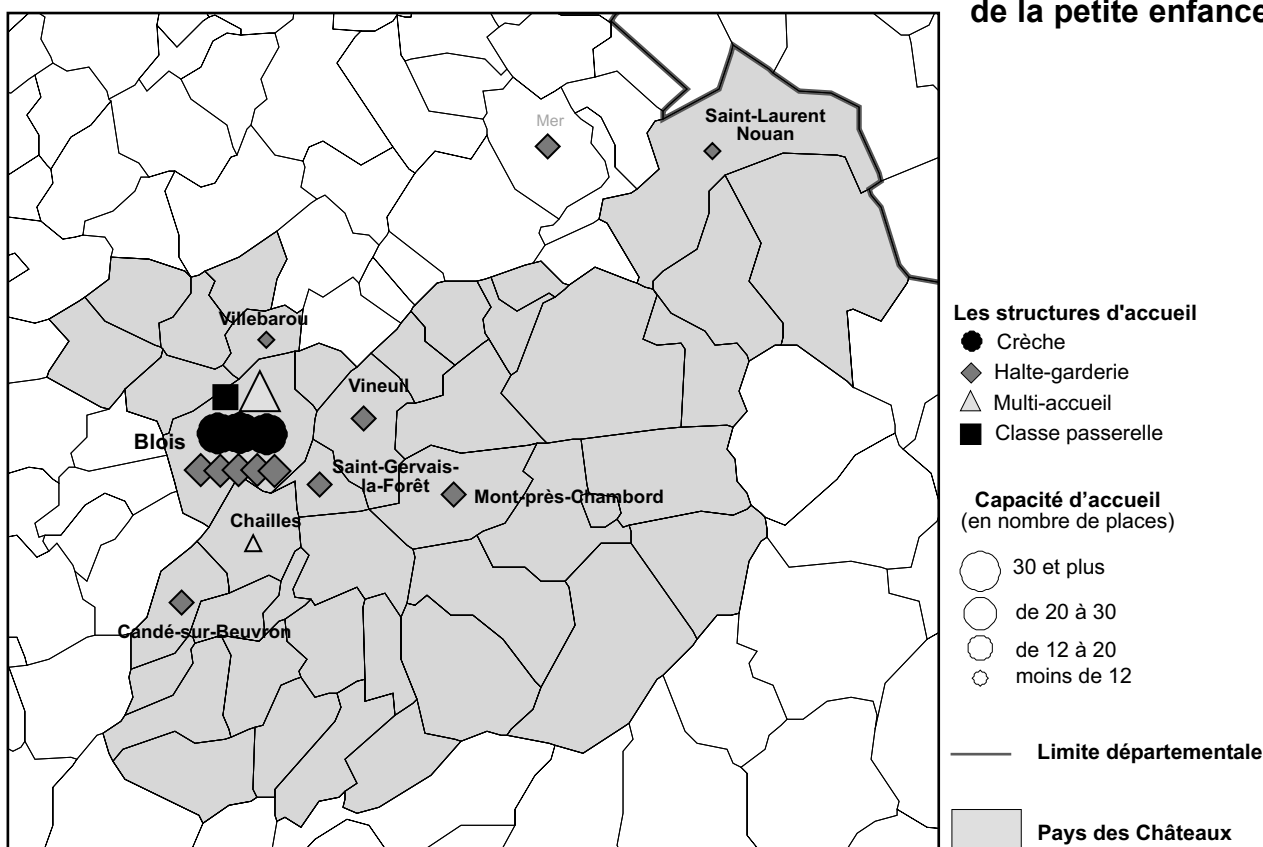
L'accueil d'enfants handicapés est possible dans la plupart des établissements du Pays.

La majorité des crèches et haltes-garderies enregistrent une liste d'attente.

Parallèlement, on dénombre **784 assistantes maternelles**, dont un tiers à Blois. Il est à noter que **toutes les communes du Pays sont couvertes**. Toutefois, si les pôles principaux sont bien dotés, l'offre paraît limitée dans les plus petites localités.

**Sept relais d'assistantes maternelles** permettent de faire le lien entre les parents et les professionnelles. Ils sont situés à Blois, Villebarou, Vineuil, Saint-Gervais-la-Forêt, Candé-sur-Beuvron, Mont-Près-Chambord et Saint-Laurent-Nouan. Leur périmètre d'intervention est cependant limité et ne couvre que 13 communes au total.

## Les structures d'accueil de la petite enfance



D'après sources : Conseil Général de Loir-et-Cher - Observatoire

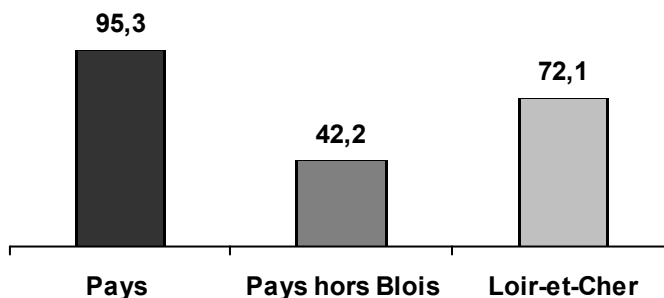
Créés à l'initiative des caisses d'allocations familiales et subventionnés par elles, les **Relais d'Assistants Maternelles (RAM)** ont pour objectif d'organiser et d'améliorer l'accueil des enfants au domicile des assistantes maternelles. Ce sont des lieux d'information, aussi bien pour les parents que pour les assistantes. Ils participent au recensement de l'offre et de la demande d'accueil et à la diffusion de ces informations. Ils aident les familles dans leur choix et renseignent sur les prestations, les droits et les démarches.

Ce sont aussi des lieux de rencontre entre parents et assistantes et entre assistantes, qui rompent ainsi leur isolement et se professionnalisent. Des conférences et des réunions thématiques sur les besoins de l'enfant leur sont destinées. Des activités y sont organisées pour les enfants (activités d'éveil, visites, fêtes). Les relais ont aussi pour mission d'assurer à l'enfant une stabilité et une continuité dans l'accueil. A cet égard, le relais joue un rôle de médiation et prévient les conflits éventuels entre parents et assistantes maternelles.

**Le taux d'équipement en structure d'accueil pour la petite enfance est particulièrement faible sur l'ensemble du Pays hors Blois**, toute la frange sud / sud-est du territoire ne dispose d'aucune possibilité en structure collective. Ce secteur est parallèlement moins bien pourvu en assistantes maternelles ; la population doit donc rechercher une solution de garde plus éloignée de leur domicile ou solliciter davantage leur entourage (la famille le plus souvent). Les six relais d'assistantes maternelles couvrent seulement 19 communes du Pays.

### Taux d'équipement en structure d'accueil de petite enfance\*

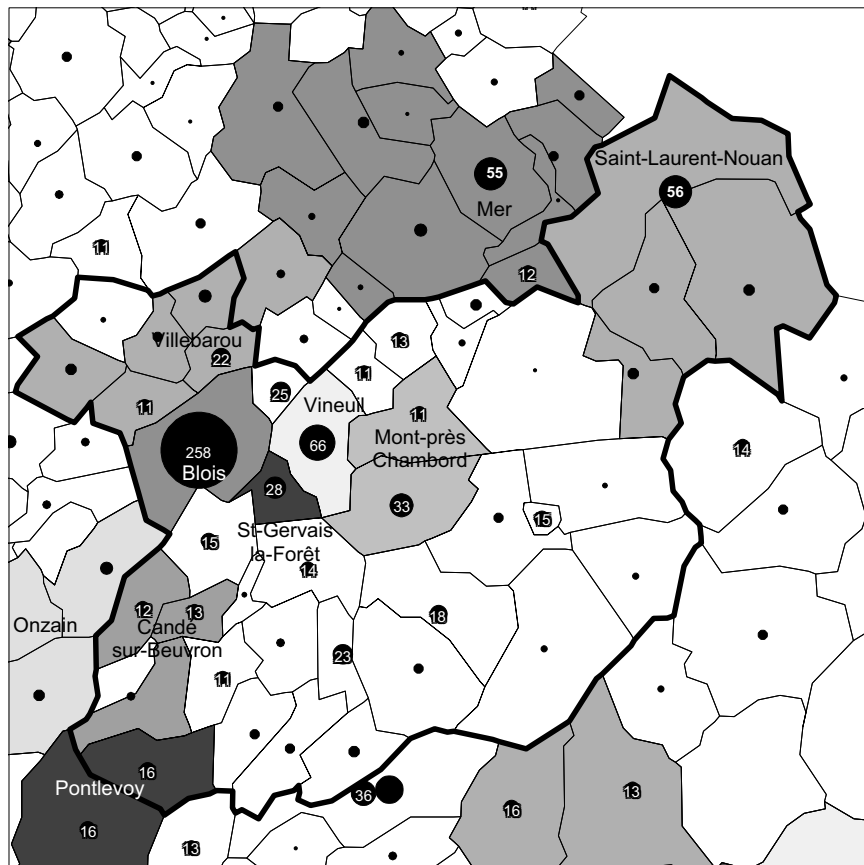
Nombre de places pour 1000 enfants nés entre 2002 et 2004



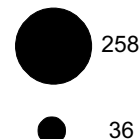
\* hors places réservées à un public spécifique et hors classe passerelle

D'après sources : Conseil Général, INSEE, Observatoire de l'Economie et des Territoires

## Les assistantes maternelles



Nombre d'assistantes maternelles



66 Nombre d'assistantes maternelles par commune\*

\* nombre supérieur à 10

Périmètre du relais d'assistantes maternelles  
Mont-près-Chambord  
Nom du périmètre

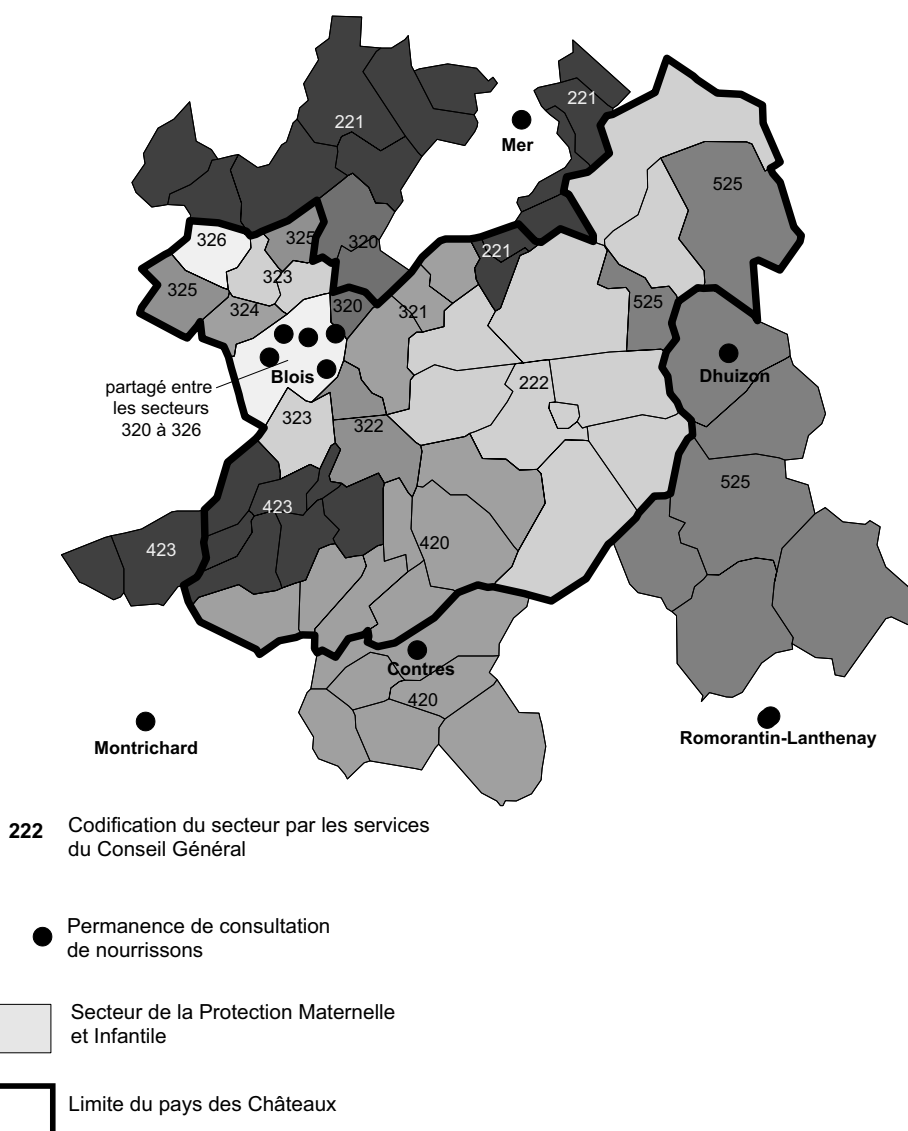
D'après sources : CAF de Loir-et-Cher, Conseil Général de Loir-et-Cher

Dans le cadre de l'action sociale départementale, le Conseil Général a défini le **périmètre d'intervention des puéricultrices** au sein de chaque Unité de Prévention et d'Action Sociale (cf. volet action sociale). Les puéricultrices ont notamment pour rôle d'assurer les visites post-natales, de concourir à la protection à l'enfance en danger, de participer aux consultations de nourrissons et aux bilans médicaux des enfants de 3 ans en école maternelle, d'animer des groupes d'éveil mères/enfants.

Le service de la Protection Maternelle et Infantile du département intervient sur l'ensemble du territoire du Pays des Châteaux par des visites à domicile et dans les écoles maternelles. **Des consultations de nourrissons sont organisées à Blois**, en cinq lieux répartis sur la ville, dont un site en Vienne. Elles se déroulent avec une fréquence hebdomadaire, par quinzaine ou mensuellement selon le cas.

A proximité, des permanences bi-mensuelles ou des consultations sur rendez-vous sont également organisées à Contres, Dhuizon et Mer.

## La PMI et les consultations de nourrissons



D'après source : Conseil Général de Loir-et-Cher

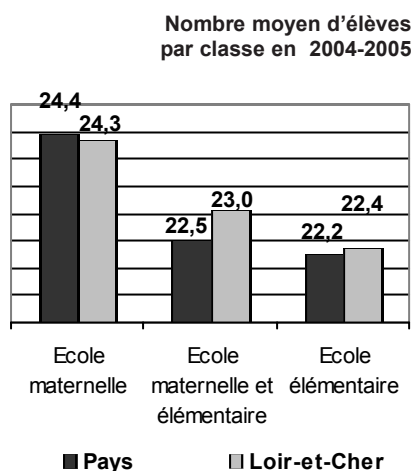
## Les juniors

### Les écoles primaires et les services annexes

Il existe **104 écoles primaires** dans le Pays, dont 34 maternelles et 29 établissements disposant à la fois de classes maternelles et primaires.

**Le nombre d'élèves par classe est dans l'ensemble voisin de celui observé dans le département.** On compte en moyenne 24,4 élèves par classe en maternelle, 22,2 en section élémentaire et 22,5 en école élémentaire et maternelle.

Pour assurer de façon optimale la scolarisation des enfants, **7 regroupements pédagogiques intercommunaux**, qui concernent 19 communes du Pays, se sont mis en place. Signalons que **Cheverny**, qui ne dispose pas d'école, n'appartient à aucun regroupement.



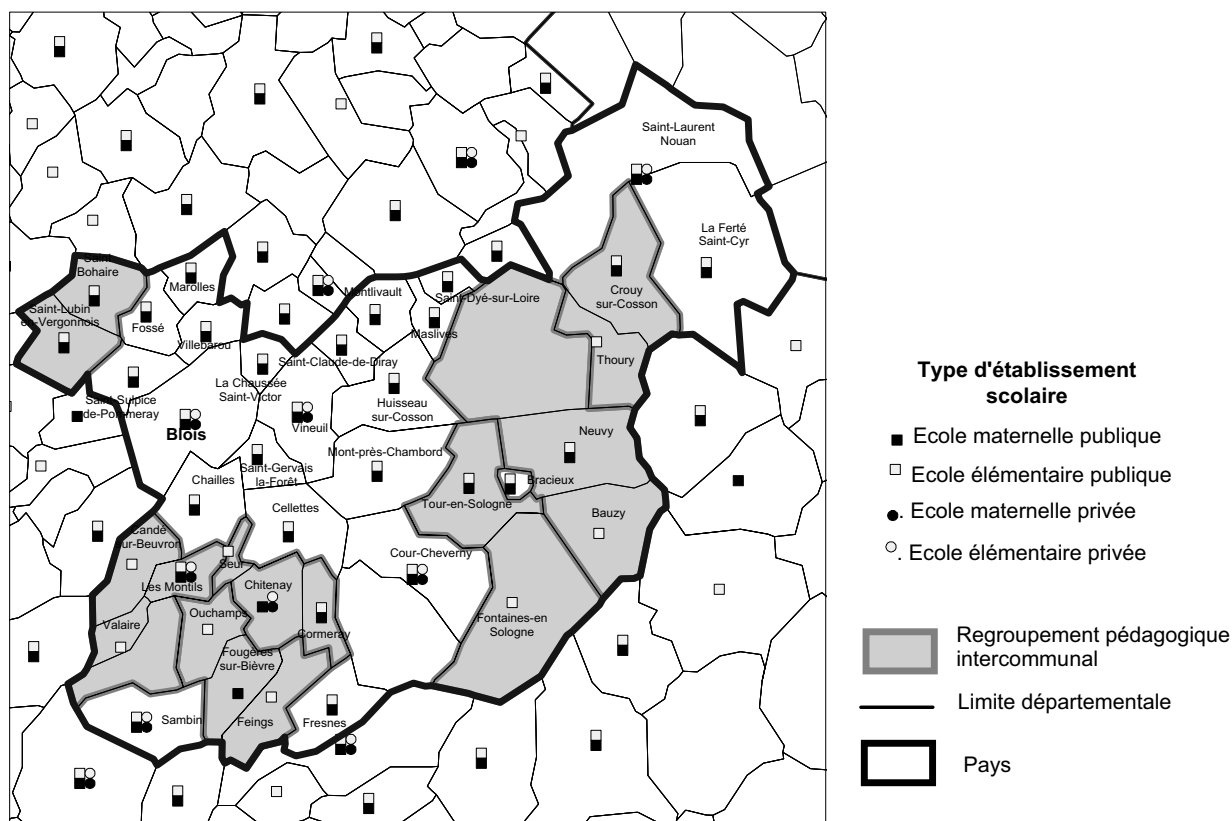
Source : Inspection Académique

### Nombre d'écoles primaires et effectifs (2004-2005) selon le type

|                                 | Public    |              | Privé     |              | Total      |               |
|---------------------------------|-----------|--------------|-----------|--------------|------------|---------------|
|                                 | Nb        | Effectif     | Nb        | Effectif     | Nb         | Effectif      |
| Ecole maternelle                | 34        | 3 152        |           |              | 34         | 3 152         |
| Ecole maternelle et élémentaire | 18        | 1 332        | 11        | 1 525        | 29         | 2 857         |
| Ecole élémentaire               | 41        | 5 180        |           |              | 41         | 5 180         |
| <b>Total</b>                    | <b>93</b> | <b>9 664</b> | <b>11</b> | <b>1 525</b> | <b>104</b> | <b>11 189</b> |

Source : Inspection Académique

## Les écoles primaires



Source : Inspection Académique

**Le RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté)** est un dispositif qui contribue notamment à assurer, avec les équipes pédagogiques, la prévention des difficultés de progression dans le cursus scolaire et une bonne insertion dans la vie collective.

Plusieurs formes d'intervention coexistent :

- les aides spécialisées à dominante pédagogique,
- les aides spécialisées à dominante rééducative,
- un suivi psychologique.

### Les jeunes en difficulté scolaire

Des **classes d'intégration scolaire (CLIS)** accueillent des enfants, âgés de 7 à 12 ans, qui ne sont pas handicapés mais éprouvent des difficultés d'apprentissage. Une enseignante spécialisée leur est affectée ainsi qu'une assistante de vie collective. On en recense dans **4 écoles de Blois** : Les Sarrazines (12 élèves en 2005), la Quinière (12), Tourville (17) et Marcel Buhler (9), ainsi qu'à l'école élémentaire les Girards de Vineuil. L'école des Hautes Saules à Blois dispose également d'une classe d'initiation.

**Le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED)** intervient dans les écoles de Mont-Près-Chambord, Saint-Laurent-Nouan, Vineuil ainsi que dans 7 établissements blésois.

### Les cantines et les garderies périscolaires

**36 communes disposent d'une cantine scolaire, voire de plusieurs (Blois par exemple)**. Une très grande majorité est gérée par des communes, mais certaines le sont par des syndicats intercommunaux ou des associations.

Des **garderies périscolaires** sont assurées dans la **quasi totalité des communes du territoire**, fréquemment dans le cadre des regroupements pédagogiques intercommunaux. Elles accueillent indifféremment les élèves de maternelle et de primaire et sont ouvertes matin et soir. Il convient de signaler que certaines tournent avec un effectif restreint (4 inscrits à Montlivault, par exemple), ce qui peut laisser craindre pour leur pérennité.

## Les cantines et les garderies périscolaires du secteur public



Les informations recueillies auprès de l'ensemble des communes du département sont trop incomplètes ou imprécises pour réaliser une cartographie et qualifier l'offre en la matière.

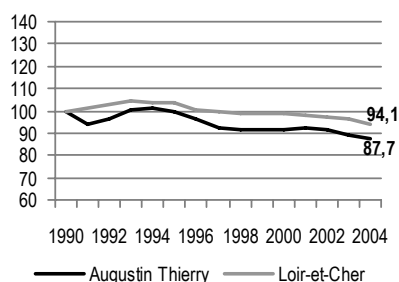
### **Les centres de loisirs**

Pour occuper les jeunes pendant les vacances scolaires et le mercredi, on dénombre **12 centres de loisirs sans hébergement** (hors Blois) sur le territoire du Pays ; celui de Feings est intercommunal, avec Fougères et Ouchamps.

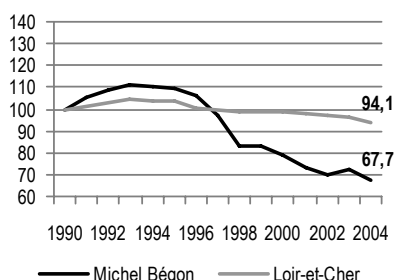
**La ville centre offre de nombreuses possibilités**, sous différentes formes : 3 centres de loisirs municipaux pour les 3 à 6 ans et 2 pour les moyens (7 à 12 ans), 7 sites d'animation de proximité, dont 1 réservé aux petits. Pendant les vacances, les jeunes de 4 à 17 ans peuvent choisir dans une large gamme d'activités sportives, artistiques, nature ou d'expression, dans le cadre du "Punch". S'y ajoute une offre dense du réseau associatif (Maisons de Bégon, des Provinces, ALCV, etc.).

Evolution des effectifs  
des collèges publics du Pays  
base 100 en 1990

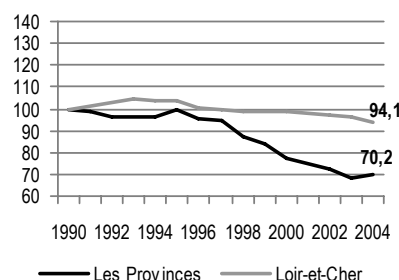
Collège Augustin Thierry - Blois



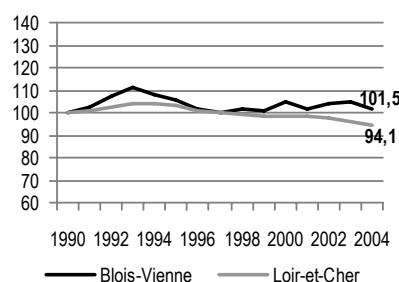
Collège Michel Bégon - Blois



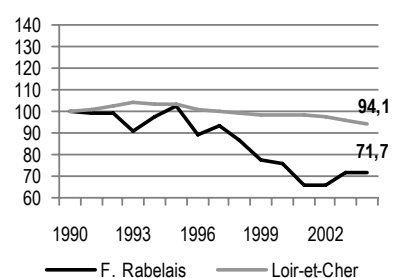
Collège Les Provinces - Blois



Collège Blois Vienne - Blois



Collège François Rabelais - Blois



D'après source : Inspection Académique

## Les collèges

Le Pays est concerné par **10 secteurs de recrutement des collèges publics** : Bracieux, Contres, Onzain, Saint-Laurent-Nouan, Vineuil et les cinq de Blois. On recense également quatre **établissements privés** à Blois, un à Vineuil et un à Sambin.

Le collège d'Onzain dispose d'une section football d'une capacité d'accueil de 30 élèves et d'un internat.

Depuis dix ans, **les effectifs des différents collèges publics s'inscrivent globalement à la baisse, à l'exception des collèges de Blois Vienne et Contres**. Pour ce dernier, le rythme de croissance s'est même accéléré depuis 2000 et les perspectives d'évolution restent, pour cet établissement, très favorables pour les années à venir.

Sur l'agglomération de Blois, l'évolution démographique défavorable se conjugue avec une évasion de plus en plus importante vers les collèges privés, dont les effectifs progressent depuis plusieurs années.

### Part des collégiens résidant dans le secteur de recrutement scolarisé dans le collège en 2005 (en %)

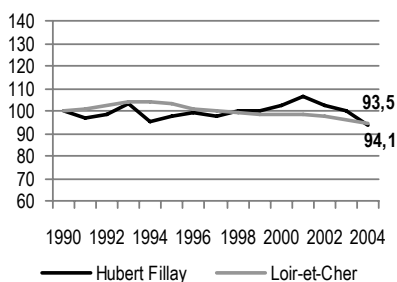
| Etablissement public                        | Commune             | Part des collégiens<br>résidant dans le<br>secteur de recrutement<br>scolarisé dans le collège<br>(en %) |
|---------------------------------------------|---------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Collège Augustin Thierry (hors Blois)       | Blois               | 64                                                                                                       |
| Collège Michel Bégon (hors Blois)           | Blois               | 53,7                                                                                                     |
| Collège Les Provinces (hors Blois)          | Blois               | 71,4                                                                                                     |
| Collège Blois Vienne (hors Blois)           | Blois               | 73,8                                                                                                     |
| Collège François Rabelais et ville de Blois | Blois               | 72,2                                                                                                     |
| Collège Hubert Fillay                       | Bracieux            | 76,2                                                                                                     |
| Collège Saint-Exupéry                       | Contres             | 75,4                                                                                                     |
| Collège Joseph Crocheton                    | Onzain              | 83,1                                                                                                     |
| Collège Marie Curie                         | Saint-Laurent-Nouan | 86,9                                                                                                     |
| Collège Marcel Carné                        | Vineuil             | 80,7                                                                                                     |

D'après source : Inspection Académique

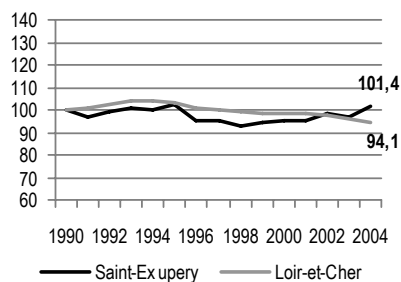
L'ensemble des collèges accueille en général une fois par semaine des permanences du Centre d'Information et d'Orientation (CIO).



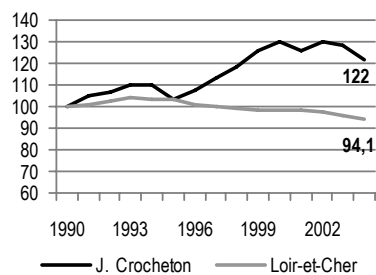
Collège Hubert Fillay - Bracieux



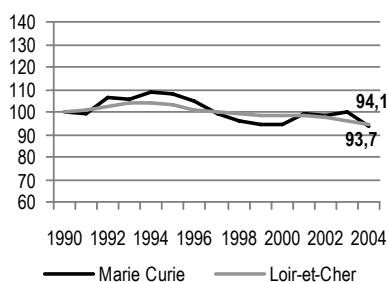
Collège Saint-Exupéry - Contres



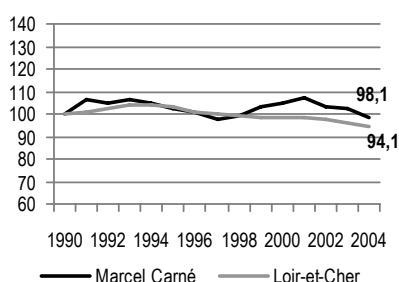
Collège Joseph Crocheton - Onzain



Collège Marie Curie - St-Laurent-Nouan



Collège Marcel Carné - Vineuil



D'après source : Inspection Académique

## Les collèges

Vendôme  
Saint-Joseph

Beaugency  
Notre Dame

Mer

Notre Dame  
Saint-Joseph

Saint-Laurent-Nouan

Marie Curie

Vineuil  
Notre Dame

Marcel Carné

Bracieux

Hubert Fillay

Onzain

Joseph Crocheton

Sambin

Le Prieuré

Contres

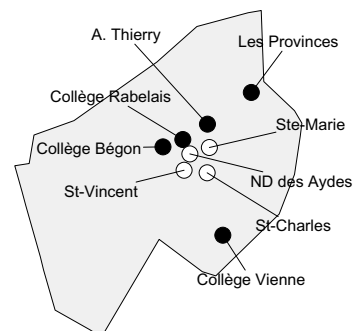
Saint-Exupéry

Romorantin-Lanthenay

Notre Dame

Amboise  
Ste Clotilde

### les collèges de Blois



● Collège public

○ Collège privé



Secteur de recrutement  
des collèges publics



Commune partagée entre  
plusieurs secteurs (Blois)



Pays

D'après source : Inspection Académique

## Liste des lycées présents sur le Pays

### Public

#### Enseignement général et technologique

Ph. Dessaignes (Blois)

C. Claudel (Blois)

A. Thierry (Blois)

#### Enseignement professionnel

S. Delaunay (Blois)

Lycée de l'Hôtellerie et du Tourisme (Blois)

Lycée Horticole (Blois)

### Privé

Notre-Dame des Aydes (Blois)

La Providence (Blois)

Sainte-Marie (Blois)

## Liste des lycées à proximité du Pays

### Public

#### Enseignement général et technologique

F. Villon (Beaugency)

C. de France (Romorantin-Lanthenay)

P. de Ronsard (Vendôme)

#### Enseignement professionnel

Denis Papin (Romorantin-Lanthenay)

Lycée Ampère (Vendôme)

Lycée Agricole (Vendôme-Areines)

### Privé

Sainte Clothilde (Amboise)

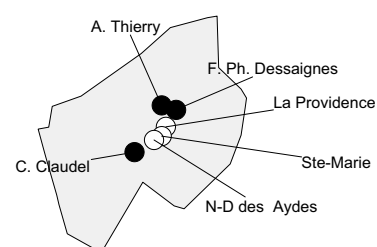
Saint-Joseph (Vendôme)

## Les lycées

Pour l'enseignement secondaire de second cycle général et technologique, les lycéens dépendent selon le cas, d'un **des 4 secteurs publics** suivants : Beaugency pour la partie orientale du Pays, l'un des trois établissements de Blois pour les autres communes. Rappelons toutefois que l'affectation est également liée au choix des options. Ces établissements disposent tous d'un internat. Blois et Vendôme comptent également des établissements privés ; on recense en outre un lycée agricole à Areines.

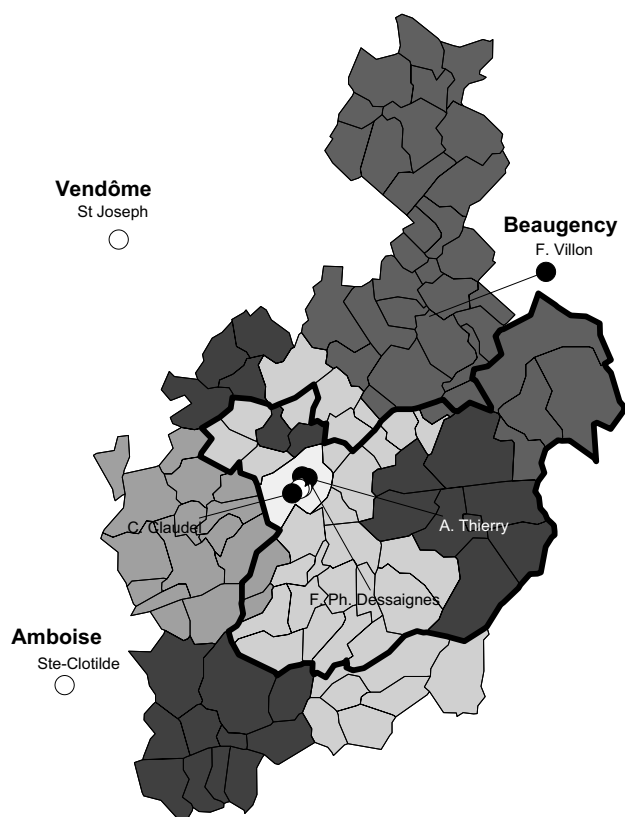
## Les lycées d'enseignement général

### les lycées de Blois



- Lycée d'enseignement général privé
- Lycée d'enseignement général public

- District de recrutement
- Pays des Châteaux



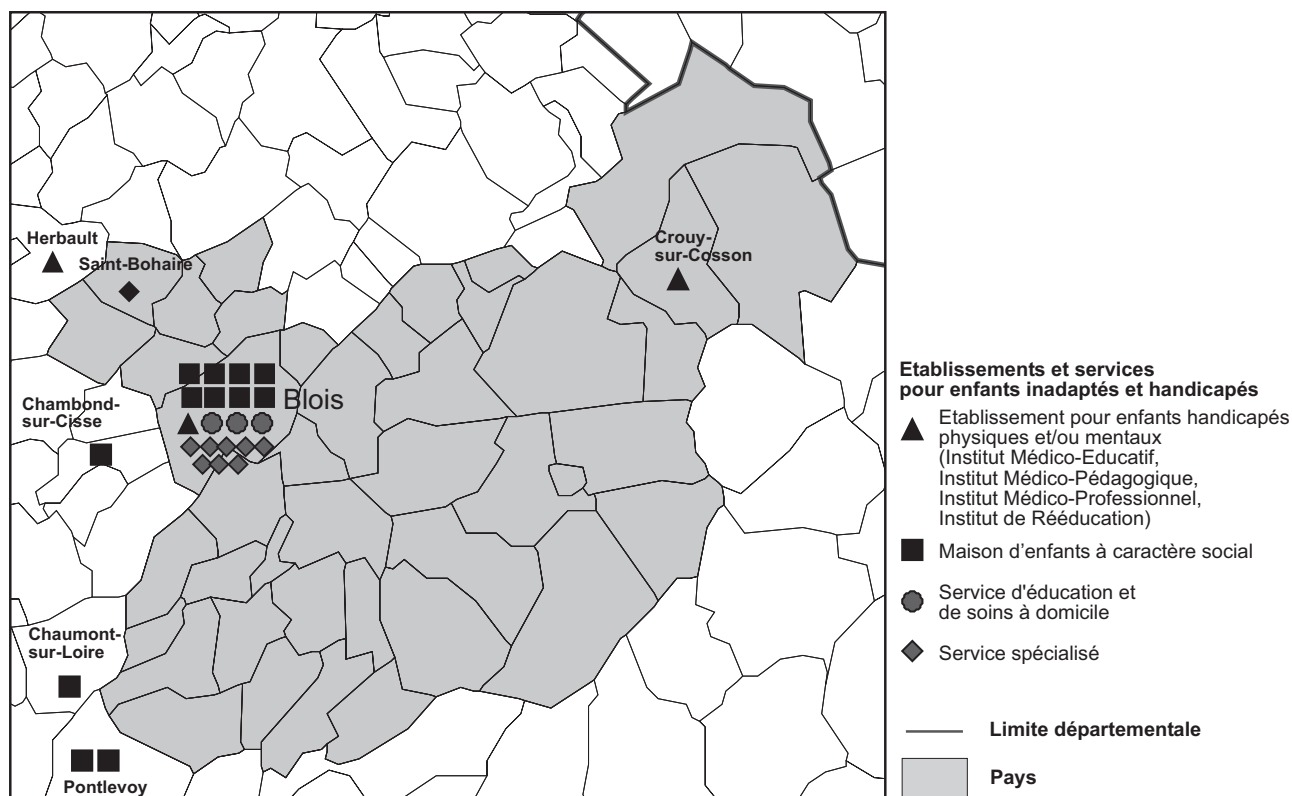
D'après source : Inspection Académique

## L'accueil de l'enfance inadaptée

Pour accueillir, former et soigner les enfants connaissant des troubles ou des difficultés, le Loir-et-Cher dispose d'un réseau assez dense d'établissements et de services. Blois en accueille la majorité :

- **l'Institut Médico-Educatif (IME) des Papillons Blancs à Blois** propose 48 places en semi-internat pour des jeunes de 6 à 20 ans dont 36 réservées aux enfants déficients intellectuels et 12 pour des jeunes polyhandicapés.
- **l'Institut Médico-Educatif (IME) "les Basses Fontaines" à Crouy-sur-Cosson** regroupe 75 places pour jeunes déficients intellectuels de 6 à 20 ans.
- **l'Institut de rééducation "le Logis" de Saint-Bohaire** dispose d'un internat de 55 places destinés aux jeunes de 6 à 20 ans souffrant de troubles de la conduite et du comportement.
- **Trois services d'éducation et de soins à domicile** sont basés à Blois et totalisent 85 places (33 pour déficients intellectuels et polyhandicapés, 35 pour jeunes handicapés moteurs et 20 pour jeunes souffrant de troubles de la conduite et du comportement).
- des **consultations spécialisées** sont assurées par le Centre médico-psycho-pédagogique ainsi que le Centre d'action médico-sociale géré par le Centre hospitalier. Ce dernier est doté d'une capacité de 75 places pour le dépistage précoce de handicaps, la rééducation et les soins ambulatoires, les concertations pluridisciplinaires et la guidance parentale.

## Etablissements et services pour enfants inadaptés et handicapés en Loir-et-Cher



D'après source : Conseil Général de Loir-et-Cher

La mission Enfance du Conseil Général intervient, au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), dès lors qu'une menace pèse sur l'éducation ou le bien-être d'un enfant : maltraitance, problèmes financiers, etc. Elle constitue l'une des quatre grandes missions du Service social du Conseil Général (cf volet action sociale).

Lorsqu'une famille connaît des difficultés d'ordre éducatif, psychologique, relationnel qui risquent de mettre en danger la santé, la sécurité, la moralité ou l'éducation des enfants, une mesure d'action éducative en milieu ouvert (AEMO) peut être mise en place par le Centre éducatif et social spécialisé pour les AEMO judiciaires, par le Centre de Consultations spécialisé pour les AEMO administratives. Ces mesures permettent de maintenir le mineur dans son milieu tout en apportant aide et conseil à la famille.

**Le Centre éducatif pour enfants et adolescents en placement spécialisé**, qui bénéficie de l'habilitation de la Justice et de l'Aide Sociale à l'Enfance (Conseil Général) est doté de 121 places pour le Loir-et-Cher, toutes localisées à Blois :

- le foyer de Loyre, réservé aux garçons de 13 à 18 ans,
- le foyer "Bougainville" pour des jeunes de 13 à 19 ans,
- le Service d'accueil d'urgence de mineurs de 14 à 18 ans,
- le Service d'aide à l'autonomie composé d'appartements pour les jeunes de 18 à 21 ans,
- le Service de placement familial prend en charge des jeunes de 0 à 18 ans victimes de violences graves pour lesquels une mesure de protection judiciaire a été prononcée.

**Le Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille (CDEF)** comprend la Maison de l'Enfance qui permet un accueil d'urgence des 3 à 14 ans, le Service d'accueil Mères et Enfants pour les mères en difficulté en attente d'un enfant (éventuellement accompagnées d'un jeune enfant) et la Maison des Apprenties du Centre Educatif Professionnel (10 places pour les jeunes filles à partir de 13 ans en difficultés sociales et familiales).

Sont également regroupés à Blois les différents **services liés à la justice** (Service d'investigation et d'orientation éducative, Service d'enquêtes sociales), le Centre d'action éducative de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), ainsi que le service de **Prévention Spécialisée** de Blois qui intervient sur l'ensemble de l'arrondissement.

# Formation, insertion professionnelle et emploi

## L'apprentissage

Plusieurs filières de formation par alternance existent en Loir-et-Cher et dans les environs :

- le CFA du Bâtiment et le CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat spécialisé dans l'hôtellerie et la restauration et le CFA agricole, à Blois ;
- le CFA des Transports (PROMOTRANS), à Saint-Ouen (conduite et maintenance) ;
- le CFAAD du Loir-et-Cher à Vendôme-Areines, spécialisé dans la production florale et légumière, les travaux paysagers et l'aménagement de l'espace ;
- le CFA de l'Industrie du Centre, qui dispose de trois sites, à Amboise, Orléans et Châteaudun.

Parmi les spécialités moins courantes, les jeunes peuvent se préparer par l'apprentissage aux métiers de la pharmacie (préparateur) à Joué-les-Tours et Orléans, de l'horlogerie à Tours, de la banque et de la finance à Orléans, du sport et de l'animation à Olivet, de l'hygiène et de l'environnement à Tours. Rappelons que l'apprentissage prépare au CAP et BEP, mais aussi à des Bac Pro, des BTS et DUT, des Licences et des Mastères, ainsi que des diplômes d'ingénieur.

## L'offre de formation supérieure à proximité du Pays des Châteaux

En matière de formation supérieure, **le Loir-et-Cher tire parti d'une situation privilégiée entre trois grandes villes universitaires, Orléans, Tours et Le Mans**. Il dispose lui-même de plusieurs atouts en la matière avec le pôle Blésois :

- 2 écoles d'ingénieurs, l'EIVL (génie des systèmes industriels) et l'Ecole Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage ;
- une antenne de l'université Rabelais (Tours) préparant au droit et à l'administration économique et sociale ;
- un IUT comprenant quatre départements (mesures physiques, génie des télécommunications et des réseaux, sciences et génie des matériaux, services et réseaux de communication) ;
- un IUP en génie électrique et informatique industrielle, conduisant jusqu'au Master professionnel ;
- l'ISEME (école supérieure de commerce et de management) ;
- l'IFSI, institut de formation en soins infirmiers ;
- l'IUFM, institut universitaire de formation des maîtres ;
- l'ETIC, Ecole Technique de l'Image de Communication.

Les lycées proposent également une grande variété de BTS, tant dans le domaine agricole, industriel que tertiaire.

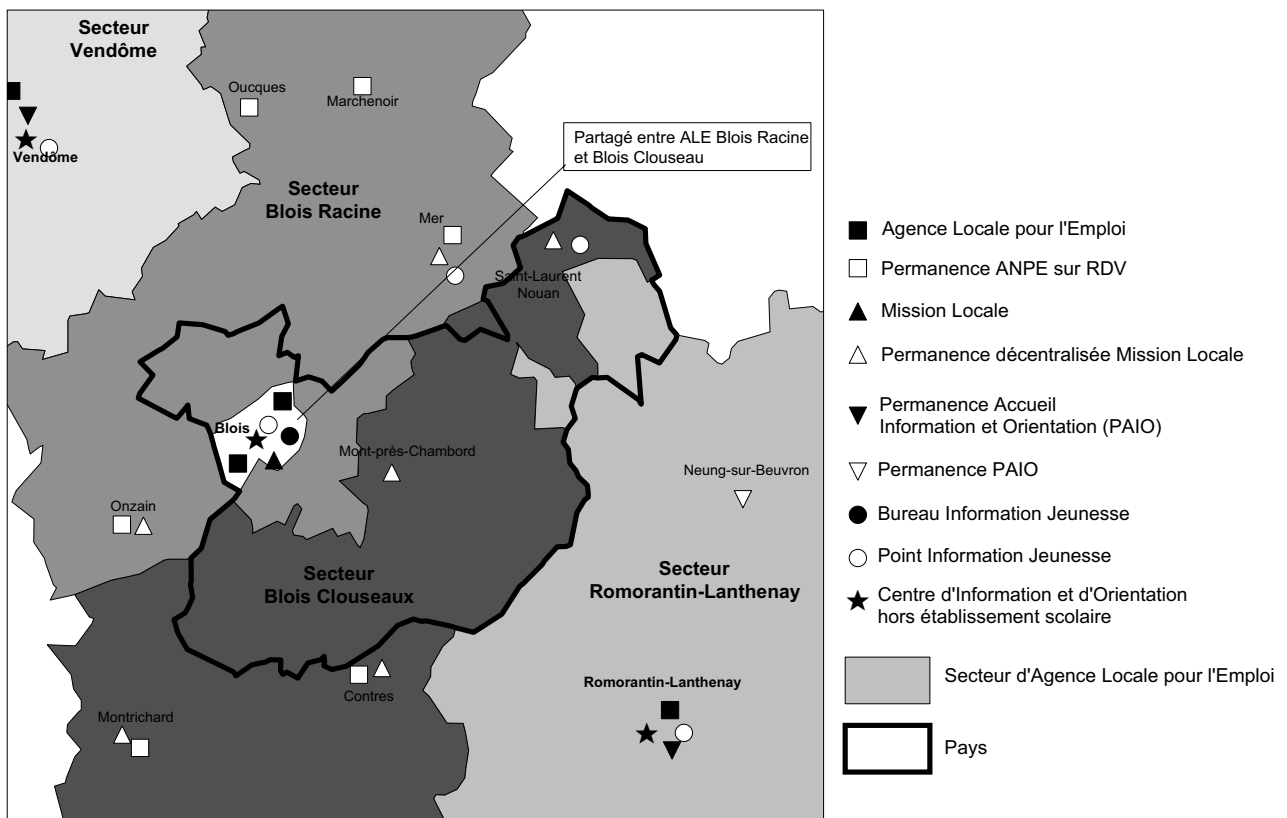
L'offre régionale est vaste. Autour du Loir-et-Cher, on trouve 6 écoles d'ingénieurs (2 à Tours, 2 à Orléans, 1 à Bourges et au Mans), 7 IUT comprenant 28 filières différentes, 2 IUP. Les universités sont dotées de l'ensemble des filières classiques. Parmi les spécificités, on signalera la faculté de médecine et de pharmacie de Tours.

## La formation professionnelle et continue

On recense en Loir-et-Cher de très nombreux organismes pour se former tout au long de la vie, tant sur le plan professionnel que personnel, allant des principaux réseaux nationaux aux entreprises individuelles. Parmi les plus importants, citons le CIMI (Centre International de Maintenance Industrielle - Blois), le centre de l'AFPA et l'antenne du CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers) à Blois, le GRETA (Blois, Vendôme), l'ISMER (Institut Supérieur de Management et d'Economie Rurale) à Vendôme et le CFPPA (Centre de Formation Professionnelle Pour Adultes) d'Areines.

Plusieurs autres organismes de formation continue sont également localisés à Blois, tels que l'AFEC ou Start-Up. Ils organisent régulièrement des sessions décentralisées, sur demande, pour différents publics et en particulier les demandeurs d'emploi.

## Les structures d'information



D'après sources : ANPE, Mission Locale, PAIO, CIO, Site Etoile Région Centre - 2005

## Points d'information et lieux d'accueil des demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi du Pays des Châteaux dépendent des **deux agences locales de l'ANPE de Blois et de l'ANPE de Romorantin** pour La Ferté-Saint-Cyr et Thoury. Aucune permanence n'est assurée sur le territoire. Il convient de préciser toutefois que de nombreuses démarches (consultations des offres d'emploi notamment) peuvent aujourd'hui être effectuées par Internet. La "Maison de l'Emploi et de la Formation" de Saint-Laurent-Nouan vient en aide aux demandeurs sur le plan des démarches, de la rédaction des CV et de l'orientation vers une formation. Elle tient une permanence à La Ferté-Saint-Cyr.

Les jeunes de 18 à 25 ans rencontrant des difficultés d'insertion dans la vie active peuvent s'adresser à la **Mission Locale du Blésois**. Outre l'accueil à son siège à Blois, celle-ci assure des permanences décentralisées une fois par mois (sur rendez-vous) à Mont-Près-Chambord et Saint-Laurent-Nouan. Cette dernière est organisée au **Point Information Jeunesse**, qui fournit un ensemble d'informations sur les petits boulots (jobs d'été, baby sitting), les avis de concours, la vie culturelle et les loisirs. Il est ouvert 4 jours par semaine, dont le samedi. A Blois, le **Bureau Information Jeunesse** remplit des fonctions similaires et dispose d'un vaste fonds documentaire, ainsi que d'un espace numérique. Il est labellisé "point Cyb". Notons que les communes de La Ferté-Saint-Cyr et Thoury sont rattachées à la PAIO de Romorantin et non à la Mission Locale.

Le relais local de l'**APECITA** (Association pour l'emploi des cadres, ingénieurs et techniciens de l'agriculture et de l'agroalimentaire) est localisé à la Chambre d'Agriculture, à Blois. Les contacts avec les **ASSEDIC** peuvent se réaliser à l'antenne départementale, également localisée au chef-lieu du département.

## L'insertion par l'activité économique

De **nombreuses structures d'insertion** sont présentes à Blois, dans différents domaines : emplois de maison, travaux de bricolage, restaurant, aménagement d'espaces verts, activités de recyclage, cultures maraîchères, etc. Certaines ont une activité purement locale (Régie de Quartier par exemple), mais d'autres assurent une intervention plus large au sein du territoire. L'association "**Eclair au Service du Quotidien**" a ainsi mis en place des antennes à La Chaussée-Saint-Victor, Vineuil et Mont-Près-Chambord. A Seur, l'association "Aux Berges du Beuvron" a créé une épicerie de première nécessité avec dépôt de pain, presse, bar et animations diverses. Par ailleurs, une expérience innovante a été mise en place par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, l'entreprise d'entraînement pédagogique (EEP) qui replace les personnes dans un contexte professionnel en simulant l'activité d'une véritable PME.

Signalons qu'à Blois existe une **entreprise d'intérim d'insertion** (ID'EES Intérim) qui facilite le retour sur le marché de l'emploi des personnes passées par le système associatif.

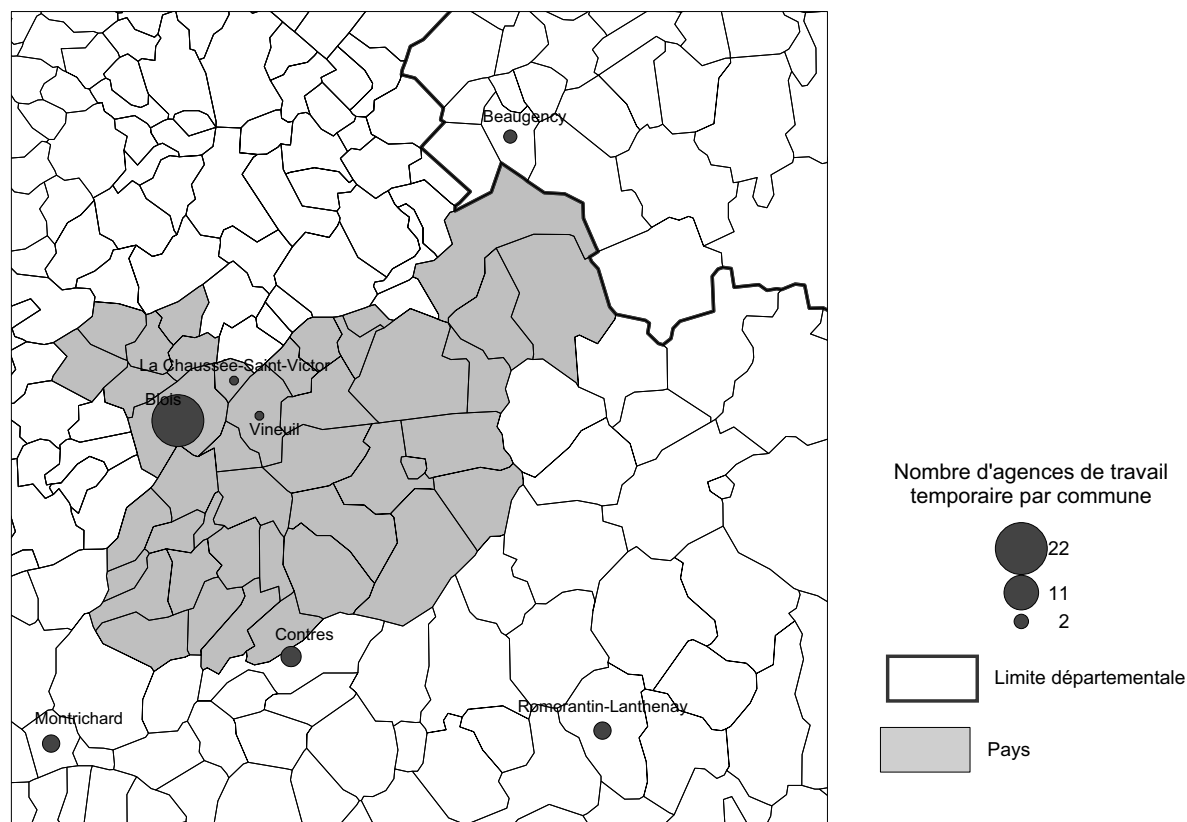
## Intérim et structures spécialisées

L'**intérim** constitue d'ailleurs de plus en plus une voie d'accès privilégiée au monde de l'entreprise, en particulier pour les jeunes. L'agglomération blésoise en compte une bonne vingtaine, dont certaines spécialisées par grand type d'activité (bâtiment, industrie, tertiaire). Les villes périphériques en sont également dotées (Contres, Beaugency).



L'association **Prométhée** intervient sur l'ensemble du département pour faciliter l'insertion des personnes handicapées dans l'entreprise. Les structures spécialisées (CAT et ateliers protégés) sont traitées dans le volet Services aux personnes handicapées.

## Les agences de travail temporaire



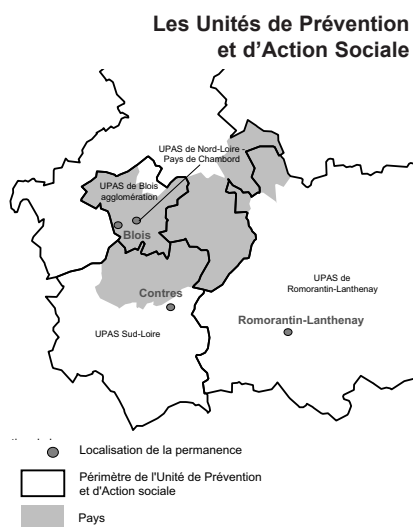
D'après source : Observatoire - 2005

## Les services aux créateurs d'entreprises

Pour accompagner les porteurs de projet, faciliter leurs démarches et les orienter vers les sources de financement les plus appropriées, le Loir-et-Cher dispose de plusieurs outils. Le réseau des **Chambres Consulaires** propose des stages de création d'entreprise et accueille les postulants à la maison des entreprises à **Blois**. La Chambre de Métiers et de l'Artisanat assure également la gestion de **Loir-et-Cher Initiative** (plate-forme d'initiative locale). Du côté du milieu associatif, on relève la **délégation départementale d'EGEE** (Entente entre les Générations pour l'Entreprise et l'Emploi) avec 17 bénévoles et la **Cagnotte Emploi Solidarité** qui apporte un soutien financier sous forme de prêt sans intérêts.

Pour les démarches de prospection, d'aide au développement et à l'implantation, Agglopolys dispose d'un service propre, ainsi que de la SEMADEB. Les élus et les techniciens peuvent par ailleurs s'appuyer sur l'**ADELEC** et le réseau des Chambres Consulaires. Le classement en Zone Franche Urbaine d'une partie des quartiers nord de Blois est un facteur d'attractivité puissant pour l'implantation de nouvelles unités, qui bénéficient d'avantages fiscaux et sociaux. **Un hôtel d'entreprises est en cours de création au sein du périmètre pour favoriser ce mouvement.**





D'après source : Conseil Général de Loir-et-Cher

La loi de décentralisation a confié au **Conseil Général** la responsabilité et le financement du Service Départemental d'Action Sociale.

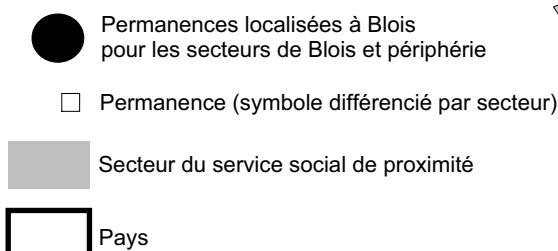
Le Loir-et-Cher est divisé en cinq **UPAS (Unité de Prévention et d'Action Sociale)**, assurant quatre missions fondamentales :

- le service social de proximité,
- l'insertion,
- la protection maternelle et infantile,
- l'enfance.

A l'intérieur de chaque UPAS, le **service social de proximité** est sectorisé de manière à couvrir le territoire de façon homogène.

Ses missions sont multiples :

- accueillir, informer et orienter le public,
- faciliter l'accès éventuel aux prestations ou dispositifs (FSL, RMI par exemple),
- effectuer des évaluations et diagnostics qui le conduiront à proposer des interventions au titre de l'aide sociale à l'enfance (aide financière, aide à domicile, prise en charge physique),
- proposer des mesures de protection,
- réaliser un suivi préventif ou proposer une prise en charge plus spécifique,
- assurer la mission de prévention de l'enfance maltraitée et intervenir après la réception de signalements d'enfants en danger,
- organiser des actions collectives en faveur de familles en situation de précarité financière ou confrontées à un problème de logement ou d'insertion.



# L'action sociale

## Les acteurs

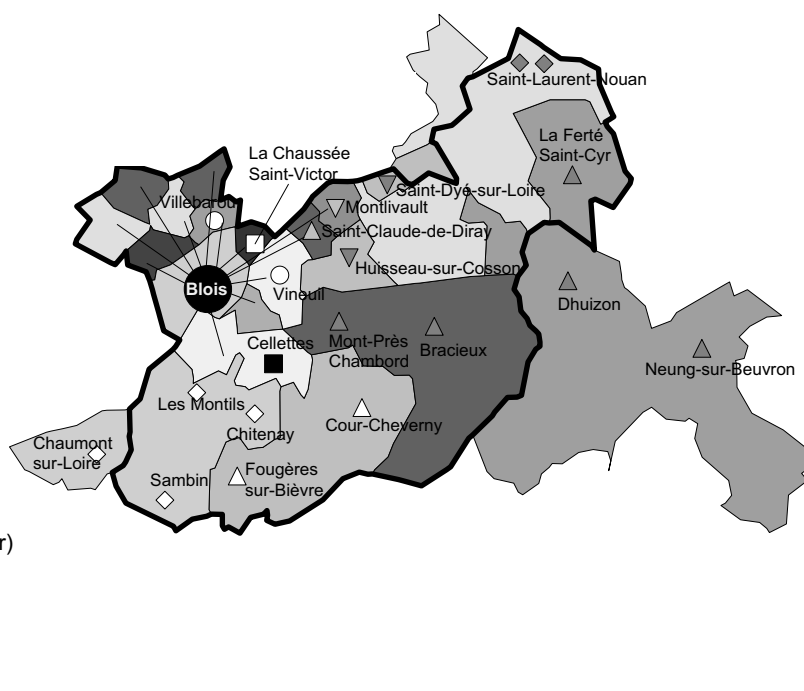
### Les permanences et lieux d'accès des services à vocation départementale

#### Le service social de proximité du Conseil Général

Le Pays des Châteaux se trouve partagé principalement entre l'**UPAS (Unité de Prévention et d'Action Sociale) de Blois agglomération**, celle de **Nord Loire - Pays de Chambord** et celle de **Sud Loire** ; les communes de Thoury et la Ferté-Saint-Cyr étant rattachées à l'**UPAS de Romorantin-Lanthenay**. Au total, **23 secteurs du Service Social de Proximité** couvrent le territoire du Pays, dont 16 sont en partie ou en totalité consacré à la ville de Blois.

Chacune des permanences rencontre en moyenne entre 100 et 160 familles par an.

#### Le service social de proximité du Conseil Général



D'après source : Conseil Général de Loir-et-Cher

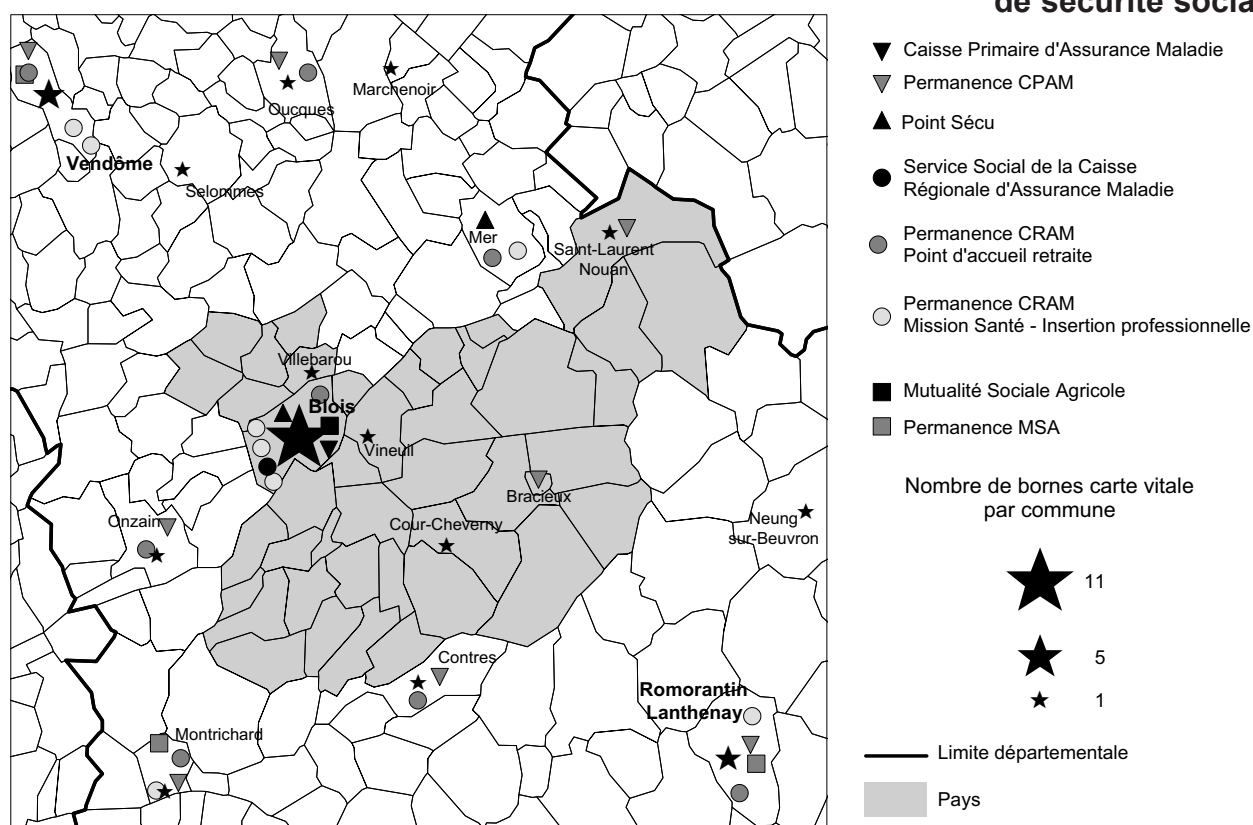
## Les organismes de sécurité sociale

### • La Caisse Primaire d'Assurance Maladie - CPAM

Pour se rapprocher des assurés sociaux, leur permettre de s'informer et de régler toutes les formalités administratives, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, dont le siège est à Blois, propose deux types de services décentralisés. **Un point sécu à Blois**, ouvert tous les jours (8h30 / 17h) et **deux permanences assurées à Bracieux et Saint-Laurent-Nouan**, une matinée par semaine. Il existe également un service téléphonique centralisé, facilement accessible.

**Des bornes "carte vitale"**, pour la mise à jour des cartes et la consultation des données qui y sont portées, sont installées dans des lieux publics (mairie, centre commercial), ou des organismes liés à la santé (hôpital, MSA, mutuelles...). Sur le territoire du Pays, elles se situent à Blois (11 bornes), Villebarou, Cour-Cheverny, Vineuil et Saint-Laurent-Nouan.

## Les permanences des organismes de sécurité sociale



D'après sources : CPAM, CRAM et MSA

### • La Caisse Régionale d'Assurance Maladie - CRAM

Le Service social de la CRAM intervient auprès des assurés du régime général dans trois domaines :

- l'accès aux soins et le droit à la santé : il contribue au développement des conditions nécessaires à la santé pour les personnes en situation de précarité ou fragilisées par la maladie, l'accident ;
- le maintien dans l'emploi : il participe à la prévention de la désinsertion professionnelle par une prise en charge précoce des personnes en arrêt de travail du fait d'une maladie ou d'un accident ;
- l'aide aux personnes en perte d'autonomie : il recherche les solutions personnalisées pour aménager les conditions de vie des personnes âgées ou handicapées, en favorisant notamment leur maintien à domicile (pour ce dernier point, voir les volets correspondants).

Les personnes ont en général le choix entre plusieurs lieux de rencontre d'un assistant social (sur rendez-vous). Pour le Pays, des **permanences du service santé - insertion professionnelle se tiennent à Blois (à la CPAM)** une fois par semaine, en fonction des différents périmètres de compétence. Ceux-ci se recoupent d'ailleurs le plus souvent, pour laisser le choix aux assurés. Si la personne ne peut se déplacer du fait de ses problèmes de santé, l'assistant social se rend à son domicile.

#### • La Mutualité Sociale Agricole

La MSA constitue le guichet unique de ses adhérents pour l'ensemble des questions de protection sociale : santé, famille, retraite. **Aucune permanence** n'est organisée sur le territoire du Pays, **le siège étant situé à Blois.**

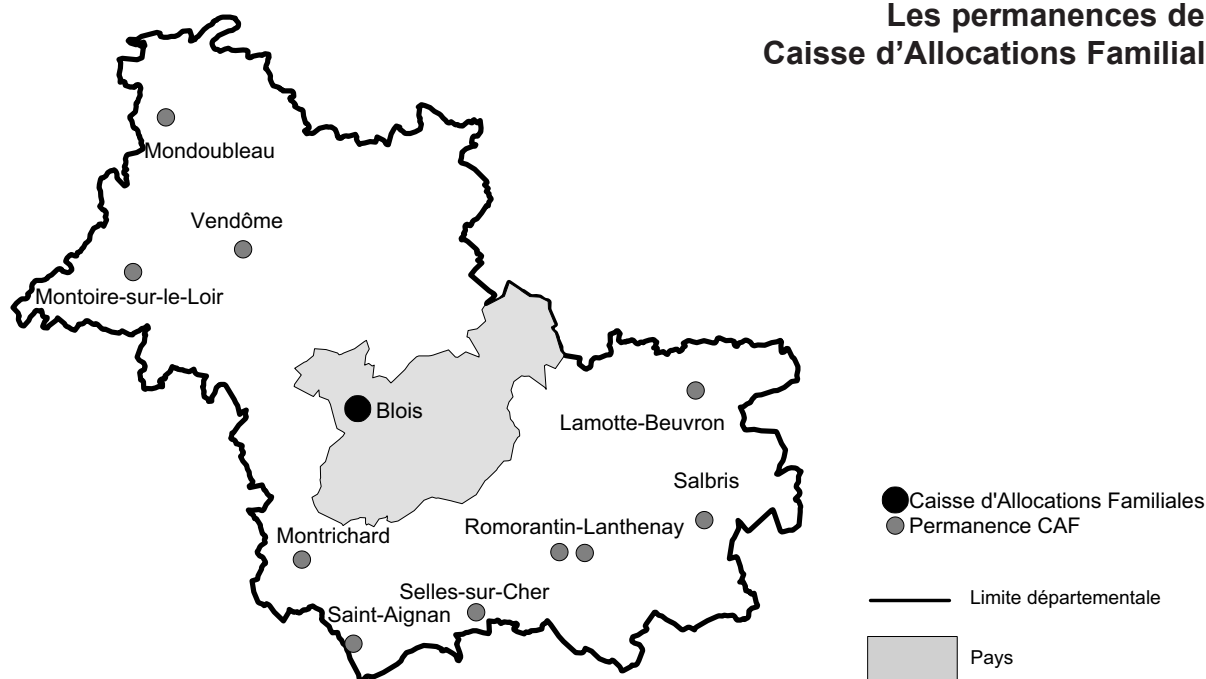
#### La Caisse d'Allocations Familiales

**Aucune permanence administrative de la CAF** n'est organisée dans le Pays, en dehors du **siège à Blois.**

#### Les services sociaux des collectivités

La communauté d'agglomération de Blois, Agglopolys, s'est dotée de la compétence dans le domaine de l'action sociale au 1er janvier 2005. Le CCAS de Blois a été transformé en conséquence en CIAS, ce qui devrait permettre à terme de fédérer les services existants comme l'aide à domicile, mais aussi d'apporter à certaines communes de nouveaux services dont elles n'auraient pu bénéficier isolément. Les mairies continueront à jouer leur rôle de proximité et conserveront pour la plupart un service social. Hors Agglopolys, une vingtaine d'autres communes du Pays ont déclaré disposer d'un CCAS ou, au minimum, d'un service social structuré.

#### Les permanences de la Caisse d'Allocations Familiales



D'après source : CAF

#### Des services à domicile pour tous

**La Fédération ADMR** (Aide à Domicile en Milieu Rural) du Loir-et-Cher regroupe 12 associations locales intervenant sur un périmètre spécifique et l'association ADMR Handi-Cap-Vie qui œuvre sur l'ensemble du département. Elle compte 310 bénévoles et 1 929 salariés (980 équivalents temps plein) en 2004. Elle apporte des services en matière de santé (SSIAD), de maintien à domicile (voir les volets personnes âgées et personnes handicapées) et un soutien aux familles.

Lorsqu'un événement nouveau au sein du foyer vient bouleverser l'organisation familiale (maladie, grossesse, déménagement, surcharge...), mais aussi pour l'insertion ou la réinsertion des personnes ou familles en difficulté sociale, l'ADMR met à disposition des professionnels qualifiés, auxiliaire de vie sociale (AVS) ou technicienne de l'intervention sociale et familiale (TISF) suivant la nature des besoins. Ces aides peuvent se présenter sous différentes formes :

- aide à la vie quotidienne (ménage, repas, repassage, courses...);
- accompagnement dans les démarches (budget, relation avec les organismes...);
- relais pour maintenir un équilibre familial lors de difficultés passagères (naissance, maladie, décès...);
- aide à l'insertion sociale et éducative (suivi scolaire, activités ludiques...).

Ces types d'intervention peuvent être pris en charge par les caisses d'allocations familiales ou le Conseil Général. En 2004, plus de 600 familles en ont bénéficié.

Précisons que les **aires d'intervention des associations locales** sont en cours de modification pour se rapprocher de celles des SSIAD. C'est notamment le cas en Sologne et dans la vallée du Cher.

La Fédération ADMR est agréée "service aux personnes".

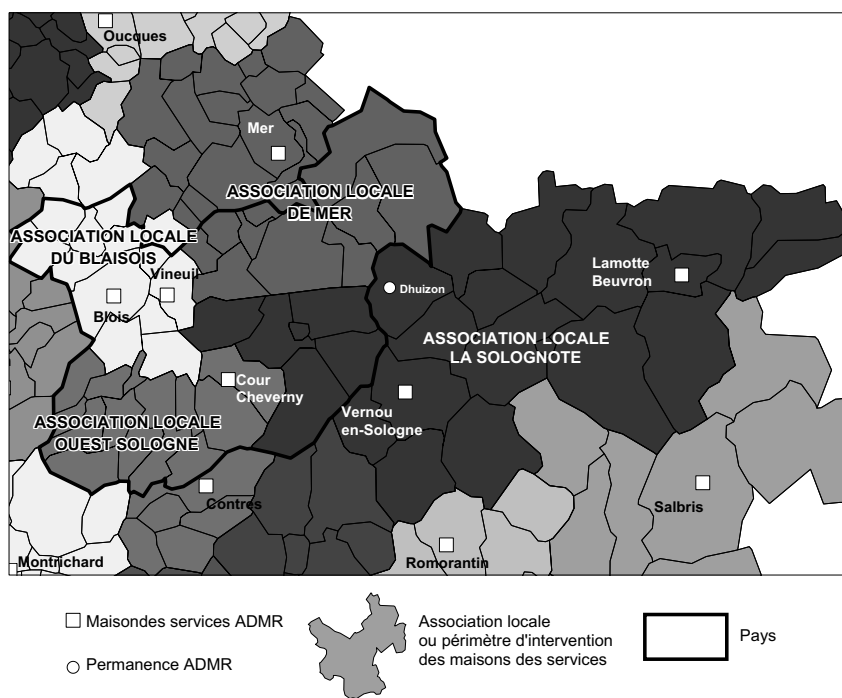
**L'AMPAD** (Association pour le Maintien des Personnes A Domicile) est une association basée à Contres qui a deux domaines de compétences : les soins à domicile (SSIAD) et le portage de repas. Elle intervient sur 19 communes pour les premiers et sur 20 pour le second.

## Le mouvement associatif

**Quatre associations de la Fédération ADMR** interviennent sur le territoire du Pays, celles du Blaisois, de Mer, de Ouest-Sologne et la Solognote. En plus du siège social de la fédération, une Maison des Services s'est ouverte à Vineuil, une autre est localisée à Cour-Cheverny. D'autres sont situées en périphérie du Pays, à Onzain, Contres, Mer et Vernou-en-Sologne.

Une partie du territoire est également couverte par l'Association pour le Maintien des Personnes A Domicile (AMPAD) de Contres.

### Périmètre d'intervention des associations locales ADMR



D'après source : ADMR - février 2006

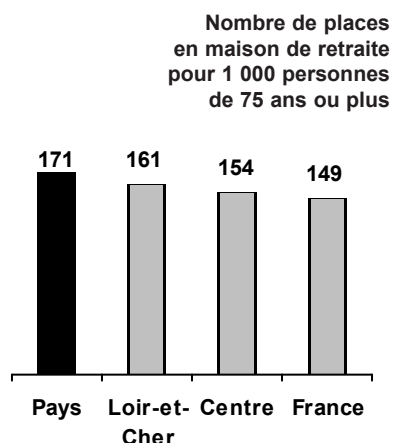
## Les services aux personnes âgées

### Une forte densité de places d'accueil

Le Pays des Châteaux compte **16 structures d'accueil pour personnes âgées**, dont plusieurs dépendent du Centre Hospitalier de Blois. Elles se répartissent en 14 maisons de retraite (dont 6 à Blois) et deux foyers-logements, localisés au chef-lieu du département. Au total, la capacité atteint **1 415 places**, soit 171 places pour 1 000 personnes de 75 ans ou plus. **Ce ratio de couverture des besoins est nettement supérieur à la moyenne départementale** (161 places pour 1 000 personnes), qui se situe un cran au-dessus de celles des échelons géographiques supérieurs.

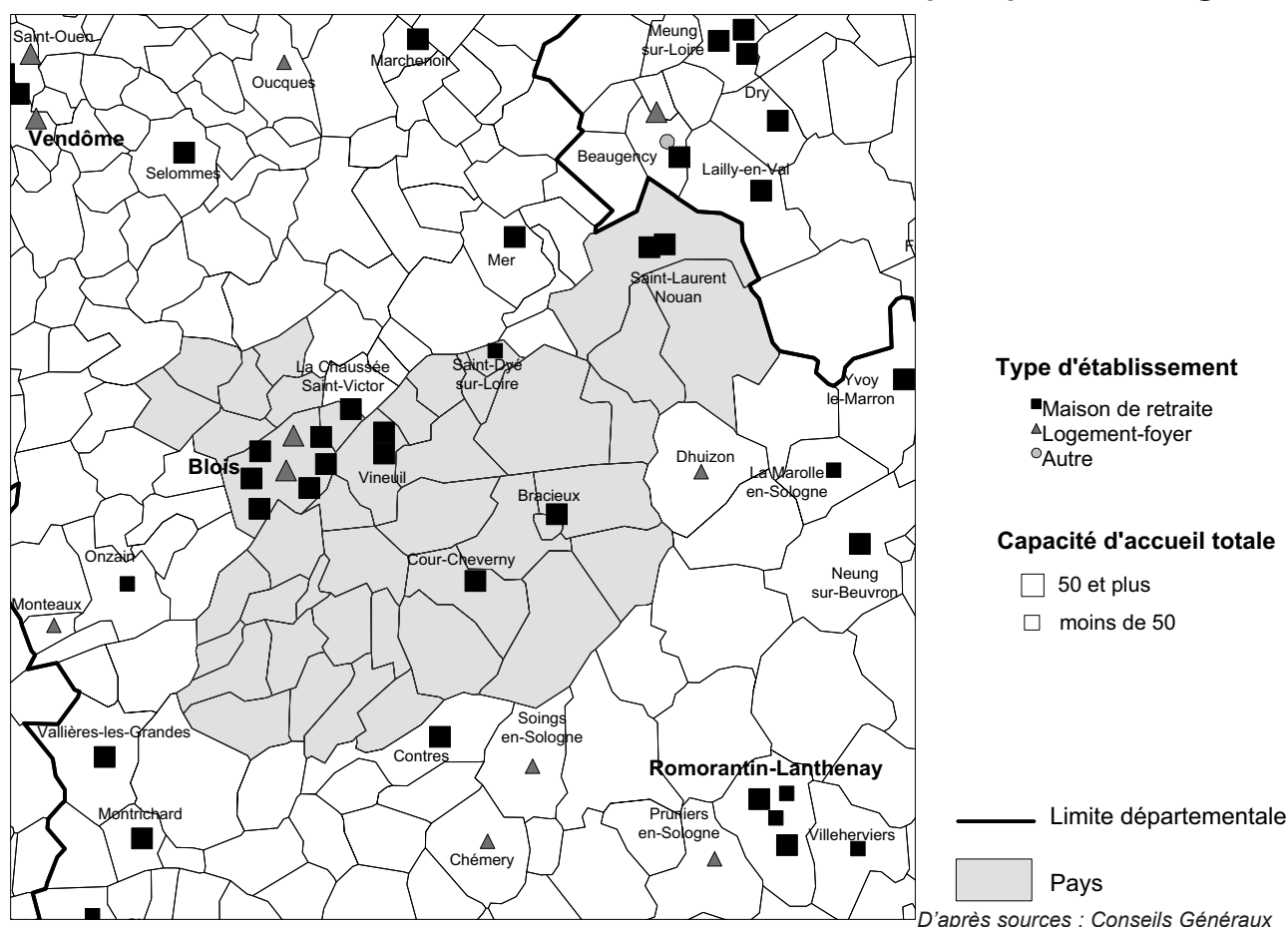
A noter que l'une des deux structures situées à Saint-Laurent-Nouan est un centre d'accueil, d'hébergement et de soins pour personnes âgées atteintes de démence sénile type Alzheimer. Signalons que les deux unités de la Maison de Pimpeneau à Vineuil sont comptabilisées distinctement.

D'autres établissements se trouvent à proximité du Pays : maisons de retraite de Mer, Contres, Onzain et Lailly-en-Val (45), foyers-logements à Dhuizon, Soings-en-Sologne et Beaugency.



D'après sources : Conseil Général - INSEE

## Les structures d'accueil pour personnes âgées



Le **CLIC** a pour mission :

- l'accueil, l'écoute, l'orientation et l'information des personnes de plus de 60 ans, de leur famille et des professionnels
- l'évaluation des besoins, aide à la mise en place de réponses concrètes et adaptées aux situations, suivi, coordination.

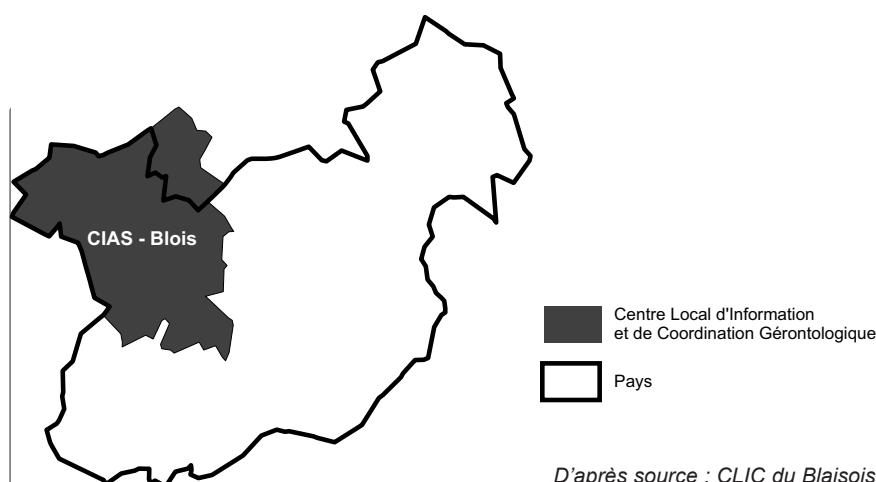
Les objectifs sont notamment :

- d'apporter une réponse globale aux besoins des personnes âgées dépendantes, fragiles ou en perte d'autonomie,
- de permettre le soutien à domicile, l'accès à une filière de soins gériatriques, de favoriser le retour à domicile ou aider à l'entrée en institution,
- de prévenir les situations de dépendance et de crise et d'assurer une mission de veille et d'alerte afin d'éviter les ruptures de prise en charge,
- de renforcer l'efficacité des prestations et des moyens mis en œuvre.

## Les coordinations gérontologiques

Le **CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique) du Blaisois**, intervient pour l'instant sur le territoire de 14 communes : Blois, Cellettes, Chailles, Fossé, La Chaussée-Saint-Victor, Marolles, Saint-Bohaire, Saint-Denis-sur-Loire, Saint-Gervais-la-Forêt, Saint-Lubin-en-Vergonnois, Saint-Sulpice-de-Pommeray, Villebarou, Villerbon et Vineuil. Il organise des permanences dans 4 quartiers de Blois (Nord, Provinces, Quinière et Vienne).

### Les Centres Locaux d'Information et de Coordination Gérontologique



## L'aide à domicile

Plusieurs structures ont institué des systèmes d'aide aux personnes âgées dépendantes. La mise en œuvre de l'APA début 2002 a permis une meilleure organisation et une meilleure prise en charge des besoins ; le nombre des demandes a d'ailleurs considérablement augmenté par rapport aux dispositifs antérieurs.

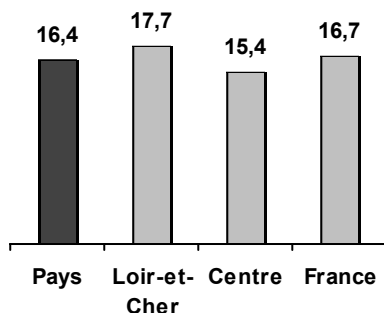
**Le CIAS du Blaisois et quatre associations locales ADMR interviennent sur le Pays**, dont le territoire est ainsi entièrement couvert (voir volet action sociale).

Les personnes âgées peuvent également faire appel, pour des travaux ménagers, de jardinage, de bricolage, etc. aux associations intermédiaires. Sur le Pays interviennent **l'association Eclair** (voir volet insertion), **Eureka et la Petite Ruche**.



Le décret du 24 juin 2004 précise que les SSIAD sont destinés aux personnes de 60 ans et plus malades ou dépendantes, ainsi qu'aux moins de 60 ans présentant un handicap ou une maladie chronique.

**Nombre de places de SSIAD installées pour 1 000 personnes de 75 ans et plus au 01.01.05 (Pays, Loir-et-Cher), au 01.01.04 (Centre, France)**

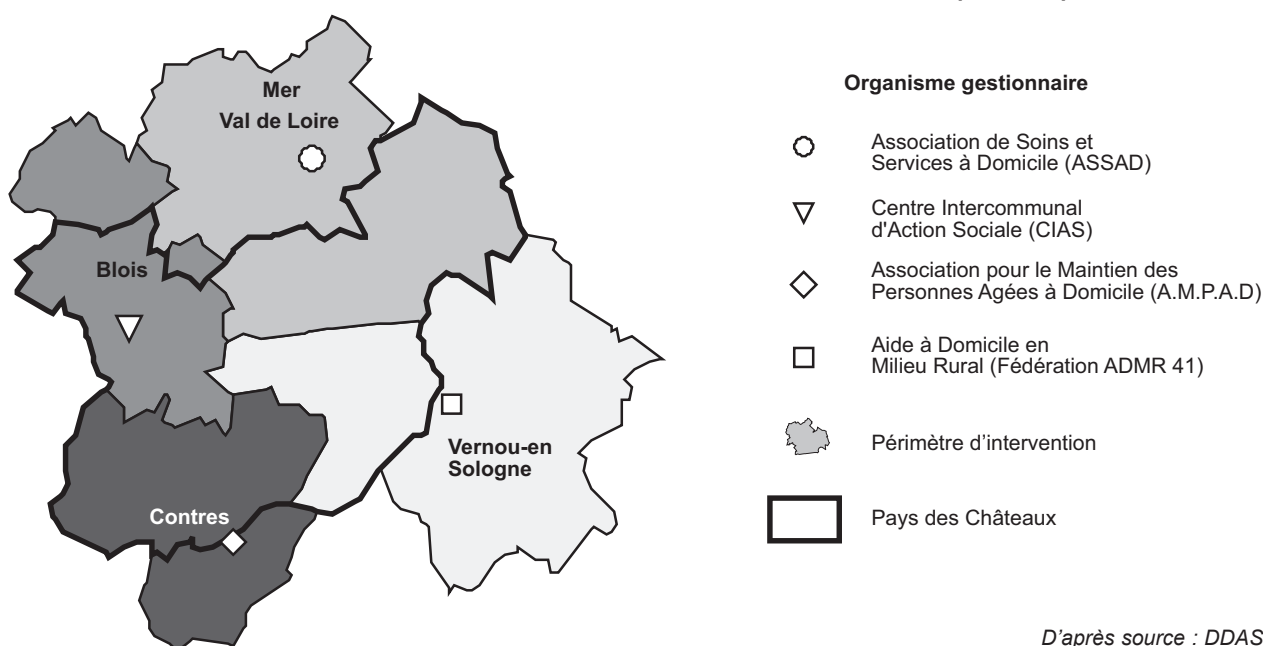


D'après sources : DDASS, DRASS, INSEE

## Les Services de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD)

L'organisation des soins infirmiers pour personnes âgées ou dépendantes est née d'initiatives locales. C'est néanmoins la DDASS qui instruit les demandes d'intervention et contrôle les organismes. **Le territoire du Pays des Châteaux est couvert par 4 structures : le CIAS de Blois, l'association locale ADMR de Vernou-en-Sologne, l'ASSAD Mer - Val de Loire et l'AMPAD de Contres.** Elles comptent au total 190 places autorisées (182 installées), mais leur aire de compétence dépasse largement la limite du Pays. Le nombre de places pour 1 000 personnes de 60 ans et plus varie entre 5,3 et 7,5 la moyenne se situant à 6,2 places. Les ratios régionaux et nationaux sont cependant calculés pour 1 000 personnes de 75 ans et plus, ce qui est plus proche de la réalité d'aujourd'hui. Pour les SSIAD qui concernent le Pays, on compte ainsi globalement **16,4 places installées pour 1 000 habitants de 75 ans et plus**, ce qui est inférieur aux moyennes départementale (17,7) et nationale (calculée à partir de données légèrement antérieures). **Le Pays des Châteaux apparaît comme le moins bien doté des cinq pays loir-et-chériens dans ce domaine.**

## Les Services de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD)



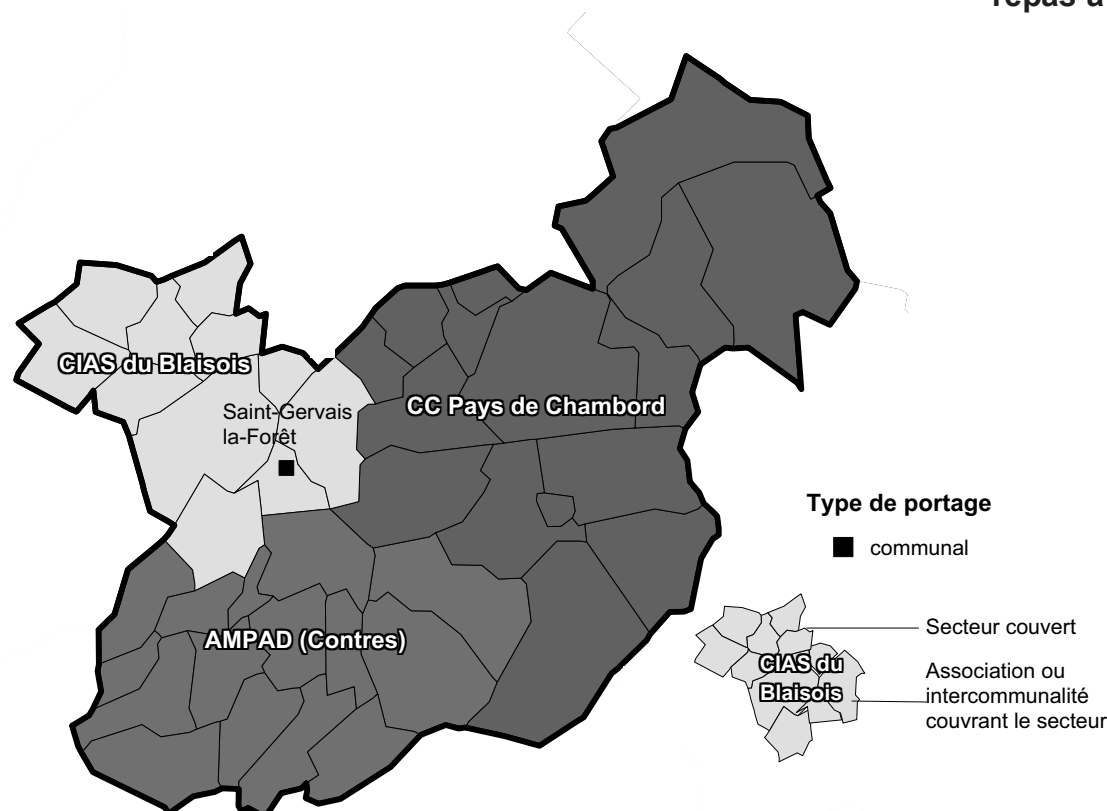
D'après source : DDASS

**La communauté de communes du Pays de Chambord** a pris en charge en 2002 le service de portage de repas à domicile pour les personnes âgées ou handicapées. En 4 ans, le nombre de repas préparés a doublé. Il devrait dépasser les 25 000 en 2005.

## Les services de portage de repas

Pour les personnes âgées qui le souhaitent, des portages de repas à domicile sont **organisés dans toutes les communes** du Pays. Ces prestations sont mises en place par le CIAS ou les communes d'Agglopolys en attendant que le service soit étendu à toute la Communauté d'Agglomération, la Communauté de communes du Pays de Chambord (qui s'est dotée de la compétence en matière de coordination des aides aux personnes âgées à domicile), l'AMPAD de Contres et le CCAS de Neung-sur-Beuvron.

## Les services de portage de repas à domicile



D'après source : Observatoire - 2005

## Les services de surveillance

Le maintien des personnes âgées à domicile pose la question des risques d'accident ou de détresse physique en l'absence de tierce personne. Pour pallier ces difficultés, des systèmes de télé-alarme ont été mis en œuvre. On en relève au moins **deux sur le Loir-et-Cher** : **Présence verte** (rattachée à la MSA), qui touche la majeure partie du département et l'**Obarpa** (Office Blaisois d'Action pour les Retraités et Personnes Agées), qui intervient sur Blois et sa périphérie.

## Les autres services

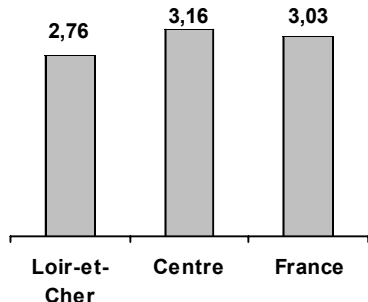
Le service social de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie met à disposition un système de permanence téléphonique à l'attention des personnes retraitées du régime général de la Sécurité Sociale en perte d'autonomie ne relevant pas de l'APA et, dans les communes du nord de l'agglomération blésoise, auprès de l'ensemble des bénéficiaires de l'APA (sauf ressortissants de la MSA). Il a pour objet de faciliter le maintien à domicile par l'écoute, l'orientation et, le cas échéant, le montage des dossiers. **La CRAM reçoit par ailleurs quotidiennement ses ressortissants à Blois, pour les questions relatives aux retraites.**

Les personnes âgées peuvent avoir recours, si nécessaire, au service appareillage de la CPAM (cf. volet santé).

Les personnes âgées rencontrant des difficultés particulières de mobilité liées à leur état de santé peuvent bénéficier des services de l'association Trans-Espace (cf. services aux personnes handicapées).

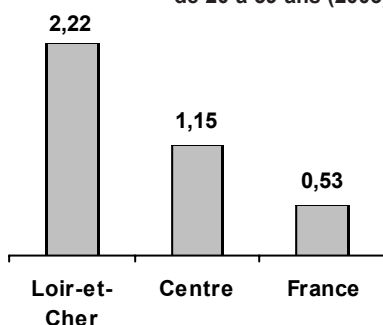


Nombre de places en CAT pour 1 000 personnes de 20 à 59 ans (2003)



D'après source : DRASS

Nombre de places en ateliers protégés pour 1 000 personnes de 20 à 59 ans (2003)



D'après source : DRASS

## Les services aux personnes handicapées

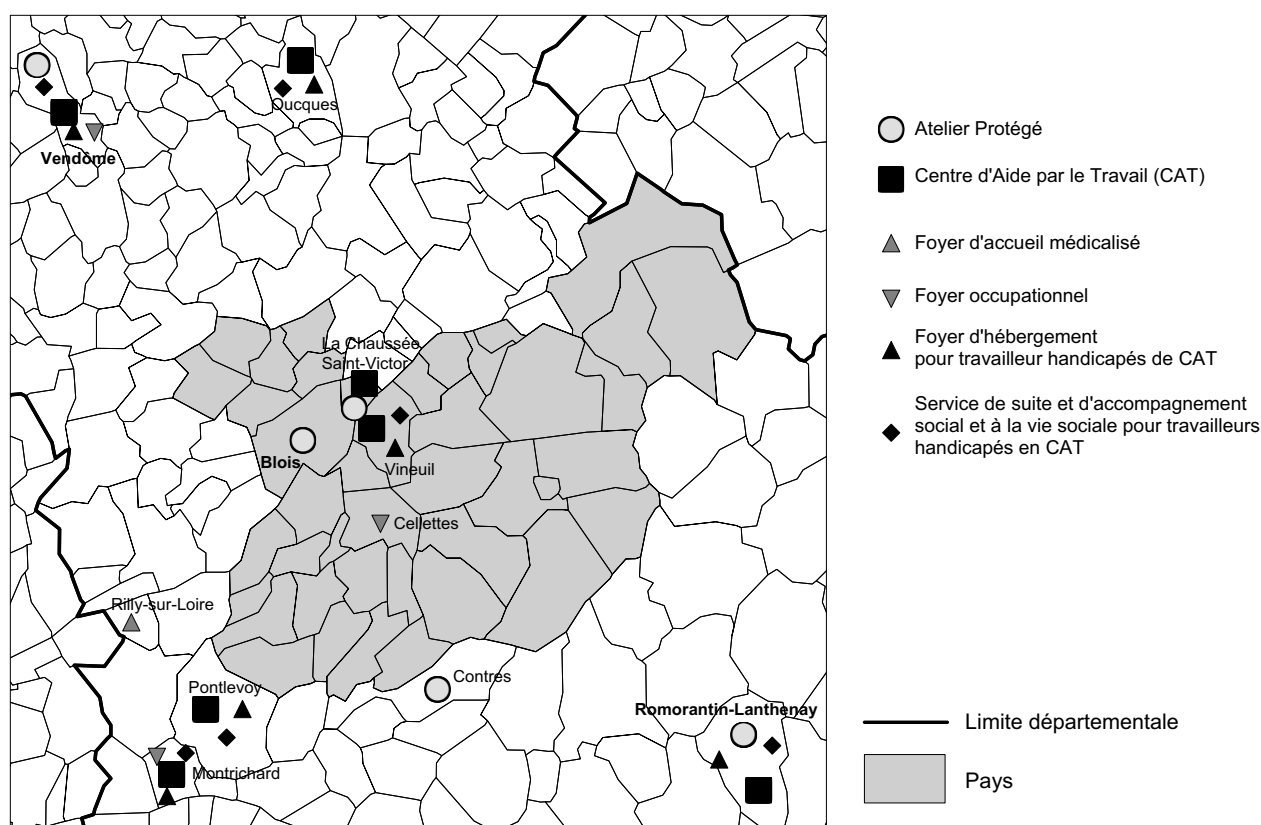
### Les structures d'accueil pour adultes handicapés

L'accueil des adultes handicapés comprend plusieurs types d'établissements, chacun ayant une fonction particulière. On recense en Loir-et-Cher 10 Centres d'Aide par le Travail et 5 Ateliers Protégés, pour un total de 840 places, 9 foyers d'hébergement (281 places) et 9 services de suite et d'accompagnement à la vie sociale (131 places) attachés à un CAT, 5 foyers occupationnels (130 places), 4 foyers d'accueil médicalisé (260 places) et deux établissements médico-sociaux (150 places).

Le département présente un taux d'équipement en ateliers protégés largement supérieur aux moyennes de référence. Il est également très bien placé pour les foyers de vie et d'accueil médicalisé. En revanche, l'équipement en places de CAT se situe un cran au-dessous, l'écart avec la moyenne régionale étant assez important.

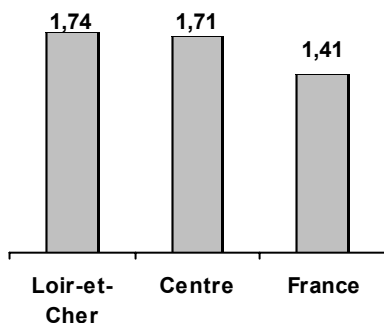
On recense dans le Pays des Châteaux **2 ateliers protégés** à Blois (105 places) et la Chaussée-Saint-Victor (33 places), **2 CAT** à Vineuil (84 places) et la Chaussée-Saint-Victor (62 places). A l'établissement de Vineuil sont attachés un **foyer d'hébergement** de 85 places (dont 7 d'hébergement temporaire) et un **service de suite et d'accompagnement social** de 30 places. Un foyer occupationnel (pour accueil et activités de jour) offre également 26 places à Cellettes.

### Les structures d'accueil pour adultes handicapés



D'après source : Conseil Général de Loir-et-Cher

Nombre de places en foyers de vie  
et en foyers d'accueil médicalisé  
pour 1 000 personnes  
de 20 à 59 ans (2003)



#### L'Association Trans-Espace

Elle a pour objectif principal de pallier le manque de transports en commun adaptés aux personnes handicapées ou à mobilité réduite. Elle dispose de trois véhicules, dont deux adaptés pour l'accès en fauteuil roulant. Trois chauffeurs-accompagnateurs répondent aux besoins des personnes lors de leurs déplacements et assurent l'accompagnement au cours de leurs sorties (aide aux courses, etc.). Ce service est disponible tous les jours sauf le samedi, sur réservation 48 h à l'avance, aux membres de l'association (cotisation annuelle symbolique). Des frais de participation sont calculés sur la base de la distance parcourue. En 2004, l'Association comptait parmi ses adhérents 169 particuliers (dont une quinzaine n'habitait pas Agglopolys) et 8 associations. Plus de 3 300 trajets ont été assurés au cours de l'année.

#### L'Association pour la Mobilité des Handicapés

Le but de l'AMH, fondée en 1998, est de redonner "un droit à la mobilité" aux handicapés moteur. Elle vient en aide à ceux qui se retrouvent en fauteuil roulant et qui n'ont pas les ressources financières suffisantes pour acquérir un véhicule adapté ou en faire adapter un. L'association met à disposition à des tarifs préférentiels un véhicule correspondant au handicap du demandeur, pour plusieurs jours voire plusieurs semaines. Son parc est actuellement composé de 6 véhicules.

## L'aide à domicile et les soins infirmiers

Les personnes handicapées bénéficient de la même organisation que les personnes âgées en ce qui concerne les soins infirmiers à domicile (cf. volet précédent).

L'aide à domicile est prise en charge par une association spécifique de la Fédération ADMR (Handi - Cap - Vie), qui rayonne sur l'ensemble du Loir-et-Cher. Les bénéficiaires de l'Allocation Compensatrice Tierce Personne ou d'une Majoration Tierce Personne peuvent faire appel à une auxiliaire de vie qui l'aide pour accomplir certains actes de la vie quotidienne (lever, coucher, toilette, habillage, ménages, courses, etc.). En 2004, ce sont 107 personnes du département qui ont eu recours à ce service, fort de 67 auxiliaires de vie.

## L'aide à la mobilité

Pour les personnes à mobilité réduite, l'utilisation des transports collectifs est malaisée, voire impossible. En dehors des taxis, onéreux, quelques initiatives ont été prises en Loir-et-Cher. Citons en particulier **l'association Trans-Espace, localisée à Blois** et **l'Association pour la Mobilité des Handicapés (AMH)** basée à Vievy-le-Rayé. Elles rayonnent toutes deux sur l'ensemble du département, mais les services de la première sont pour l'instant essentiellement utilisés par des habitants de Blois ou d'Agglopolys.

# La santé

## L'offre de soins hospitalière

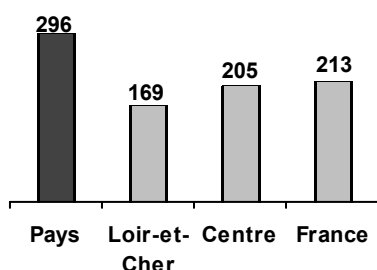
Le Pays est très bien doté en la matière, grâce au pôle Blésois. Il dispose ainsi :

➤ d'un **Centre Hospitalier de référence, à Blois**, d'une capacité de 1 334 lits, dont 674 lits de soins longue durée et d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

Le **plateau technique** comprend notamment 8 salles d'opération, 3 salles d'accouchement, 1 scanner et 1 IRM. Outre les domaines classiques de médecine, chirurgie et obstétrique, le CHB dispose d'un service de psychiatrie comprenant une spécialité en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent. Le service est doté depuis l'automne 2005 d'une nouvelle unité de 85 lits.

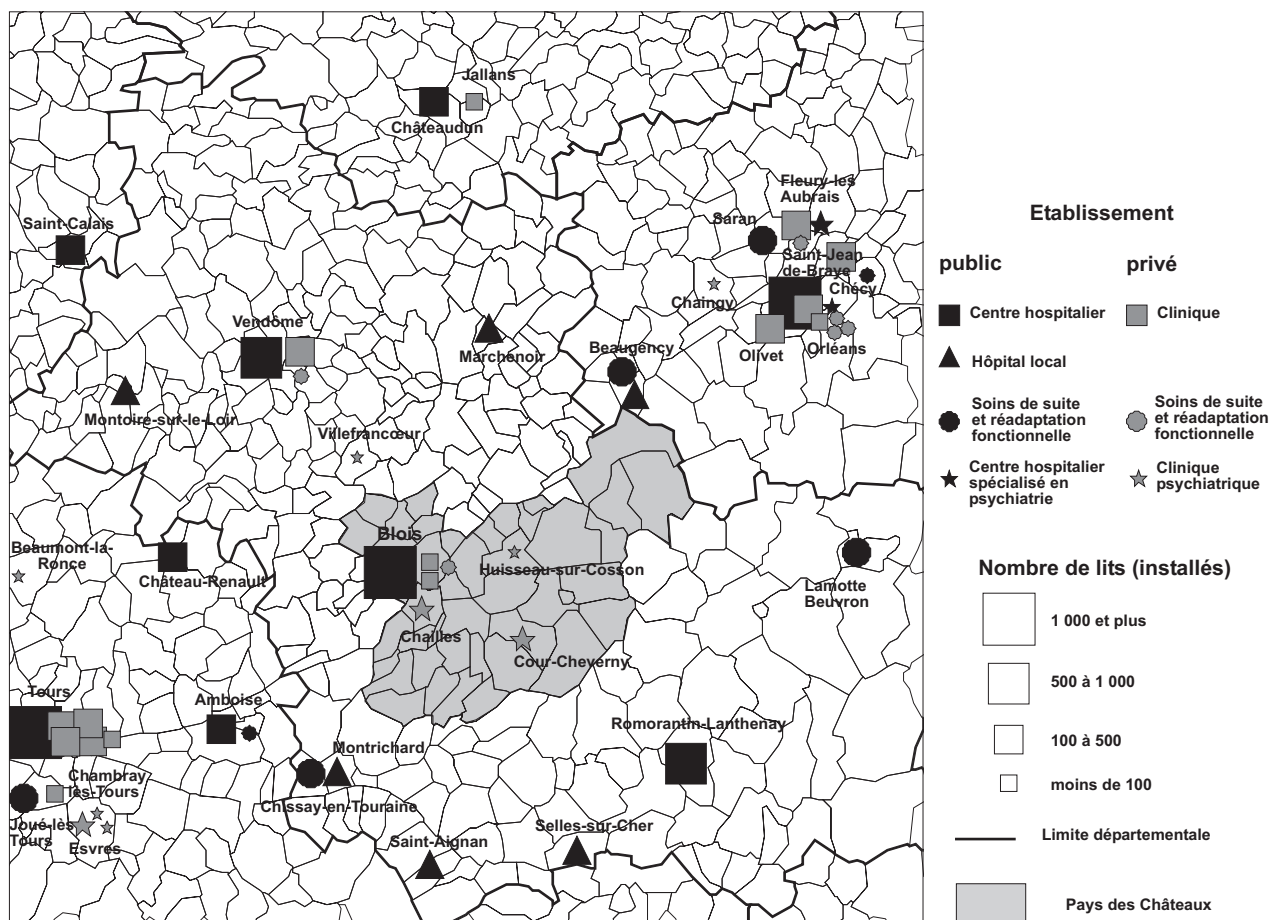
➤ d'une **polyclinique**, issue de la réunion de trois cliniques blésoises, Florimond-Robertet, St Côme et St Damien, les Lices. Elle exerce désormais dans un **nouveau bâtiment** localisé sur le Parc A10. Il s'agit en fait de la création d'un pôle de santé pluridisciplinaire, comprenant la nouvelle clinique (plateau technique haute technologie, scanner, IRM) d'une capacité de 255 lits, une dizaine de cabinets médicaux et deux laboratoires.

Taux d'équipement en lits et places de médecine pour 100 000 habitants au 01/01/04



D'après sources : DRASS - INSEE

## Les établissements de santé



D'après source : DRASS - 2003

**Hôpital local**

- petit établissement, en grande partie dédié à l'hébergement de personnes âgées,
- assure également une offre de soins de suite et un service de médecine pour lequel interviennent des médecins libéraux.

**Hôpital de proximité**

- installé le plus souvent dans une Sous-Préfecture
- propose un service de médecine
  - dispose le plus souvent d'un service d'urgence

**Centre hospitalier de référence**

- installé généralement dans une ville Préfecture
- dispose obligatoirement d'un service d'urgence, d'un service de réanimation et d'un bloc opératoire
- un service de néonatalogie est associé à la maternité

**Centre hospitalier régional**

- deux en Région Centre :
  - à Tours et à Orléans
- maternité de niveau 3 (intégrant un service de réanimation néonatale et des spécialistes)

➤ **d'un centre de radiothérapie et de cancérologie à La Chaussée-Saint-Victor**

➤ **de trois cliniques psychiatriques**, à Chailles, Cour-Cheverny (une centaine de places chacune) et Huisseau-sur-Cosson (50 places).

➤ **de deux centres d'autodialyse** à Blois.

Signalons à proximité du Loir-et-Cher les centres hospitaliers de Tours et Orléans, qui disposent d'une salle de coronarographie absente à Blois. L'offre hospitalière est également complétée par de plus petites structures (Beaugency par exemple) et un réseau relativement dense de cliniques privées.

**Principaux établissements du Pays et de sa périphérie  
nombre de lits en hospitalisation complète en 2003 par discipline**

|                                             | Médecine | Chirurgie | Gynéco-<br>logie<br>Obstétrique | Total soins<br>de courte<br>durée | Psychiatrie | Soins<br>longue<br>durée | Total soins<br>de suite | Total<br>section<br>hospitalière |
|---------------------------------------------|----------|-----------|---------------------------------|-----------------------------------|-------------|--------------------------|-------------------------|----------------------------------|
| Centre Hospitalier de Blois                 | 249      | 128       | 39                              | 416                               | 84          | 295                      | 105                     | 900                              |
| Clinique Florimond Robertet *               | 17       | 81        |                                 | 98                                |             |                          |                         | 98                               |
| Polyclinique de Blois St-Côme - St-Damien * | 9        | 58        | 17                              | 84                                |             |                          |                         | 84                               |
| C.H.R.U. de Tours                           | 1 342    | 996       | 242                             | 2 580                             | 273         | 82                       | 98                      | 3 033                            |
| CHR d'Orléans                               | 1 058    | 490       | 224                             | 1 772                             |             | 366                      | 38                      | 2 176                            |
| Hôpital local "Lour Picou" de Beaugency     | 15       |           |                                 | 15                                |             | 55                       |                         | 70                               |

*D'après source DRASS - 2003*

*\* fusion et regroupement sur un site unique fin 2005.*

#### Les services d'accueil et de traitement des urgences (SAU)

- assurent la prise en charge sur place de tous les types d'urgence, y compris lorsque le pronostic vital est menacé
- disposent de moyens lourds : service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR), réanimation, plateau technique d'imagerie, de biologie, de chirurgie et d'anesthésie 24 h sur 24 et d'un éventail de spécialistes

#### Les unités de proximité d'accueil, de traitement et d'orientation des urgences (UPATOU)

- accueillent tout patient
- traitent sur place ceux qui nécessitent des soins correspondants aux moyens humains et techniques présents
- orientent les autres vers des établissements adaptés

#### Pôles spécialisés des urgences (POSU)

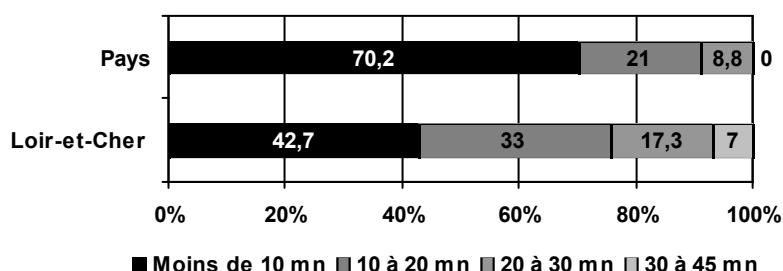
- ne peuvent assurer qu'un type d'urgences en rapport avec leur plateau technique et leurs disciplines d'équipements (ex : les POSU pédiatriques)

### Les services d'urgence

Le **Service d'accueil et de traitement des urgences (SAU)** du **Centre hospitalier de Blois** a géré près de 31 000 passages en 2003. Le nouveau pôle urgences, inauguré au printemps 2005, regroupe le SAU et le SAMU-SMUR.

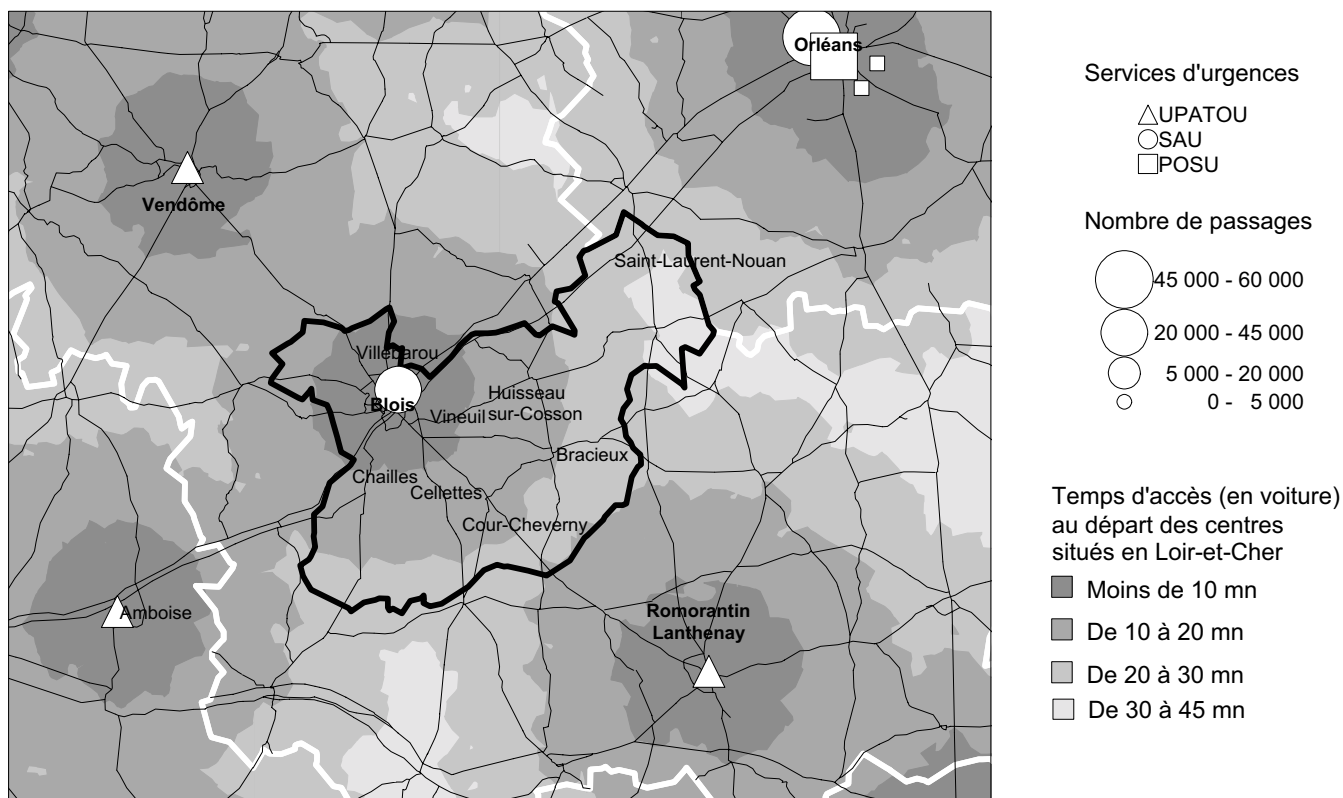
Des **unités spécialisées** en pédiatrie, en cardiologie et pour les mains existant à **Orléans et Tours**. Seul le CHRU de Tours peut assurer le traitement des grands brûlés.

#### Répartition de la population selon le temps d'accès aux urgences



D'après sources DRASS - INSEE

### Temps d'accès aux services d'urgence



Pour le calcul des temps d'accès la population est par défaut localisée en totalité à la mairie

D'après source DRASS - 2003

## Les maternités

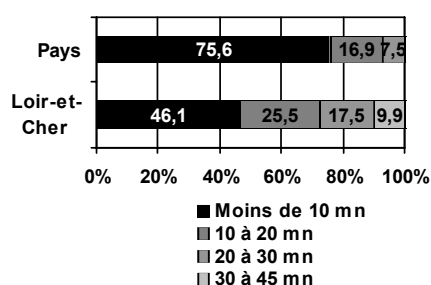
➤ Le **centre hospitalier de Blois** possède un **service de néonatalogie** et de soins de niveau 2 (pouvant accueillir des prématurés de 33 semaines et plus ayant besoin de soins mais sans prise en charge lourde, notamment sur le plan respiratoire).

➤ La **polyclinique de Blois** offre un service de niveau 1, destiné aux **femmes dont la grossesse ne présente à priori aucun risque**.

➤ Seuls le **CHR d'Orléans** et le **CHRU de Tours** sont spécialisés dans le suivi des grossesses pathologiques ou multiples présentant un risque pour l'enfant à naître. Ils peuvent accueillir de **grands prématurés** ou des **enfants souffrant de détresse respiratoire**. Le CHR d'Orléans possède un service de réanimation néonatale de niveau 3.

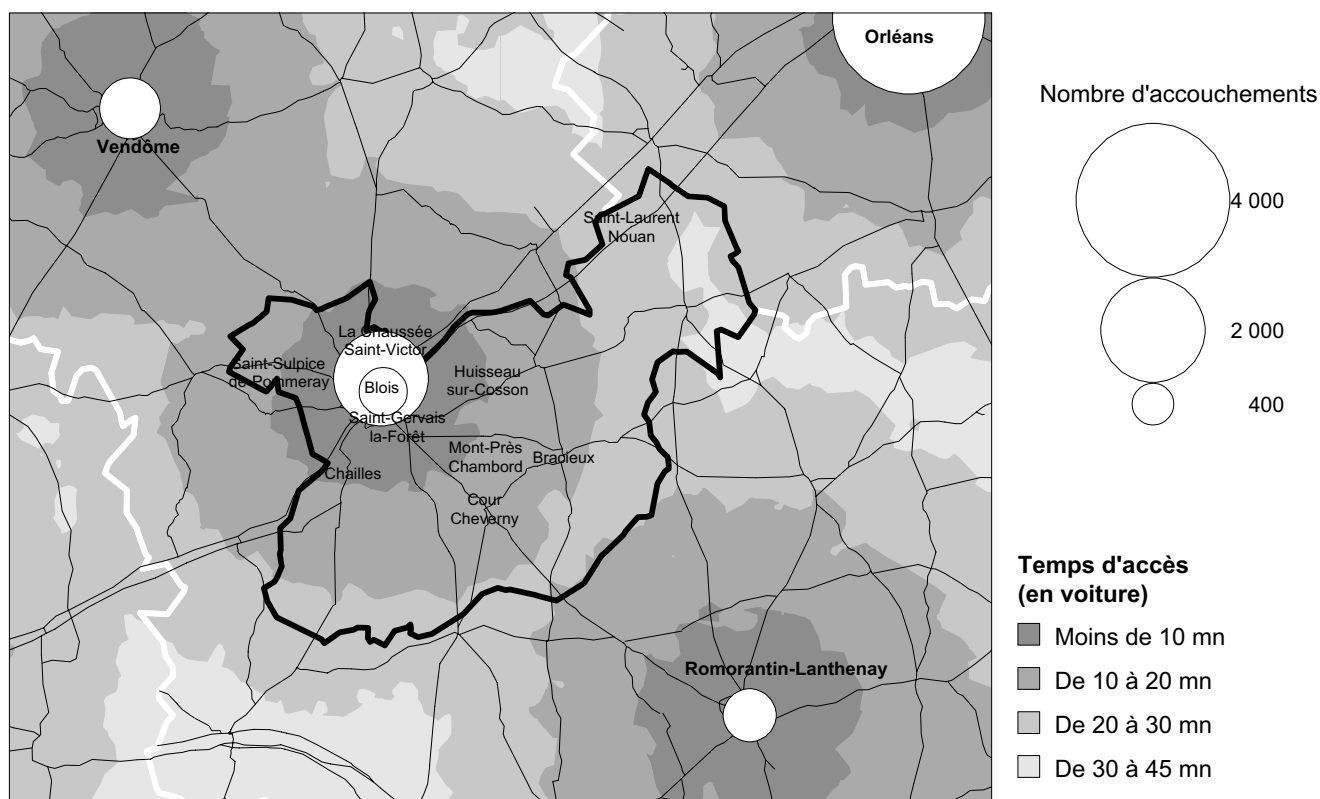
Toutes les communes du territoire se situent à moins de 30 minutes d'une maternité. Une dizaine, situées dans les parties sud et est du Pays, sont éloignées de plus de 20 minutes.

Répartition des femmes de 15 à 49 ans selon le temps d'accès aux maternités



D'après sources DRASS - INSEE

## Temps d'accès aux maternités



Pour le calcul des temps d'accès la population est par défaut localisée en totalité à la mairie

D'après source DRASS - 2003



## Les médecins généralistes

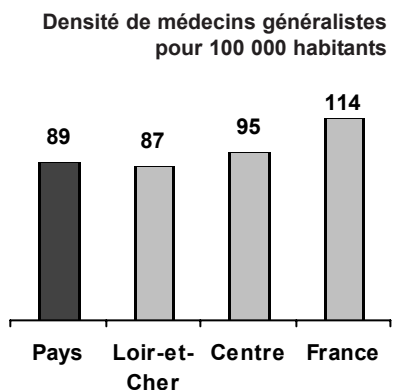
**93 médecins généralistes** sont répartis sur 19 communes, dont près des deux-tiers à Blois. **La densité s'élève à 89 médecins pour 100 000 habitants** alors que la moyenne départementale est de 87.

La concentration des médecins dans la ville centre est évidemment très importante, mais des implantations dans plusieurs communes de plus petite taille confèrent à l'ensemble une répartition assez harmonieuse.

Par ailleurs, les communes situées en bordure du Pays peuvent bénéficier des services des praticiens recensés à proximité, aussi bien dans le département qu'en dehors.

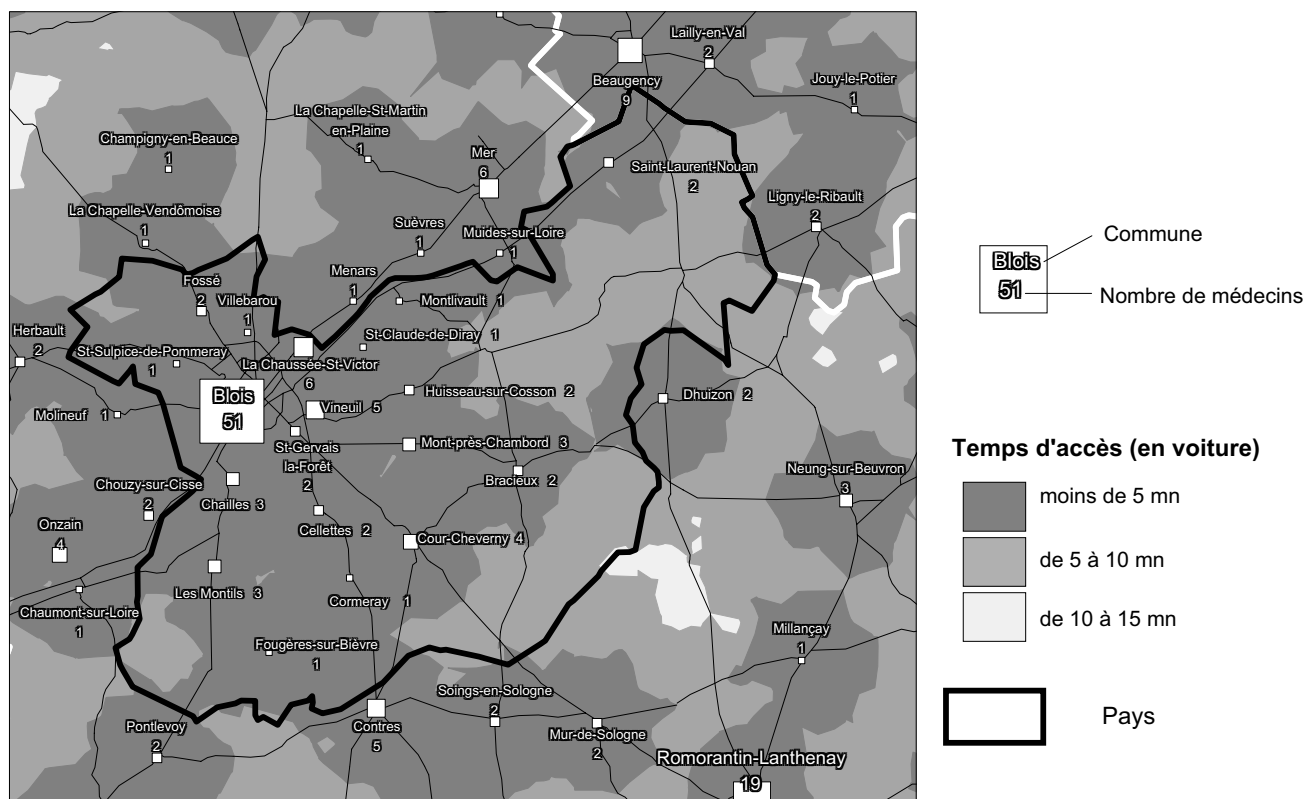
Les **services de garde** sont organisés en secteurs. Le week-end, quelques modifications interviennent tel le regroupement des secteurs de Bracieux et Cour-Cheverny. Cette organisation est cependant en cours de révision.

Une **maison médicale de garde** est en projet à Blois pour permettre d'assurer la permanence des soins en soirée, le dimanche et les jours fériés, dans un lieu unique.



D'après sources : Conseil départemental de l'Ordre des médecins (Pays et Loir-et-Cher), DRASS (Centre et France) - INSEE

## Temps d'accès aux cabinets des médecins généralistes



D'après source : Conseil départemental de l'Ordre des Médecins - 2005

### Secteurs de garde

L'arrêté préfectoral n°2005-178-13 précise que " la permanence est organisée sur 24 secteurs de garde les week-ends et les jours fériés et sur 29 secteurs de garde durant la semaine ". " Cette organisation sera modifiée d'ici la fin de l'année 2005 pour intégrer de nouvelles propositions, actuellement à l'étude, concernant :

- le redécoupage du département en secteurs de garde, en fonction notamment des besoins de la population, de l'offre de soins et de la démographie médicale ;
- les modalités de participation des médecins libéraux à la régulation médicale du SAMU - centre 15 ;
- le développement des projets de maisons médicales de garde ".

### Les maisons médicales de garde

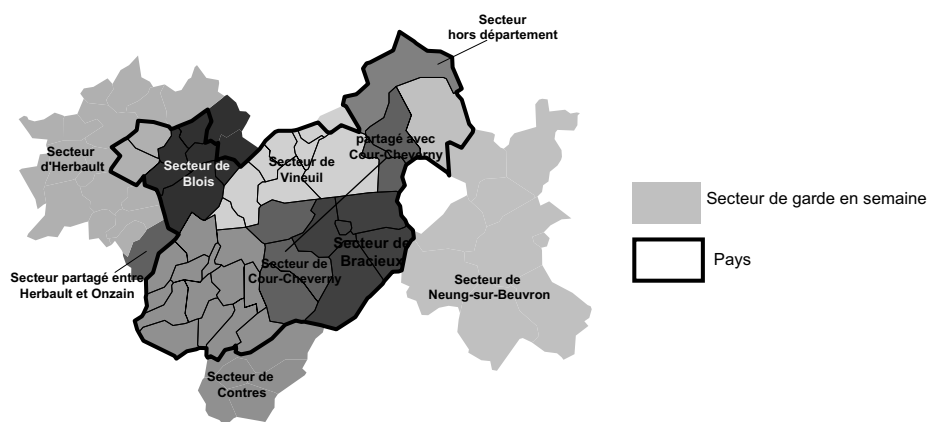
Le même arrêté précise que "le rôle d'une maison médicale de garde est d'assurer une activité de consultation de médecine générale pour les situations ne pouvant attendre la réouverture des cabinets médicaux."

Les **services de garde** sont organisés en secteurs. Le week-end, quelques modifications interviennent tel le regroupement des secteurs de Bracieux et Cour-Cheverny. Cette organisation est cependant en cours de révision.

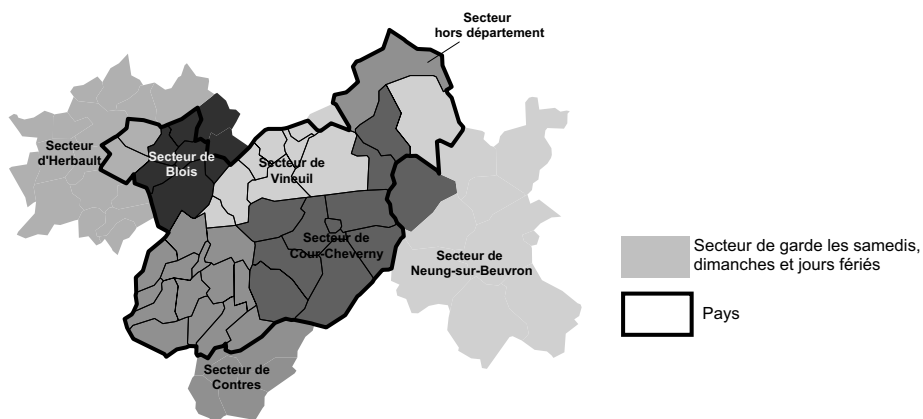
La création d'une **maison médicale de garde est projetée à Blois**, en lien avec le centre hospitalier, afin d'assurer la permanence des soins en soirée, le dimanche et les jours fériés, dans un lieu unique.

## Les secteurs de garde des médecins généralistes

### en semaine



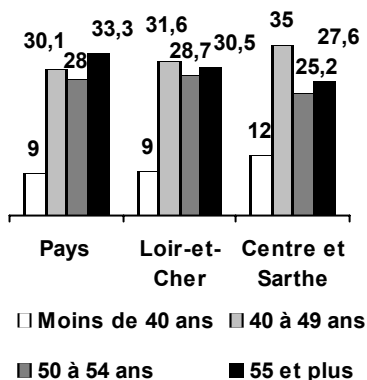
### les samedis, dimanches et jours fériés



D'après source DDASS de Loir-et-Cher  
- 8 juin 2005



Répartition par tranche d'âge des médecins généralistes



D'après sources : Conseil départemental de l'Ordre des médecins (Pays et Loir-et-Cher), DRASS (Centre et Sarthe)

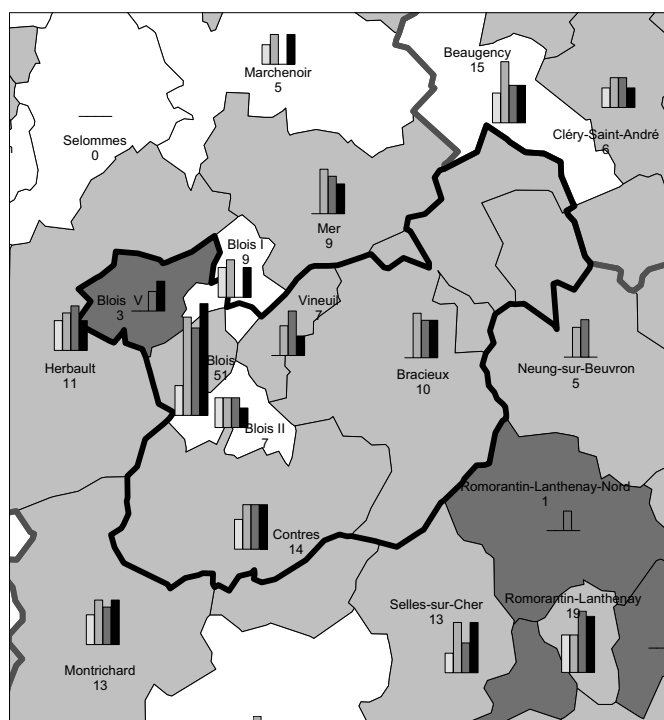
Des informations sont disponibles auprès du Conseil départemental de l'Ordre des Médecins sur l'âge des généralistes par canton en 2005.

**En Loir-et-Cher, 59 % des praticiens ont plus de 50 ans et seulement 9 % moins de 40 ans.** Hormis l'Indre-et-Loire, ces proportions sont très proches de celles enregistrées dans les départements limitrophes (selon les données disponibles à la DRASS Centre). Cette tendance est d'autant plus préoccupante que deux phénomènes se conjuguent dans le sens d'une **difficulté de renouvellement** : les départs en retraite se font de plus en plus tôt et les territoires les moins peuplés peinent à attirer des professionnels.

**La situation du Pays apparaît très proche de la moyenne départementale.**

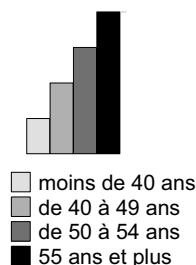
Cependant au sein du territoire, on remarque des distorsions importantes. **Les cantons de Blois, Blois 5 et Vineuil sont confrontés à un vieillissement accentué** de leur population médicale puisque au moins 65 % des praticiens ont plus de 50 ans.

## L'âge des médecins généralistes

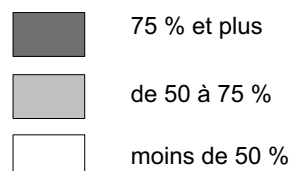


— Limite départementale  
 [ ] Pays

Les médecins généralistes par tranche d'âges



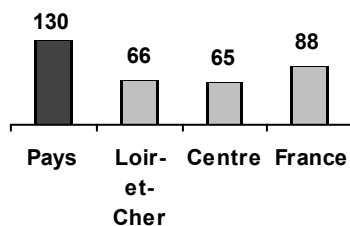
Part des médecins généralistes libéraux de 50 ans ou plus par canton



Nom du canton  
 Bracieux 10  
 Nombre de médecins dans le canton

D'après sources : Conseil départemental de l'Ordre des médecins 2005 - DRASS 2004

Densité de médecins spécialistes  
pour 100 000 habitants

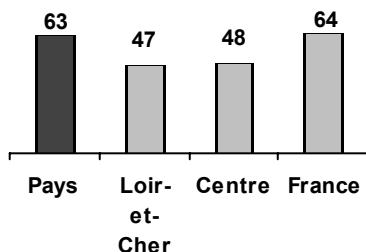


D'après sources DRASS - INSEE

### Les médecins spécialistes

Sont exclus ici du champ des médecins spécialistes les chirurgiens dentistes. **Le Pays en compte 135, dont plus des trois-quarts à Blois.** Deux facteurs entrent en ligne de compte : la présence d'une population nombreuse et celle des établissements hospitaliers. La **densité** (130 praticiens pour 100 000 habitants) est en conséquence **très largement supérieure** aux moyennes constatées à tous les échelons géographiques de référence. Celle du Loir-et-Cher (proche de la région) apparaît toutefois en net retrait par rapport au taux national.

Densité de chirurgiens dentistes  
pour 100 000 habitants

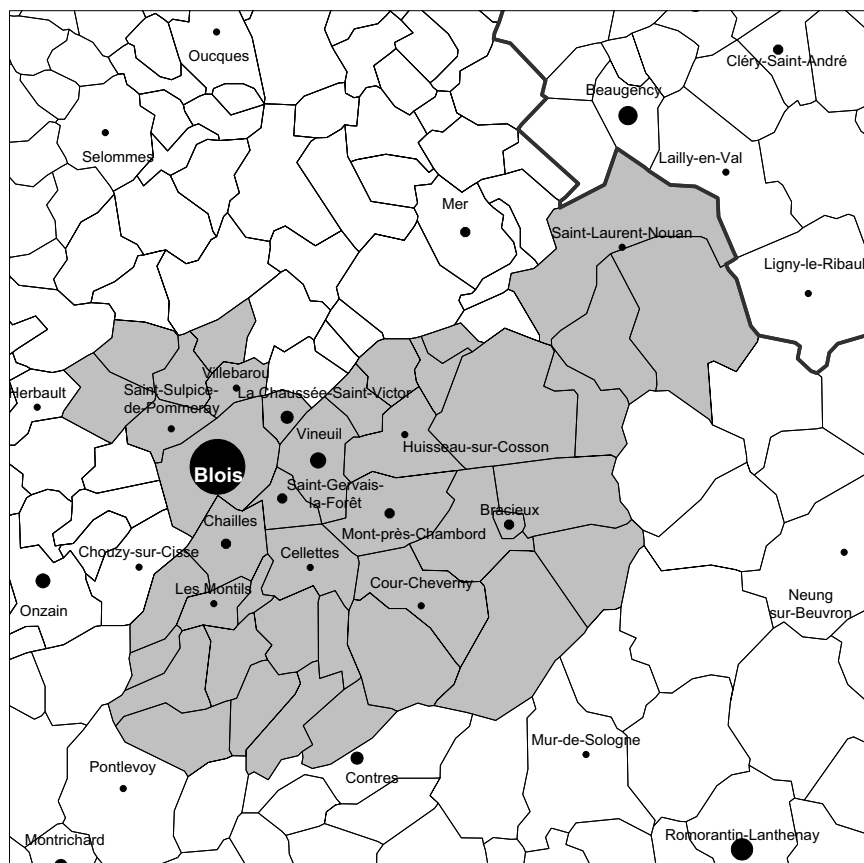


D'après sources DRASS - INSEE

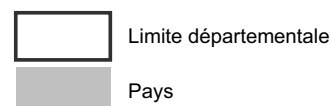
### Les chirurgiens dentistes

Le Pays est bien pourvu en ce domaine : **67 chirurgiens dentistes** se répartissent dans 14 communes, les plus importantes du territoire. La densité est d'ailleurs tout à fait satisfaisante, équivalente à la moyenne nationale et bien supérieure à celle du Loir-et-Cher. En revanche, les parties sud et est du territoire ne sont pas desservies.

### Les chirurgiens dentistes



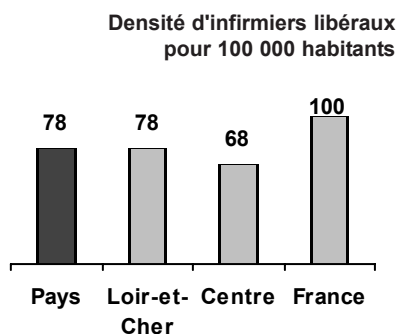
Nombre de chirurgiens dentistes  
par commune



D'après source DRASS - 2004

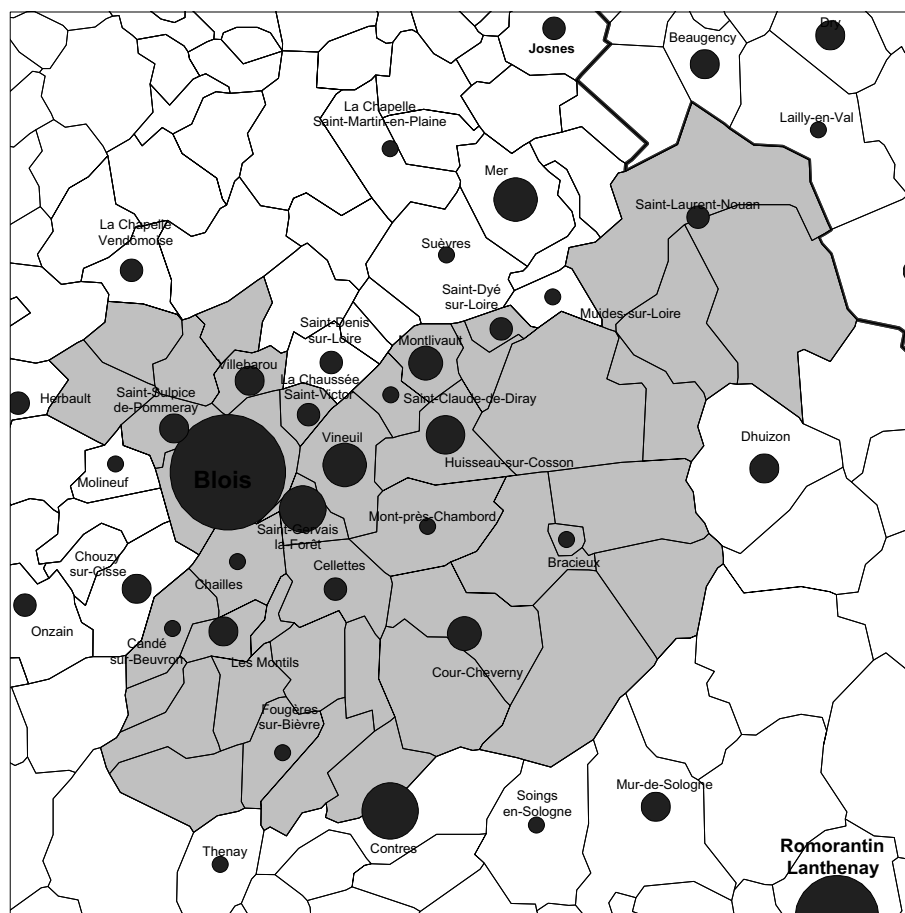
### Les infirmiers libéraux

Avec plus de 80 infirmiers libéraux (dont 42 % à Blois) répartis dans 18 communes, le Pays se trouve **très bien pourvu**. La **densité** pour 100 000 habitants (78) **est identique à la moyenne du département**, qui se situe un cran au-dessus de celle de la région ; la densité nationale est néanmoins sensiblement plus élevée. Il convient de préciser que pour les personnes âgées ou handicapées, les SSIAD apportent un service complémentaire (voir le paragraphe consacré aux personnes âgées).

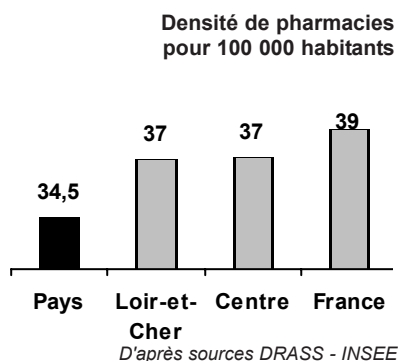


D'après sources DRASS - INSEE

### Les infirmiers libéraux



D'après source DRASS - 2004



#### Un système d'implantation planifié et régulé

Depuis 1941, les règles d'implantation des pharmacies sont passées d'un système libre à un système planifié (Cf. Code de la Santé publique et la loi du 27 juillet 1999 créant la CMU). Aucune création d'officine ne peut être accordée dans les villes où la licence a déjà été délivrée à :

- une officine pour 3 000 habitants pour les villes de plus de 30 000 habitants ;
- une officine pour 2 500 habitants dans les villes de moins de 30 000 habitants (ou un ensemble de communes contiguës) ;
- une officine pour 3500 habitants quelle que soit la taille des communes dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Moselle et de la Guyane, qui ont un statut particulier.

La loi impose également la présence d'un nombre minimum de pharmaciens adjoints selon le chiffre d'affaires de la pharmacie, dans le but d'assurer une qualité optimale du service médical rendu.

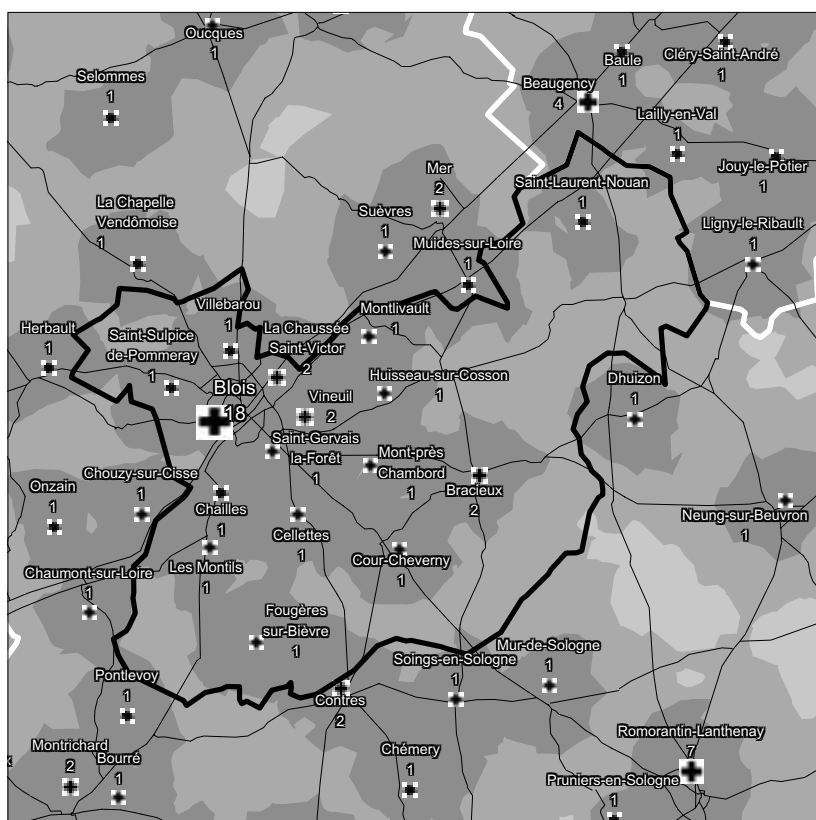
## Les pharmacies

Les pharmacies sont des commerces très particuliers : leur implantation est étroitement réglementée, le titulaire doit être un pharmacien diplômé.

**Le Pays en compte 36**, réparties dans 16 communes (18 à Blois). Cela correspond à 1 pharmacie pour un peu moins de 2 895 habitants (1 pour 2 692 habitants en Loir-et-Cher). **La densité s'établit pour le Pays à 34,5 pharmacies pour 100 000 hbts**, soit un résultat légèrement inférieur aux moyennes des territoires de référence.

Soulignons également la présence d'établissements dans des communes limitrophes du territoire, en Loir-et-Cher (Muides, Mer, Contres, etc.) et dans le Loiret (Beaugency, Lailly-en-Val, Ligny-le-Ribault).

## Temps d'accès aux pharmacies



Nombre de pharmacies présentes sur la commune



Temps d'accès (en voiture)



D'après source DRASS - 2005

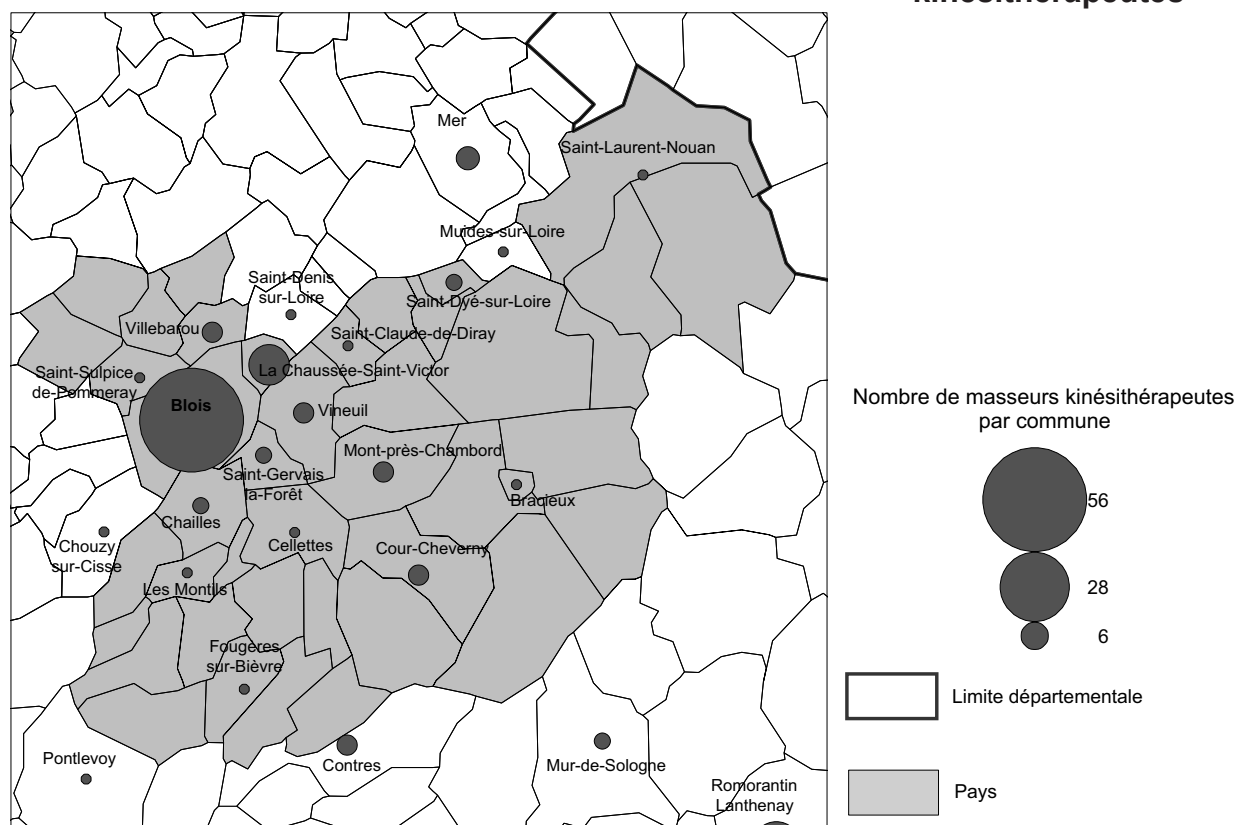
Située à Blois, la Maison de l'Europe regroupe la Maison de la Justice et du droit et la **Maison des professionnels de santé**. Cette dernière accueille une pharmacie, un cabinet de kinésithérapeutes, deux infirmières, un laboratoire d'analyses médicales et un cabinet de radiologie.

### Les autres professions médicales

Le Pays bénéficie de la présence du pôle santé de Blois et d'une population nombreuse pour offrir une gamme étendue de spécialités. Ainsi, **on compte 71 kinésithérapeutes, soit une densité de 68 praticiens libéraux pour 100 000 habitants**, alors que la moyenne ressort à 55 en Loir-et-Cher ou dans le Centre ; le résultat approche le taux national (77). On recense également 19 pédicures, 18 orthophonistes, 8 sages-femmes, 2 orthoptistes, 10 psychologues et 2 psychomotriciens.

Parmi les activités commerciales liées à la santé, on trouve 13 opticiens et 5 audioprothésistes.

### Les masseurs kinésithérapeutes



D'après source DRASS - 2004

## Caractéristiques de l'offre de services de santé

|                                | Nombre<br>Pays des<br>Châteaux | Densité de professionnels de santé libéraux pour 100 000 hab.<br>Pays des<br>Châteaux | Loir-et-Cher | Centre* | France* |
|--------------------------------|--------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|--------------|---------|---------|
| Médecins généralistes libéraux | 112                            | 107,5                                                                                 | 99,1         | 95      | 114     |
| Médecins spécialistes libéraux | 135                            | 130                                                                                   | 66,0         | 65      | 88      |
| Chirurgiens-dentistes          | 67                             | 64,3                                                                                  | 46,7         | 47      | 63      |
| Infirmiers libéraux            | 81                             | 77,7                                                                                  | 78,1         | 67      | 101     |
| Kinésithérapeutes              | 71                             | 68,1                                                                                  | 55,2         | 55      | 77      |
| Sage-femmes**                  | 8                              | 31                                                                                    | 18           | 11      | 16      |
| Audioprothésiste               | 5                              | 5                                                                                     | 2            | 1       | 1       |
| Orthophonistes                 | 18                             | 17                                                                                    | 14           | 16      | 20      |
| Opticiens-lunetiers            | 13                             | 12                                                                                    | 14           | 7       | 8       |
| Orthoptistes                   | 2                              | 2                                                                                     | 2            | 2       | 3       |
| Pédicure-podologue             | 19                             | 18                                                                                    | 15           | 15      | 17      |
| Psychomotriciens               | 2                              | 2                                                                                     | 1            | 1.2     | 0.75    |
| Pharmacies                     | 36                             | 34,5                                                                                  | 37,2         | 37      | 39      |

\* Données au 01/01/2004

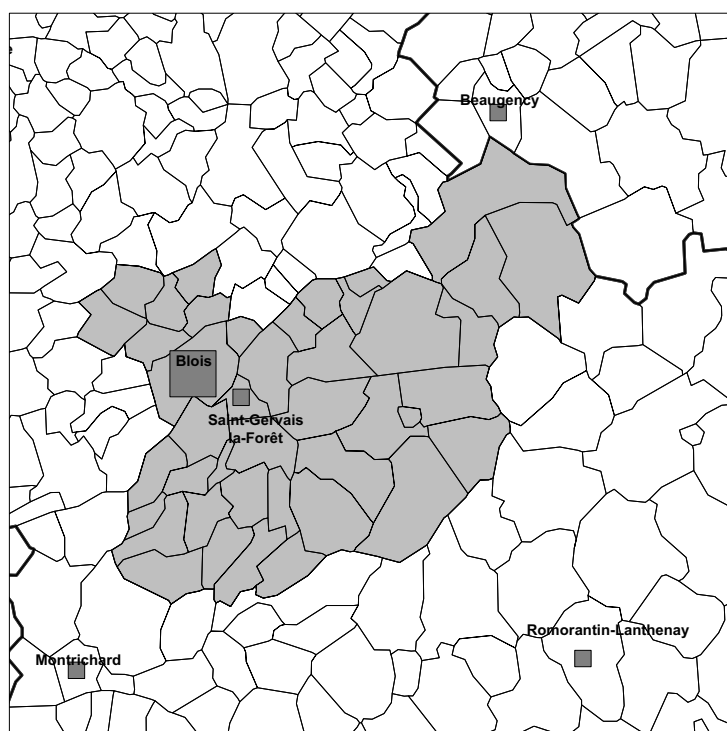
\*\*pour 100 000 femmes de 15-49 ans

D'après sources : DRASS, INSEE (RGP 99)

### Les laboratoires d'analyses

De même, le **pôle Blésois concentre une grande partie des laboratoires d'analyses médicales** du Loir-et-Cher. Le Pays en recèle **7 au total**, dont 6 à Blois. Précisons toutefois que ce service est très souvent assuré par les infirmiers libéraux qui effectuent les prélèvements et assurent le lien avec les laboratoires, parfois par l'intermédiaire des pharmacies.

### Les laboratoires d'analyses médicales



Nombre de laboratoires  
d'analyses médicales par commune



Limite départementale  
Pays

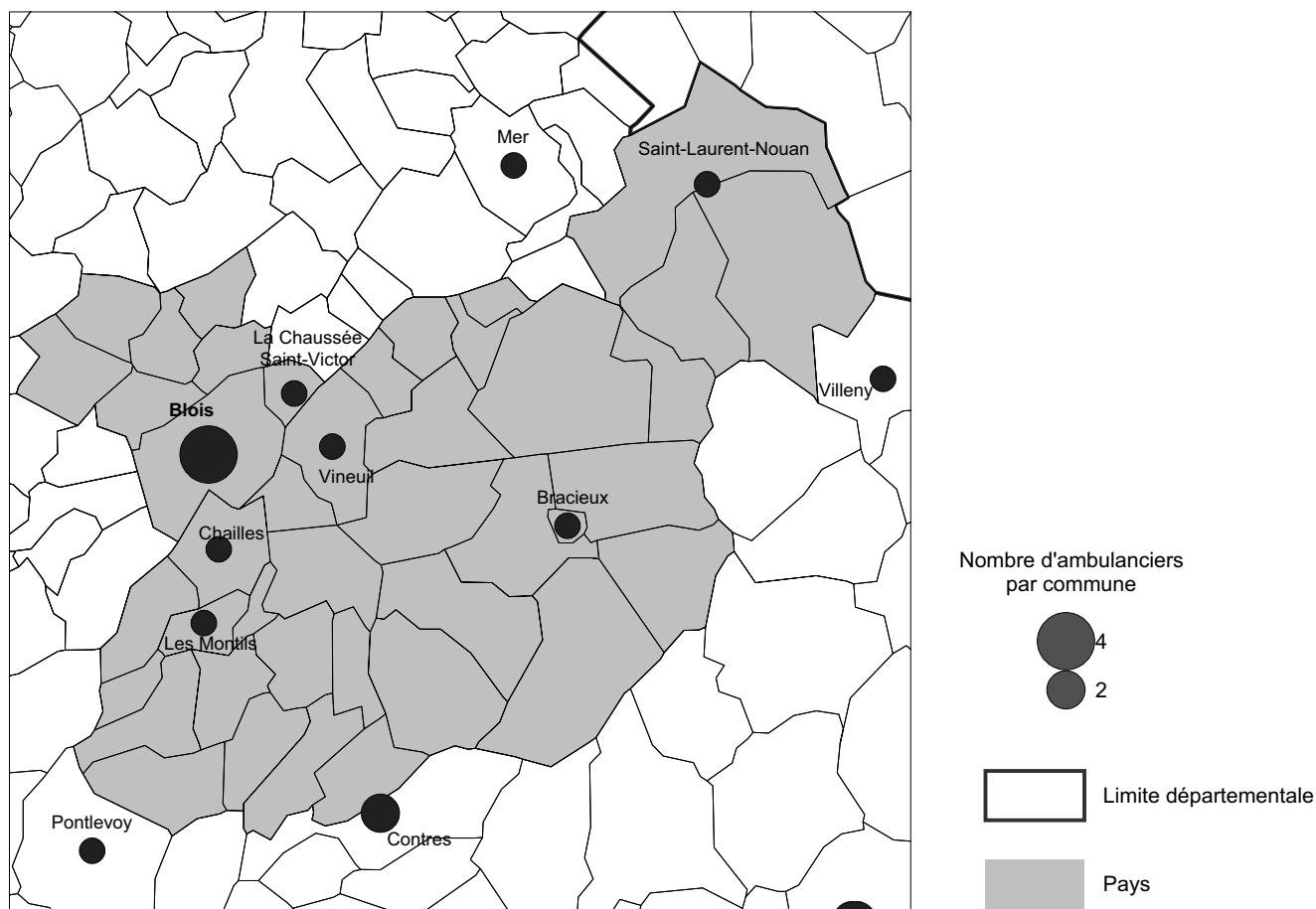
D'après sources : DRASS, Observatoire - 2005

### Les ambulances et VSL

**10 entreprises privées de transports sanitaires sont présentes** sur le Pays, réparties dans 6 communes (4 à Blois). Elles totalisent 58 véhicules (23 ambulances et 35 VSL - véhicules sanitaires légers), soit une densité de 56 véhicules pour 100 000 habitants (83 en moyenne départementale). Pour les personnes de 75 ans et plus, la densité est de 70 véhicules pour 10 000 personnes dans le Pays, contre 82 en Loir-et-Cher.

A proximité, des entreprises sont présentes à Contres, Mer, Villeny et Pontlevoy.

### Les ambulanciers



D'après sources : DDASS, Observatoire - 2005

# L'offre sportive et culturelle

## La pratique sportive

Un recensement des équipements sportifs est actuellement en cours au niveau national à l'initiative du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative. Le choix a donc été fait de ne pas traiter cette question dans le cadre de ce diagnostic, les résultats étant attendus pour le début de l'année 2006.

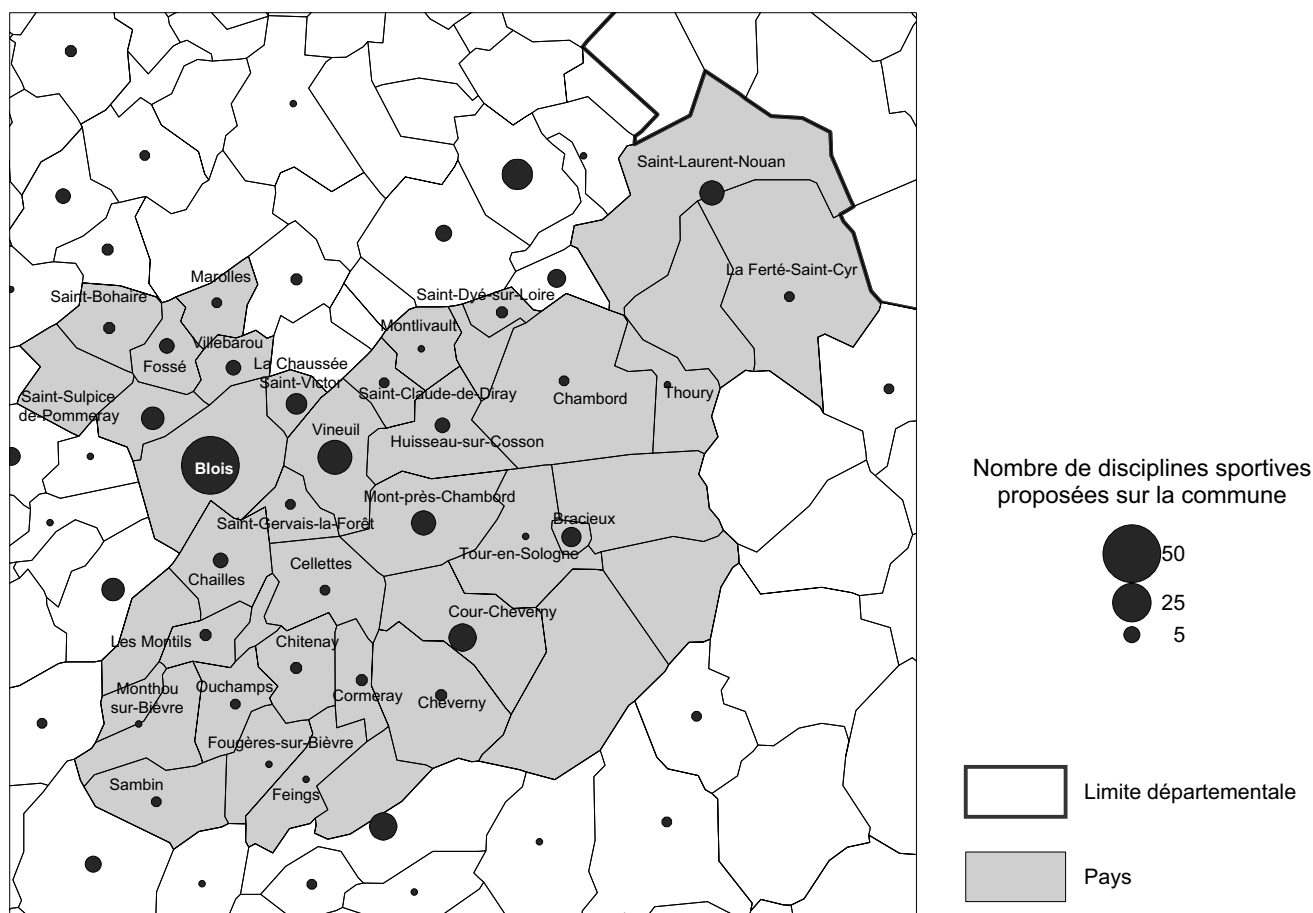
**Près de 75 disciplines sportives différentes sont pratiquées sur le territoire du Pays, par l'intermédiaire de 260 associations.** La localisation de ces clubs est bien évidemment fonction des équipements à disposition, mais elle reflète aussi le dynamisme local.

On remarque que **10 communes seulement ne comptent pas d'associations en propre** mais certains clubs ont une compétence multi communale à l'exemple de l'association sportive Chailles/Candé.

Le tennis, le football et la gymnastique (sous toutes ses formes) ressortent logiquement comme les sports totalisant le plus grand nombre d'associations.

L'éventail des disciplines est particulièrement large à Blois (une cinquantaine). On en recense une vingtaine à Vineuil, une quinzaine à Cour-Cheverny et une dizaine à Mont-près-Chambord et Saint-Laurent-Nouan.

## Les disciplines sportives



D'après source : DDJSVA - 2005



## Les pratiques artistiques

### La musique

Afin de penser l'enseignement musical à l'échelle de l'agglomération et garantir un tarif unique pour tous ses habitants, Agglopolys a organisé les 7 écoles de musiques recensées sur son territoire au sein du réseau "Cadences". **L'intercommunalité est d'ailleurs largement répandue** dans le domaine musical, autant pour l'éducation que pour la pratique. A titre d'exemple, citons l'école de musique du Syndicat Intercommunal Muides/St-Dyé/Montlivault ; l'association musicale de Chitenay, Cormeray, Seur ; La Lyre de Cheverny/Cour-Cheverny... Le territoire est ainsi largement couvert en la matière.

A noter la présence d'une école de trompes de chasse à Chambord.

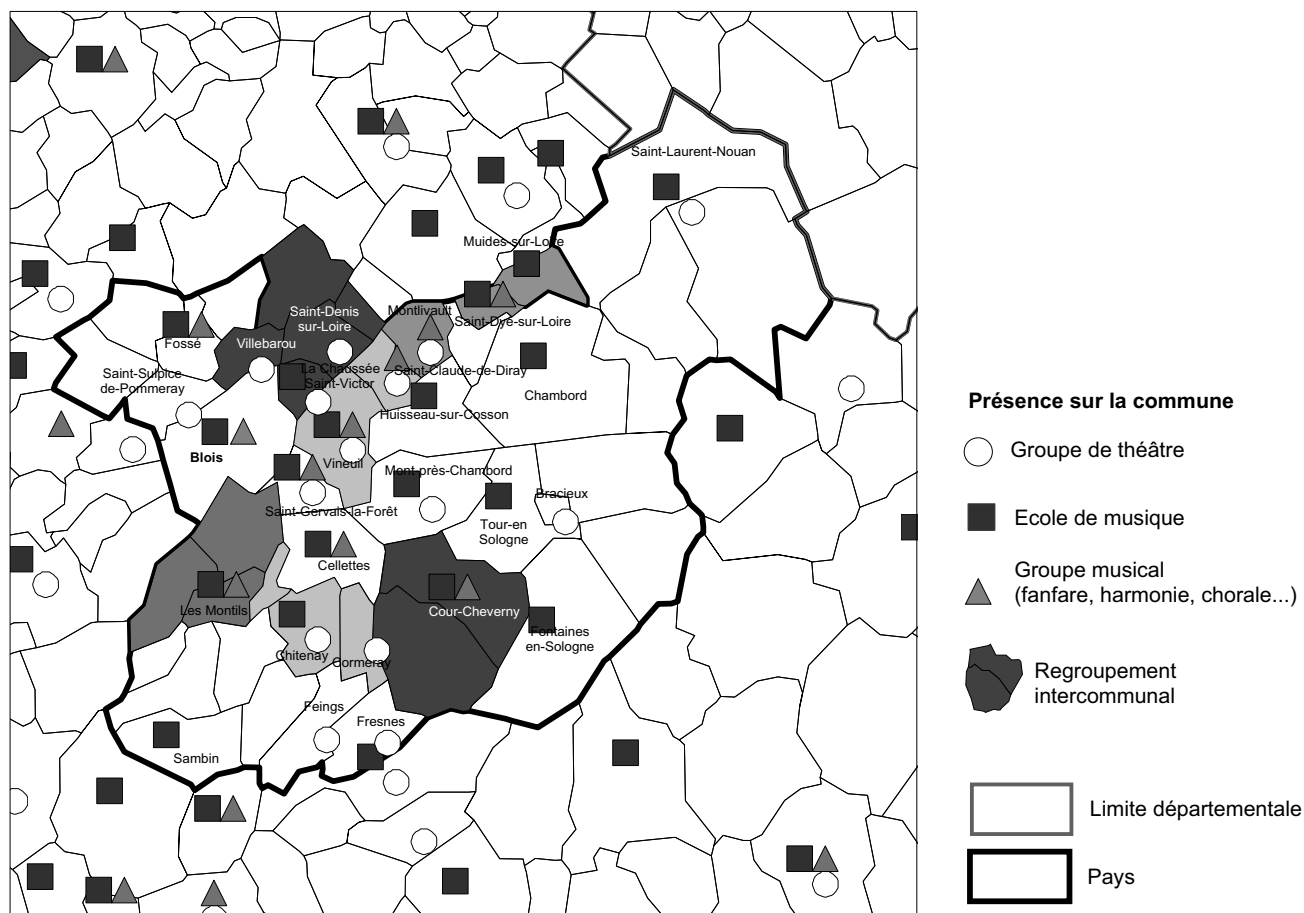
**La pratique théâtrale est largement répandue** sur le territoire puisque l'on y recense plus d'une quinzaine de troupes d'amateurs. Il convient de souligner également que la **Compagnie du Hasard**, composée d'artistes professionnels, a quitté Blois en 2004 et posé ses tréteaux au Grand Orme à Feings. Elle souhaite y créer un nouveau centre pour le théâtre et aussi les arts plastiques et la musique, qui rayonnera sur tout le territoire du Pays des Châteaux.

Depuis le 1er septembre 2004, une partie des équipements culturels de la Communauté d'Agglomération de Blois ainsi que la compétence musicale et artistique ont été transférées à Agglopolys.

#### Le réseau "Cadences" rassemble 7 écoles de musique :

- l'Ecole Nationale de Musique de Blois,
- l'Ecole de musique de l'Harmonie municipale de Blois,
- l'Ecole musicale de Cellettes,
- l'Ecole musicale de Fossé,
- les amis de la musique de La Chaussée-Saint-Victor, Menars, Saint-Denis-Sur-Loire, Villebarou et Villerbon
- l'Association Musicale l'Eglantine de Saint-Gervais-la-Forêt,
- l'Ecole Intercommunale de Musique de Vineuil/Saint-Claude.

## L'offre théâtrale et musicale



D'après sources : Enquête communale - 2005



## Le cinéma

### Les salles de cinéma à proximité

Beaugency (1 salle, 163 fauteuils) et  
Meung-sur-Loire (1 salle, 143 fauteuils)  
Montrichard (1 salle, 215 fauteuils)  
Amboise (2 salles, 354 fauteuils)  
Romorantin-Lanthenay  
(3 salles, 488 fauteuils)

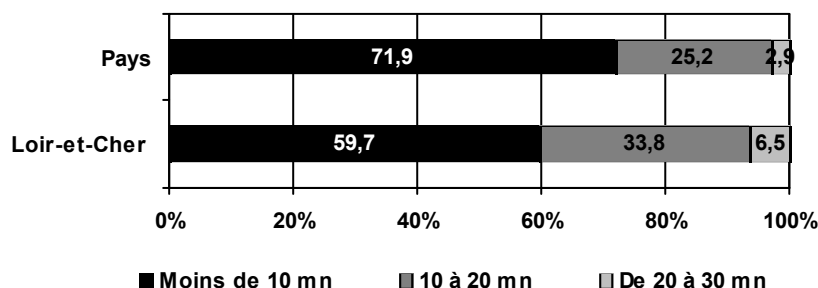
Expérience unique en France, les  
**Cinémobiles** sont des salles de  
cinéma itinérantes en milieu rural.  
Elles peuvent accueillir  
environ une centaine  
de personnes.

### L'offre cinématographique du pays des Châteaux repose entièrement sur les deux établissements de Blois :

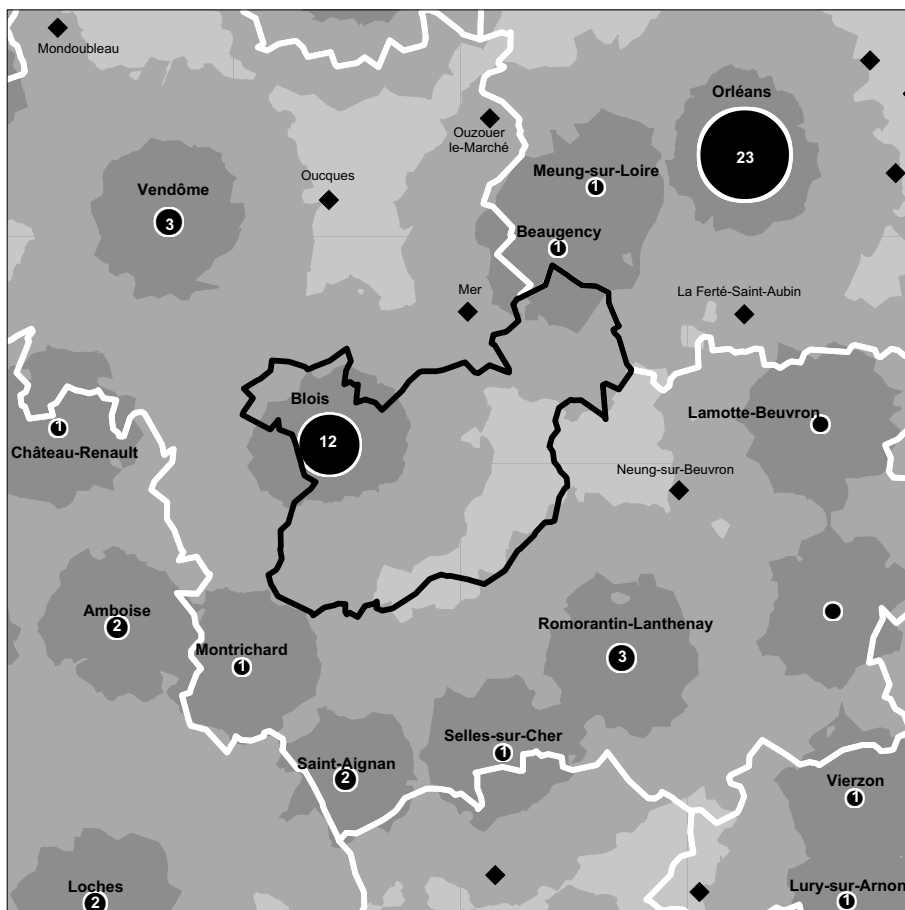
- le multiplexe Cap Ciné situé non loin de la sortie autoroutière, qui comprend 9 salles pour une capacité totale de 1 911 fauteuils,
- un cinéma de centre ville, classé Art et Essai (Les Lobis) proposant 683 places dans 3 salles.

L'analyse des temps de trajets révèle que **7 habitants du Pays sur 10 se trouvent à moins de 10 minutes d'un cinéma par la route**. Seules 5 communes de la partie sud-est sont éloignées de plus de 20 minutes (3 % environ de la population). Cette faible proportion s'explique par la présence à proximité du territoire d'un cinéma à Beaugency et à Montrichard.

### Répartition de la population selon le temps d'accès aux salles de cinéma



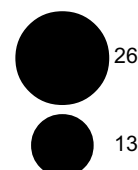
D'après sources DRAC - Observatoire - INSEE



D'après sources DRAC - Adatec - Observatoire - 2005

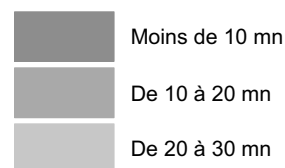
### Les cinémas

Nombre d'écrans  
par commune



◆ Tournée Cinémobiles

Temps d'accès en voiture



## Les technologies de l'information et de la communication

### La desserte haut débit

#### Le programme ViQTOIRE

Pour accompagner le déploiement de l'ADSL en Loir-et-Cher, le Conseil Général a mis en place le programme ViQTOIRE (Vie Quotidienne et Territoire Organisés via Internet en Réseaux Efficaces) qui comporte 3 volets :

- développer les réseaux et les services de télécommunications, en particulier dans le domaine des hauts débits en ce qui concerne les transferts de données.
- déployer et animer les services en ligne édité par le Conseil général de Loir-et-Cher (portail Internet et site Extranet) et accessibles via une connexion sur Internet.
- agir en faveur du développement des usages des Technologies de l'information et de la communication dans les collectivités territoriales et dans le grand public.

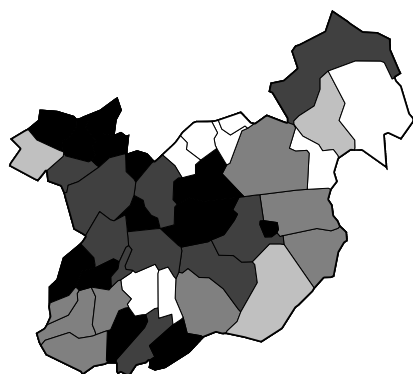
En juillet 2004, le Conseil Général de Loir-et-Cher et France Télécom ont signé une convention "Département innovant", prévoyant une accélération sur 3 ans du programme de couverture en haut débit. Selon les termes de cette convention, les trois-quarts de la population du Loir-et-Cher devaient avoir accès au haut débit fin 2004. Cette proportion devrait atteindre 98 % fin 2006.

Huit communes seulement n'étaient pas desservies par l'ADSL fin 2004, **La couverture devrait être quasi totale fin 2005** puisque seule Thoury ne bénéficiera pas encore d'une desserte.

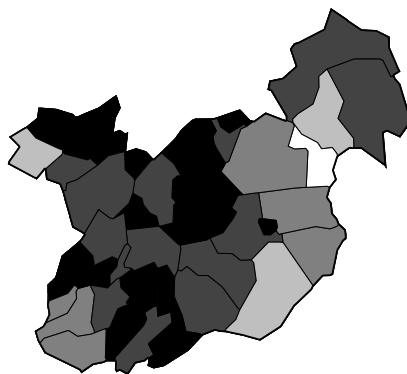
**A la fin du programme, la totalité des communes du Pays auront été raccordées.** Toutefois, le taux d'éligibilité ne sera pas homogène sur l'ensemble du territoire : il sera supérieur à 90 % dans 19 communes et, à l'opposé, inférieur à 50 % pour Fontaines-en-Sologne et Saint-Lubin-en-Vergonnois.

### Etat du déploiement de l'ADSL dans le Pays des Châteaux

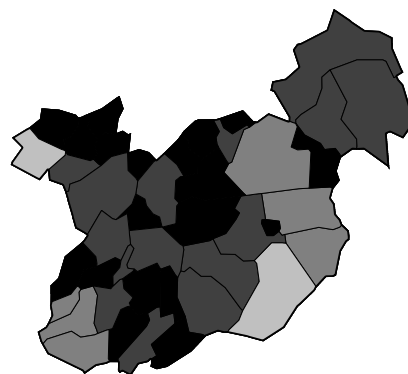
Situation fin 2004



Prévision  
pour juin 2005



Prévision  
pour fin juin 2006



Le taux d'éligibilité est calculé pour un débit de 512 Kbits/s suivant les limites techniques à la date de signature de la convention. Taux d'éligibilité : nombre de lignes pouvant recevoir l'ADSL 512 Kbits/s rapporté au nombre total de lignes téléphoniques de la commune.

Taux d'éligibilité (en %)

- 90 et plus
- de 80 à 90
- de 50 à 80
- moins de 50
- pas équipée

D'après source : France Télécom / Conseil Général de Loir-et-Cher  
(Convention Département innovant) - données juin 2005

# Le logement

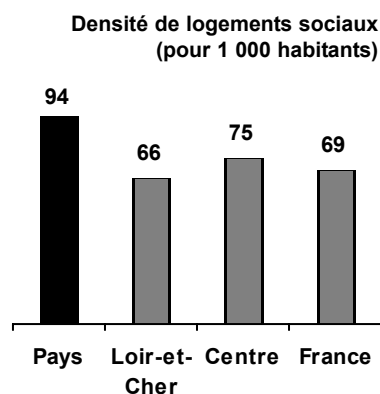
## Le parc social

Près de **9 800 logements sociaux** (parc HLM ou communal) ont été comptabilisés dans le Pays, dont 8 700 à Blois. La proportion d'habitations individuelles est plus faible qu'ailleurs : 15 %, contre 25 % en moyenne dans le département. On en trouve dans **36 communes**. Induite par un parc social particulièrement étoffé dans l'agglomération, la densité est élevée : 94 logements pour 1 000 habitants, contre 66 en Loir-et-Cher.

On recense des **projets dans une vingtaine de communes**. Certains sont programmés pour 2006, mais la majorité est prévue postérieurement ou non datée. Ils portent au total sur plus d'une centaine de logements, mais tous n'ont pas été chiffrés.

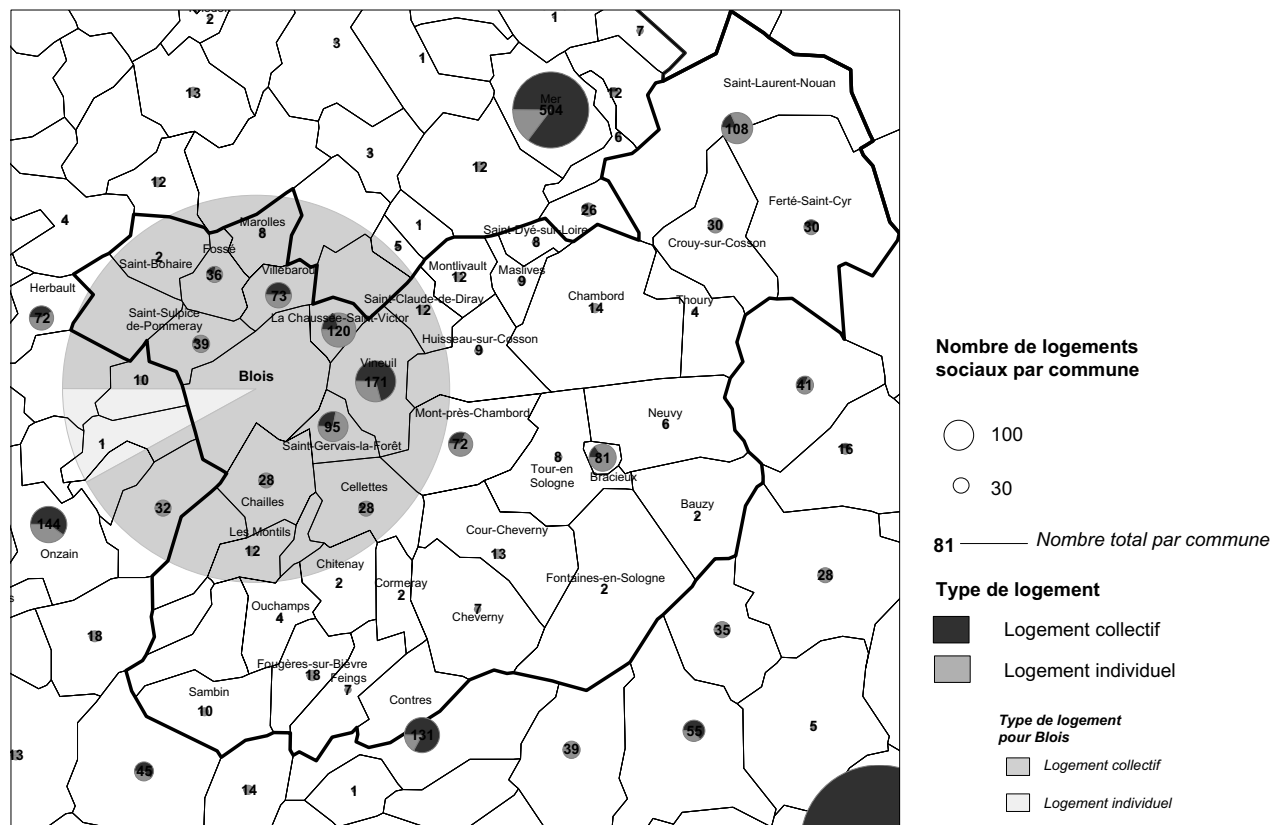
## Les permanences d'information sur le logement

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) dispense des informations et des conseils dans tous les domaines liés au logement (bail, prêt à taux zéro, accession à la propriété, etc.). Localisée à Blois, l'ADIL n'assure pas d'autres permanences dans le Pays. Cependant, il convient de noter que beaucoup de ses consultations sont réalisées par téléphone.



D'après sources : Ministère de l'Équipement, DRE (2004), Enquête communale (2005)

## Les logements sociaux

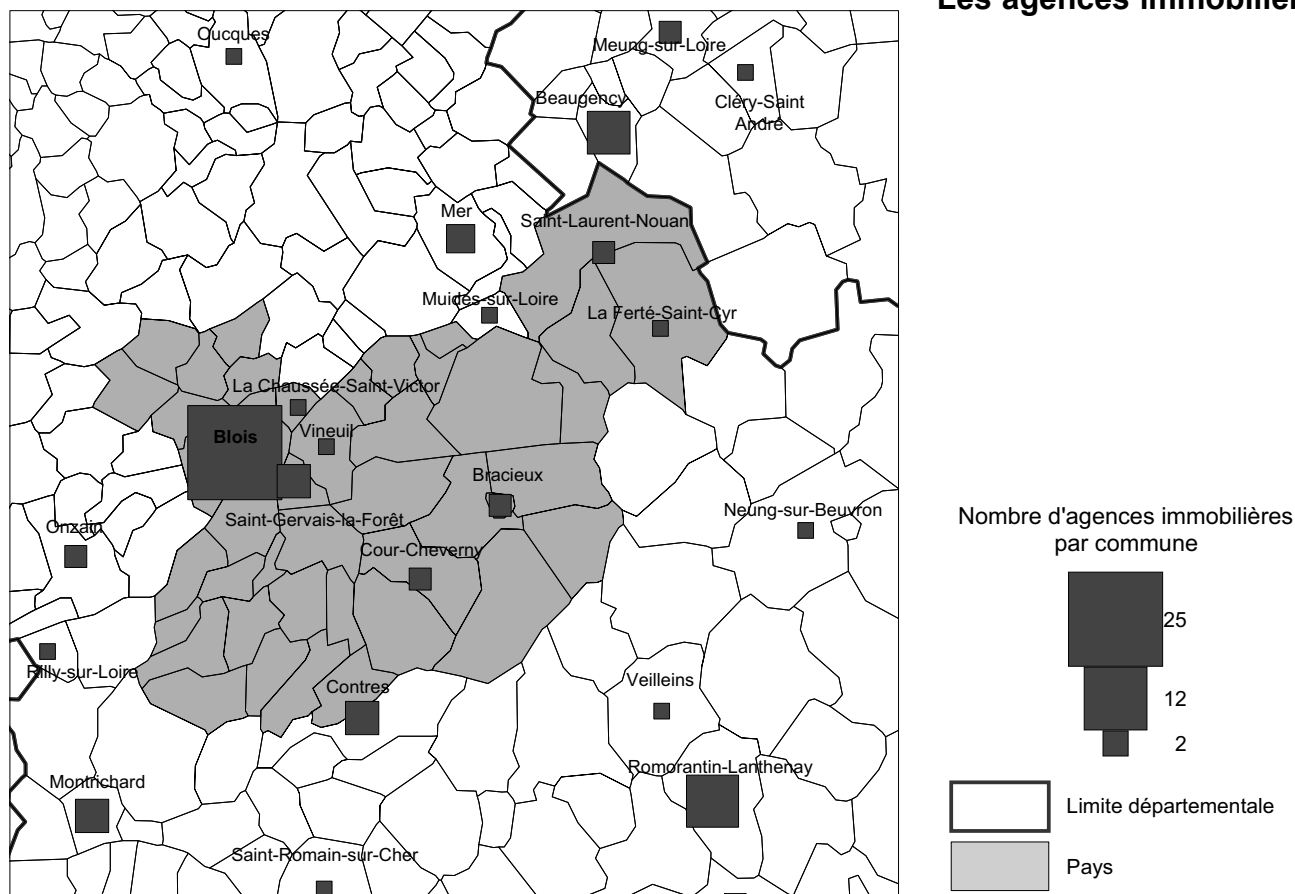


D'après sources : Organismes HLM, Enquête communale - 2005

## Les agences immobilières

Pour leurs transactions immobilières, les habitants du Pays des Châteaux ont à leur disposition **38 agences** dont 25 localisées à Blois. Les autres se répartissent entre 7 autres communes.

## Les agences immobilières



Source : Observatoire - 2005

## Les foyers de jeunes travailleurs

Les jeunes travailleurs, salariés, apprentis ou stagiaires, qui ont quitté le domicile familial, voire leur région d'origine, éprouvent des difficultés à se loger, surtout lorsque leur contrat est de courte durée. **Le Foyer de Jeunes Travailleurs de Blois** propose à ses pensionnaires, outre l'hébergement, un suivi individualisé dans les démarches administratives, sociales et professionnelles.

## L'hébergement d'urgence

Pour accueillir temporairement des personnes en difficulté (expulsées de leur logement, sans domicile fixe, victimes de violences conjugales, etc.), plusieurs possibilités sont offertes. **Trois des quatre Centres d'Hébergement et de Réadaptation Sociale (CHRS) du Loir-et-Cher sont localisés à Blois.** L'Astrolabe accueille des femmes seules ou avec enfants mineurs de plus de trois ans, souvent victimes de violences ; sa capacité est de 36 places. Le Limousin reçoit des célibataires sans enfants âgés de 18 à 25 ans (25 places). Le Prieuré est réservé aux hommes en détresse sociale. En 2004 a été ouvert un abri de nuit de 14 places pour hommes seuls, dans le cadre du plan départemental d'urgence hivernal ; les locaux ont été mis à disposition par le Conseil Général.

**Quatre logements sont réservés à l'hébergement d'urgence sur la commune de Mont-Près-Chambord.**

# La collecte des déchets ménagers

L'organisation territoriale de la collecte et du traitement des déchets ménagers et assimilés est esquissée par la géographie des EPCI ayant compétence en ce domaine. Le Plan départemental regroupe ces derniers en quatre secteurs, chacun ayant une filière de traitement homogène.

Le Pays des Châteaux est partagé entre **3 secteurs** :

- 10 communes de la partie septentrionale sont liées au **SMIEEOM de Mer** (**secteur IV** - filière mixte compostage et incinération),

- les communes adhérant à Agglopolys, ainsi que celles situées dans sa périphérie immédiate relèvent de **Val Eco** et en conséquence du **secteur II** (filiale incinération avec valorisation énergétique). Toutefois, Agglopolys a conservé la compétence collecte et délégué à Val Eco la compétence traitement.

- 9 communes, dans la couronne sud, dépendent du **SMIEEOM Val de Cher** et se situent en conséquence dans le **secteur III** (Filière compostage).

Notons que l'adhésion récente à Agglopolys de quatre communes du SMIEEOM n'a pas eu d'incidence sur le découpage des secteurs, la communauté d'agglomération ayant délégué par convention l'ensemble des compétences collecte et traitement au syndicat.

Un tel éclatement ne permet pas de dresser un bilan précis des collectes effectuées dans le Pays des Châteaux. Les équipements sont par ailleurs répartis sur l'ensemble du territoire des EPCI, donnant un intérêt extrêmement limité à une approche par Pays. Soulignons toutefois **la présence à Blois du site d'Arcante qui combine un centre d'incinération et un centre de tri, et à Saint-Laurent-Nouan d'un centre de stockage des déchets ultimes de classe 2.**

Les mutations engagées par les collectivités depuis quelques années se poursuivent de façon très soutenue, ce que traduisent les bouleversements observés dans les modes de collecte. La sensibilisation progressive des citoyens à la nécessité d'effectuer un tri à la base, la mise en place de nouveaux équipements, génèrent peu à peu de nouveaux comportements et contribuent à orienter vers les flux traditionnels des déchets qui en étaient autrefois écartés.

**La collecte sélective**, désormais effective sur la totalité du pays, **progressive à un rythme soutenu**. Dans les secteurs II et IV, qui concentrent la majorité des communes du Pays, elle représente respectivement 17 et 21 % du total de la collecte (hors déchèteries et encombrants).

Globalement, à l'échelle du Loir-et-Cher, plus d'un tiers des déchets ménagers sont collectés en déchèterie en 2003 (41 % dans le secteur II et 27 % dans le secteur IV). Ces proportions sont bien sûr en progression constante.

D'une manière générale, on remarque que les **11 déchèteries** présentes dans le Pays sont plutôt bien réparties. De surcroît, certaines communes ont conclu une convention pour l'accès de tout ou partie de leur population à une déchèterie géographiquement proche mais relevant d'un syndicat de collecte autre que celui auquel elles adhèrent.

Dans l'ensemble, **seule 1 commune se situe à plus de 10 km de la déchèterie** la desservant (Cour-Cheverny qui dépend de Contres). Son l'adhésion récente à Agglopolys devrait orienter ses habitants vers celle de Candé-sur-Beuvron, distante également de plus de 10 km.

**Le Plan départemental** concerne les déchets suivants, produits par les ménages, les collectivités et les professionnels :

- Les ordures ménagères (collectées en porte à porte ou par apport volontaire)
- Les encombrants (déchets volumineux, pesants, produits par les ménages)
- Les déchets verts (déchets de tonte, d'élagage, de taille...)
- Les déchets spécifiques (gravats, tout venant)
- Les déchets dangereux non industriels (déchets ménagers spéciaux et déchets toxiques en dispersé)
- Les déchets de l'assainissement (matières de vidange, boues de station d'épuration...)
- Les déchets industriels banals (déchets non dangereux).

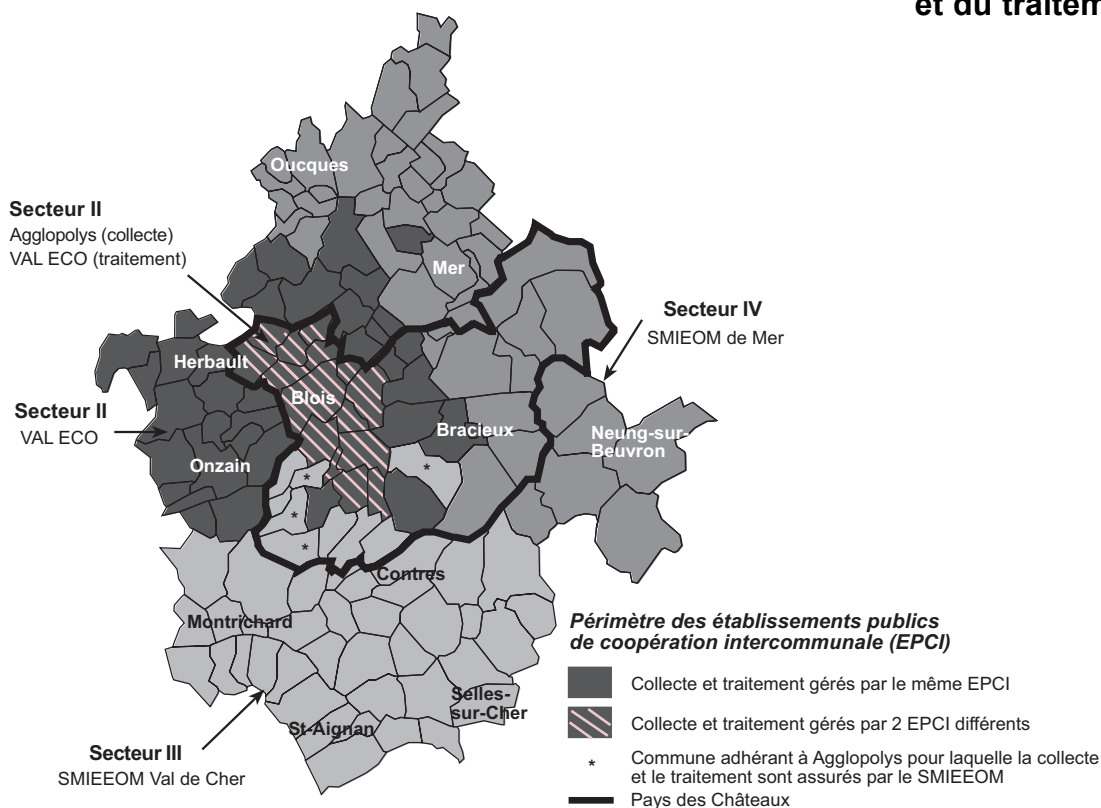
Le périmètre d'application du plan départemental prend en compte les coopérations intercommunales en matière de collecte et/ou de traitement des ordures ménagères.

Sur la base des limites administratives départementales, il intègre les communes limitrophes relevant de structures intercommunales dont le siège est en Loir-et-Cher et, à l'inverse, exclut celles adhérant à un syndicat extra départemental.

Le périmètre du plan est réparti en quatre secteurs correspondant à des filières homogènes de traitement des déchets ménagers.

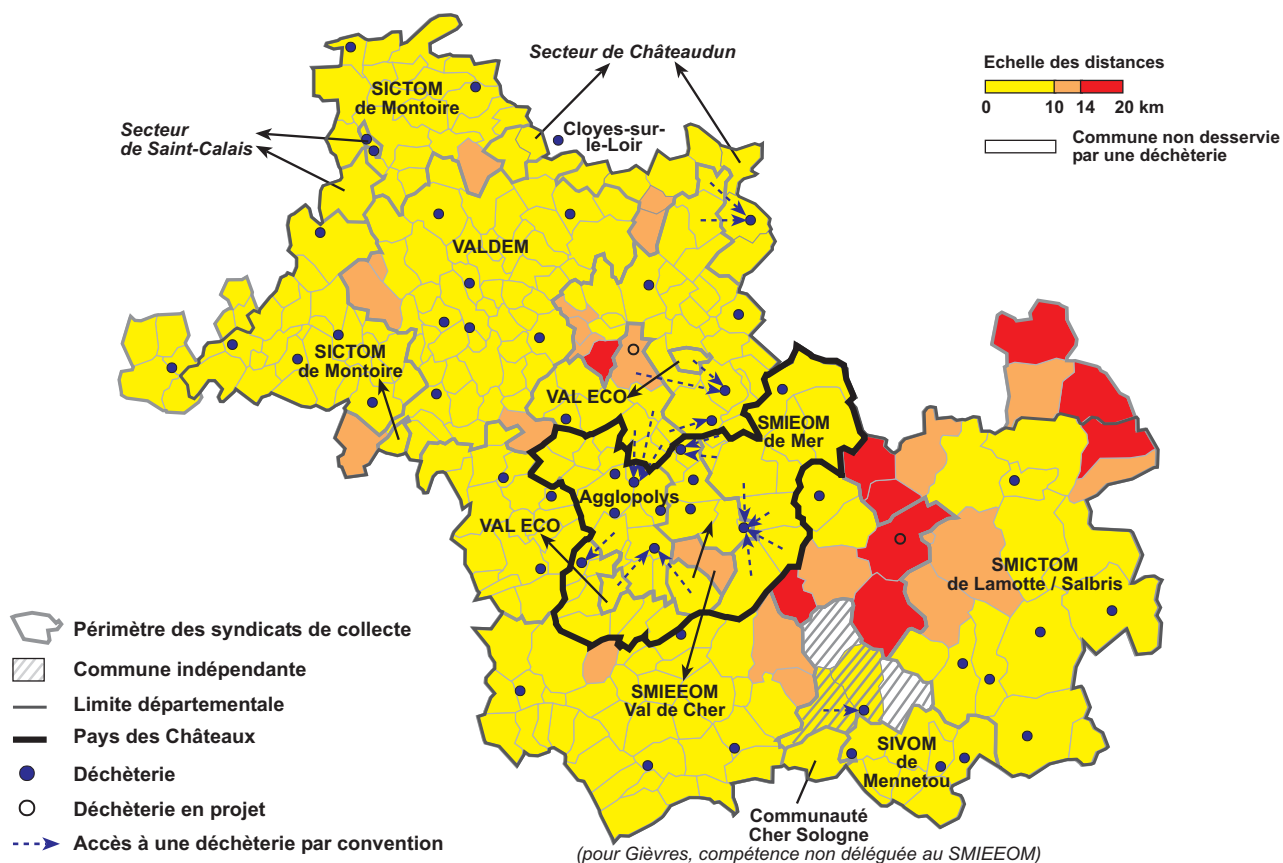
A compter du 1er janvier 2005, la **compétence** du Plan Départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés est **transférée au Conseil Général** avec l'entrée en vigueur de la loi de décentralisation du 13 août 2004.

## Organisation intercommunale de la collecte et du traitement



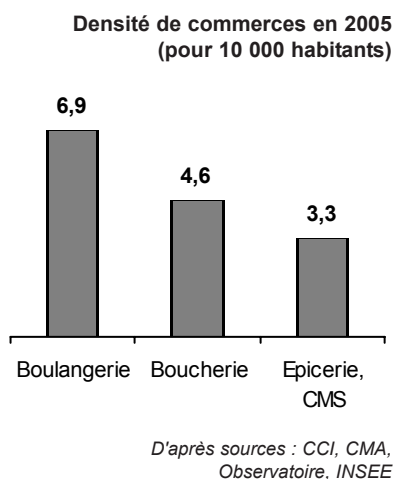
D'après source : Observatoire - 2006

## Distance d'accès à une déchèterie



D'après sources : DDE 41, Observatoire - 2005





**Evolutions prévues dans le Pays**  
 Risque de fermeture de la boulangerie  
 de Tour-en-Sologne  
 et du dépôt de pain de Cormeray

# Le commerce et l'artisanat

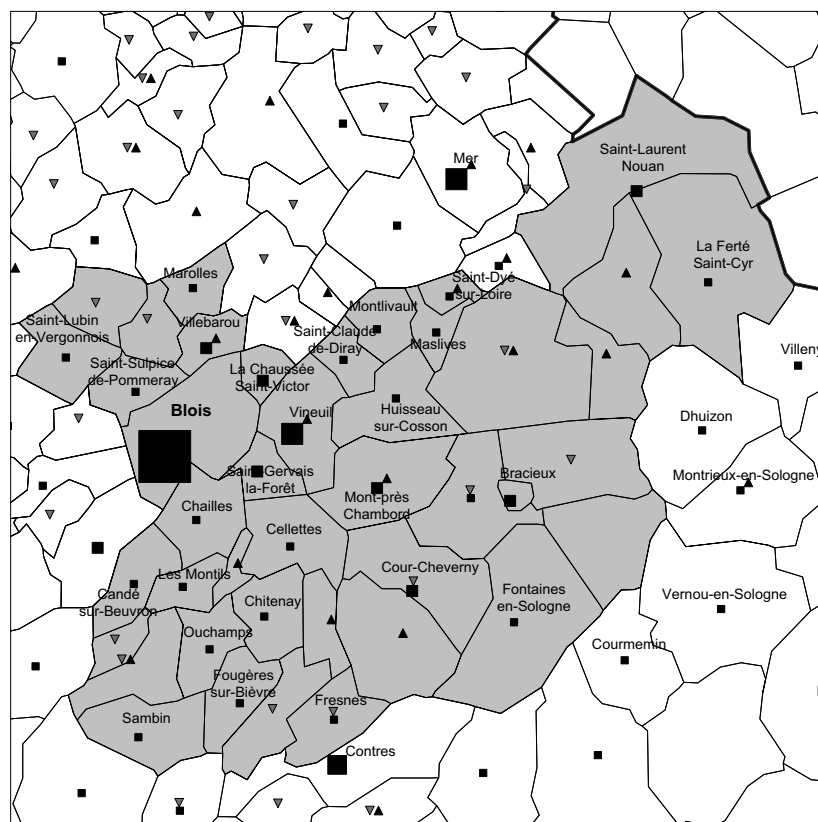
## Les commerces de proximité

### Les commerces de première nécessité

Le commerce de proximité constitue un facteur déterminant dans l'animation de la vie locale et l'attractivité des communes.

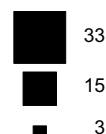
En matière de boulangerie-pâtisserie, boucherie-charcuterie et commerces multiservices (auxquels sont incluses les épiceries et alimentations générales), la **desserte de la population peut s'effectuer de trois façons : dans le magasin dont c'est la spécialité, par la présence du produit dans le rayon d'un autre commerce, par un service de tournées.**

**Le Pays compte au total 72 boulangeries et/ou pâtisseries, 48 boucheries et/ou charcuteries et 34 épiceries ou commerces multiservices (hors supermarchés).** Il convient néanmoins d'opérer une distinction entre la partie urbaine du territoire (Blois et sa proche couronne), très équipée et le milieu rural, moins bien desservi. Ainsi, 6 communes ne sont pas approvisionnées en produits carnés, 12 en épicerie et une seule en boulangerie (Bauzy).



## Les boulangeries et/ou pâtisseries

Nombre de commerces  
par commune

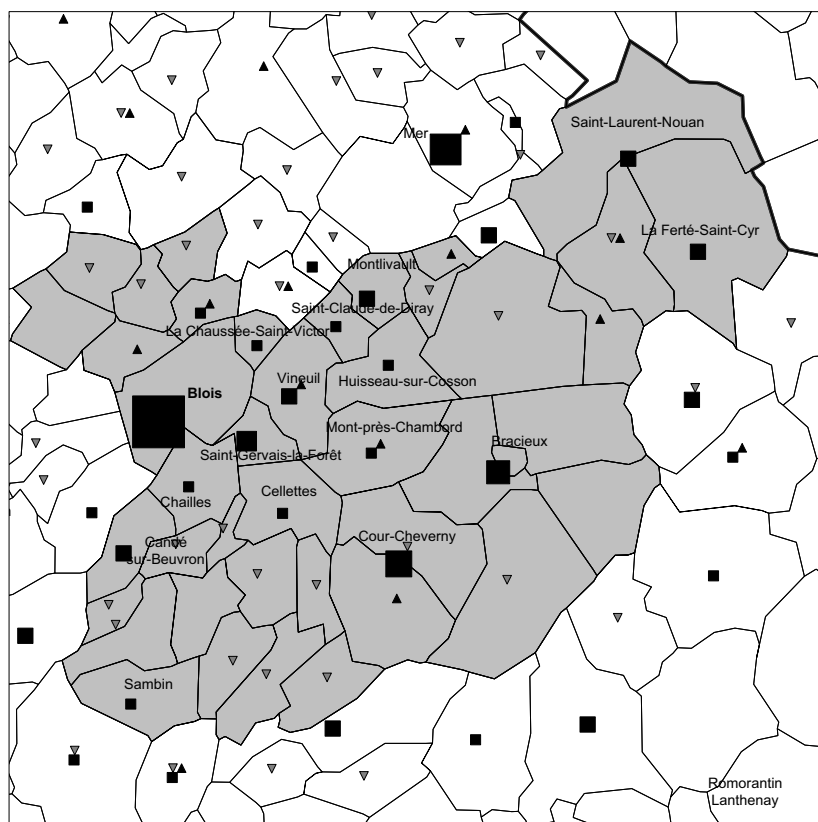


- ▲ Produit disponible dans un autre commerce
- ▼ Présence d'un service itinérant

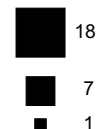
- Limite départementale
- Pays

D'après sources : CCI, CMA, Enquête communale - 2005

## Les boucheries et/ou charcuteries



Nombre de commerces  
par commune



▲ Produit disponible dans un autre commerce

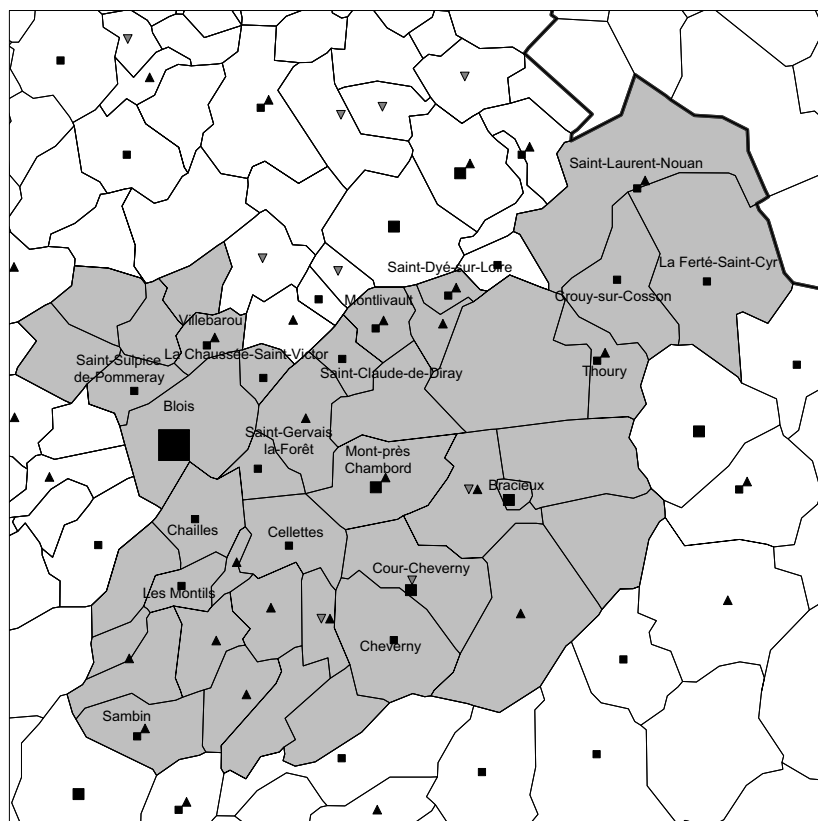
▼ Présence d'un service itinérant

Limite départementale

Pays

D'après sources : CCI, CMA, Enquête communale - 2005

## Alimentation générale et multi-services



Nombre de commerces  
par commune



▲ Produit disponible dans un autre commerce

▼ Présence d'un service itinérant

Limite départementale

Pays

D'après sources : CCI, CMA, Enquête communale - 2005

### Répartition des communes du Pays des Châteaux par type de desserte

|                                                        | Boulangerie/<br>pâtisserie | Commerce<br>multiservices,<br>épicerie,<br>alimentation<br>générale | Boucherie/<br>charcuterie |
|--------------------------------------------------------|----------------------------|---------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| Magasin*                                               | 29                         | 20                                                                  | 17                        |
| Produit présent dans<br>le rayon d'un autre commerce * | 7                          | 10                                                                  | 5                         |
| Service itinérant *                                    | 5                          | 0                                                                   | 14                        |
| Commune jamais desservie                               | 1                          | 12                                                                  | 6                         |

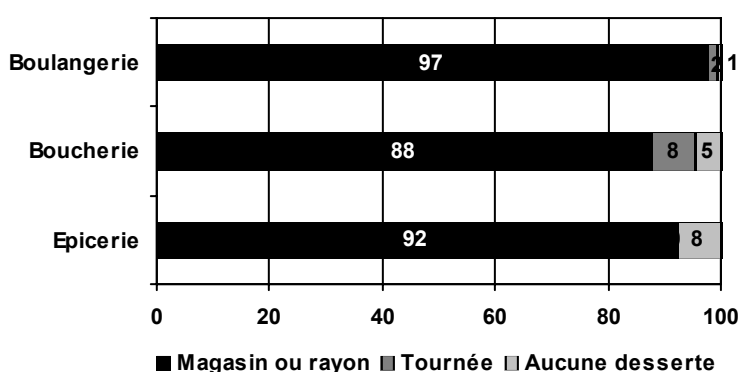
D'après sources : CCI, CMA, Observatoire

\* il peut arriver que plusieurs modes de desserte existent sur une même commune.

Dans ce cas, un seul a été comptabilisé, avec l'ordre de priorité suivant : 1) magasin ; 2) produit en rayon d'autre commerce ; 3) tournée.

La quasi totalité de la population peut se fournir dans sa commune de résidence pour les produits de boulangerie (en magasin spécialisé, en dépôt ou dans le rayon d'un autre commerce). En revanche, les produits de boucherie ne sont pas disponibles sur place pour 5 % des habitants du Pays des Châteaux ; cette proportion s'élève à 8 % pour l'épicerie. Dans ce dernier cas, aucun service de tournée n'est mis en place contrairement à d'autres territoires du Loir-et-Cher.

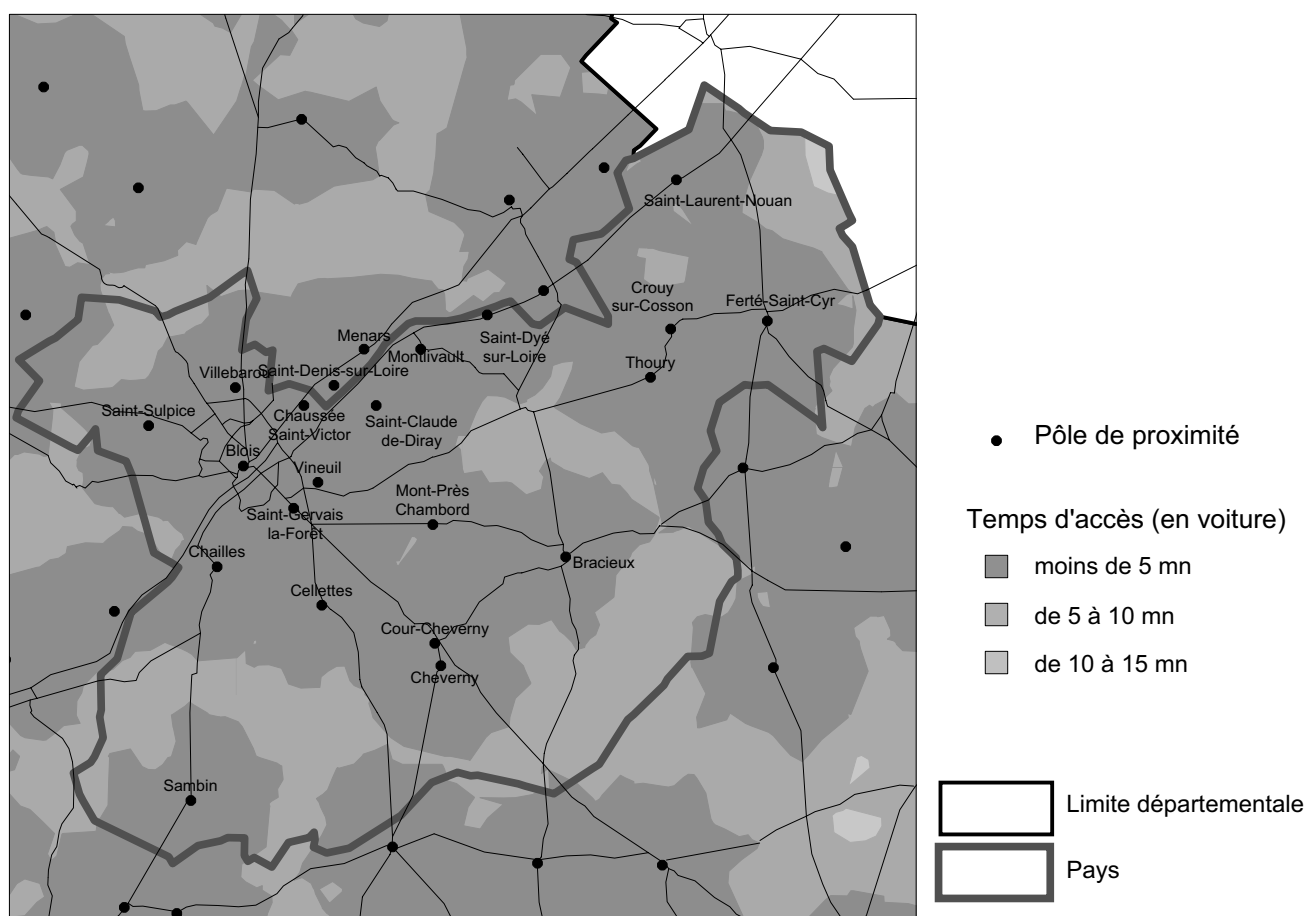
### Répartition de la population selon la desserte en produits alimentaires de base dans la commune de résidence en 2005



D'après sources : CCI, CMA, Observatoire, INSEE

Le Pays peut s'appuyer sur une vingtaine de "pôles de proximité" regroupant les trois types de produits de base en magasin (qu'il soit spécialisé ou non). Leur localisation assez bien répartie sur le territoire, laisse toutefois à l'écart quelques communes ou parties de communes, notamment aux alentours de Bracieux et au nord de Sambin.

## Temps d'accès aux pôles de proximité du Loir-et-Cher en voiture



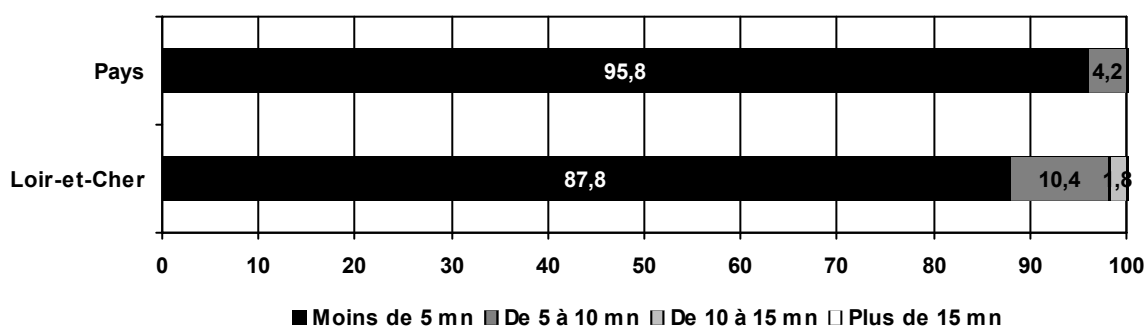
D'après sources : CCI, CMA, Enquête communale - 2005

### Pôles de proximité

Ils se définissent ici comme les communes bénéficiant de la présence simultanée des produits de boulangerie, de boucherie et d'épicerie, en commerce spécialisé, en multi-services ou dans le rayon d'un autre magasin.

5 % des habitants se trouvent à plus de 5 minutes en voiture d'un "pôle de proximité". La situation apparaît nettement plus favorable que pour l'ensemble du département. Néanmoins, la question de l'approvisionnement des personnes ne disposant pas d'un véhicule ou se déplaçant difficilement se pose ici aussi.

### Répartition de la population selon le temps d'accès aux pôles de proximité en voiture (en %)

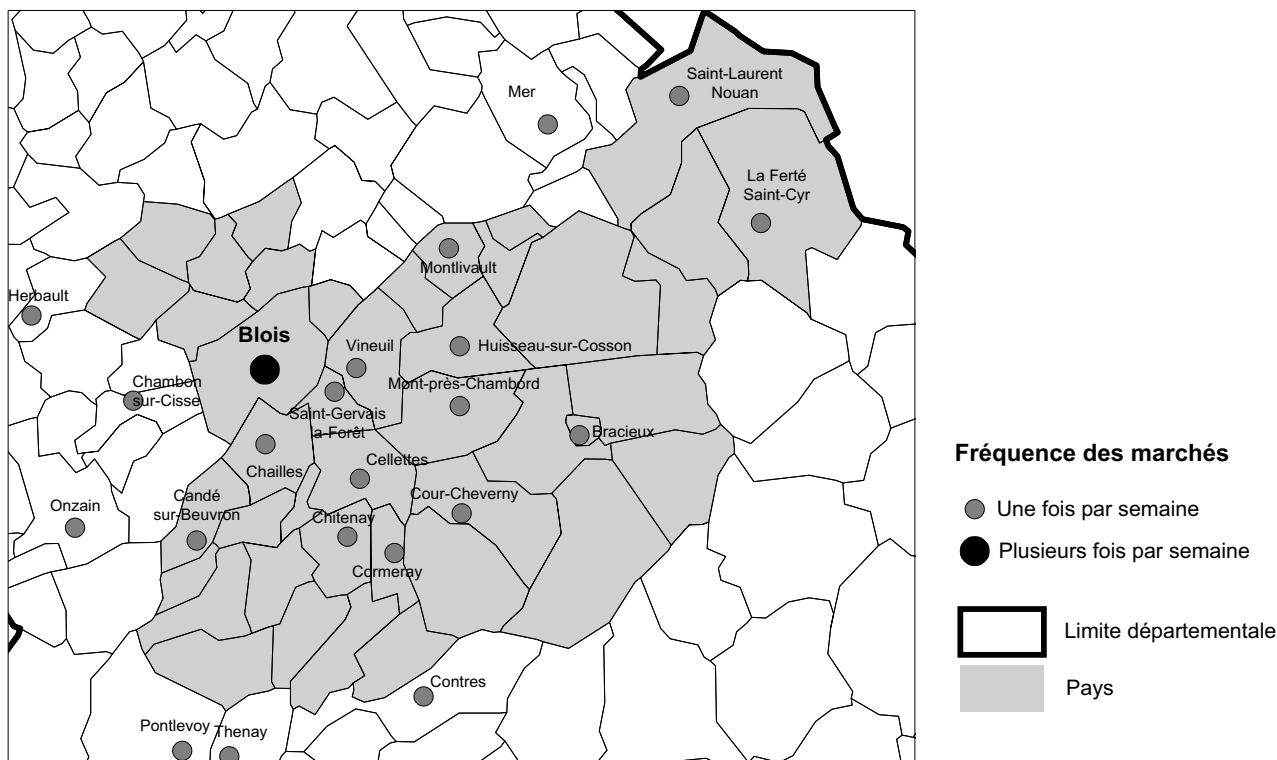


D'après sources : CCI, CMA, Observatoire - 2005

### Les autres commerces d'alimentation

On compte **2 poissonneries** et **3 commerces de produits surgelés**. Ces denrées sont bien évidemment disponibles dans la plupart des grandes et moyennes surfaces. Par ailleurs, un service itinérant existe dans une dizaine de communes pour les surgelés et près d'une quinzaine pour les produits de la mer.

### Les marchés



Des marchés sont organisés dans 15 communes, dont 8 à Blois (mardi, mercredi, samedi et dimanche). Le marché de la place Louis XII, présent 3 jours, constitue d'ailleurs un important support de l'armature commerciale blésoise. Il compte jusqu'à 115 commerçants ambulants, dont 90 sont spécialisés en alimentation.

#### Les marchés dans le Pays des Châteaux (hors Blois)

| Commune accueillant un marché | Jour                | Nombre des commerçants |
|-------------------------------|---------------------|------------------------|
| Bracieux                      | Jeudi matin         | 20                     |
| Candé-sur-Beuvron             | Jeudi matin         | N.C.                   |
| Cellettes                     | Jeudi matin         | 4                      |
| Chailles                      | Samedi après-midi   | 4                      |
| Chitenay                      | Jeudi après-Midi    | 4                      |
| Cormeray                      | Mardi matin         | 3                      |
| Cour-Cheverny                 | Mardi après-Midi    | 10                     |
| La Ferté-Saint-Cyr            | Mercredi matin      | 3                      |
| Huisseau-sur-Cosson           | Mercredi matin      | 1                      |
| Mont-près-Chambord            | Mardi matin         | 4                      |
| Montlivault                   | Mardi matin         | 2                      |
| Saint-Gervais-la-Forêt        | Vendredi matin      | 4                      |
| Saint-Laurent-Nouan           | Vendredi matin      | 10                     |
| Vineuil                       | Mercredi après-Midi | 1                      |

D'après source : enquête communale  
N.C. : non communiqué

#### Les surfaces commerciales du Pays

|                                                |
|------------------------------------------------|
| Blois (1 hyper et 9 moyennes surfaces)         |
| Vineuil (1 hyper et 2 moyennes surfaces)       |
| Villebarou (1 hypermarché)                     |
| La Chaussée-Saint-Victor (2 moyennes surfaces) |
| Mont-près-Chambord (1 supermarché)             |
| Chailles (1 supermarché)                       |
| Saint-Gervais (1 supermarché)                  |
| Saint-Laurent-Nouan (1 supermarché)            |

#### Les grandes et moyennes surfaces alimentaires

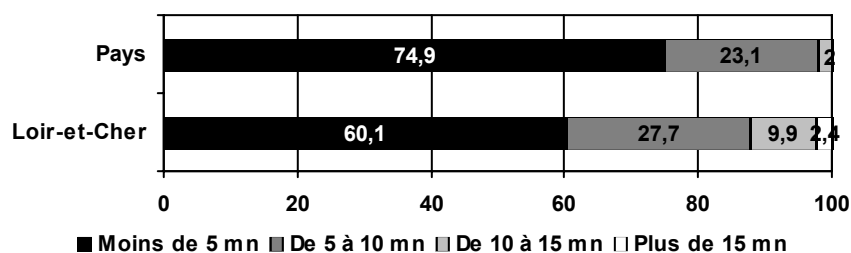
En relation avec le poids démographique des communes, **les grandes ou moyennes surfaces se concentrent à Blois et dans la première couronne de l'agglomération.**

On dénombre sur le Pays **trois hypermarchés**. Le magasin Cora de Blois 2 (9 400 m<sup>2</sup>) et sa galerie marchande, à **Villebarou**, ont été récemment rénovés et agrandis. L'hypermarché Leclerc de **Blois** va pratiquement doubler de surface sur un nouveau site, passant de 2 850 à 5 000 m<sup>2</sup>. L'hypermarché Auchan de **Vineuil** dispose d'une surface de vente de 6 600 m<sup>2</sup>, il prend place dans la galerie marchande la plus vaste du département.

**On dénombre également 17 supermarchés ou supérettes sur le territoire.** Parmi les projets, notons que la Commission Départementale d'Équipement commercial a accepté l'agrandissement de l'établissement de Mont-près-Chambord dont la surface va être portée à 2 423 m<sup>2</sup>. Le transfert en zone industrielle du supermarché de Saint-Laurent-Nouan est à l'étude.

**L'accès à une surface commerciale est globalement aisé puisque la quasi-totalité des habitants se trouvent à moins de 10 minutes d'un équipement.**

Répartition de la population selon le temps d'accès aux grandes et moyennes surfaces en voiture (en %)



D'après sources : CCI, Observatoire - 2005



#### Temps d'accès aux grandes et moyennes surfaces alimentaires

● Présence d'au moins un hypermarché ou supermarché sur la commune

□ Pays

Temps d'accès (en voiture)

- Moins de 5 mn
- De 5 à 10 mn
- De 10 à 15 mn
- Plus de 15 mn

D'après sources : CCI, Observatoire - 2005

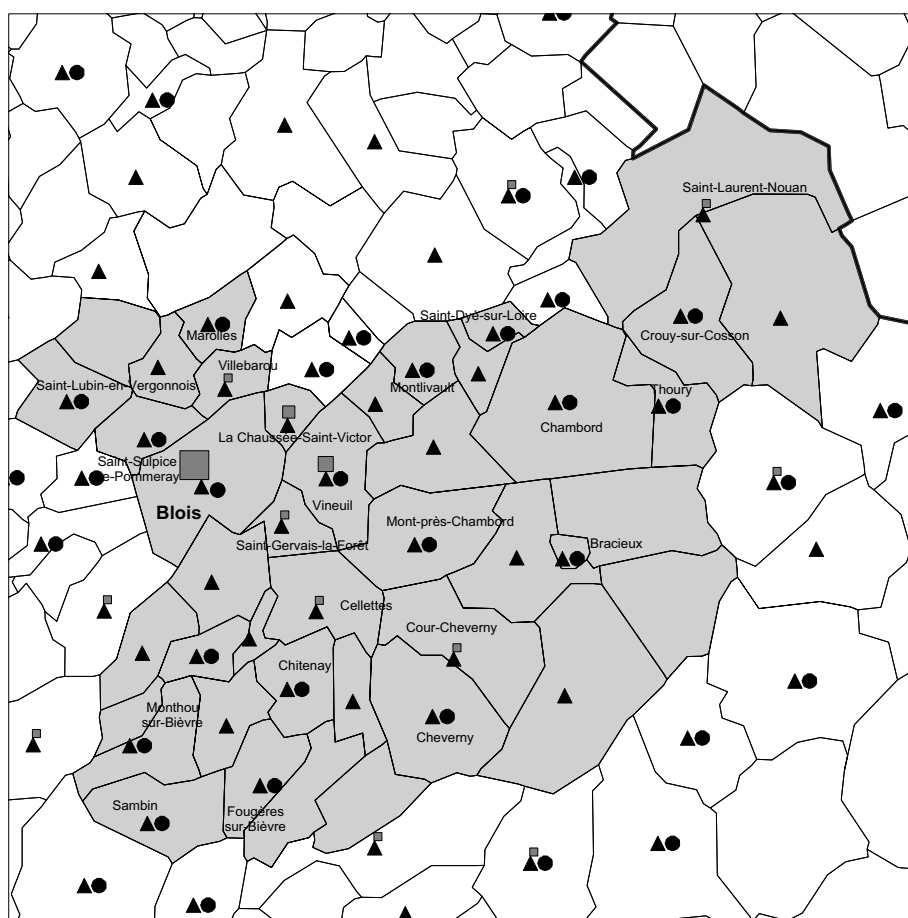
### Les autres commerces et services

**La presse** est disponible dans 23 communes, soit dans les Maisons de la presse (19 sur le territoire, réparties dans 8 communes), soit dans d'autres types de commerce ou services. La Nouvelle République du Centre Ouest a mis en place en complément un système de points de distribution. On en recense 104 dans le Pays (dont 41 à Blois), couvrant 36 communes.

**La distribution du tabac** est le plus souvent une activité annexe. On ne compte en effet que 4 débits stricto sensu, à Blois, Cour-Cheverny, Saint-Laurent-Nouan et Vineuil. En revanche, 26 autres communes compte au moins un point de distribution (cafés-bars, restaurants, etc.). Il y en a au total près d'une centaine.

Lieux de rencontre et de convivialité, **les cafés** ne sont présents que dans 20 communes (67 établissements). Les **restaurants** sont à la fois plus nombreux : 180 (dont 125 à Blois), et mieux répartis puisque 25 communes en sont dotées. Signalons que parmi ces établissements, la proportion de restauration rapide est plus élevée que dans le reste du département, en raison de la présence du pôle d'activité Blésois.

Pour faire le plein de **carburant**, les automobilistes ont à leur disposition 27 points de distribution, concentrés dans 12 communes. D'autres possibilités sont offertes dans plusieurs communes limitrophes du Pays.

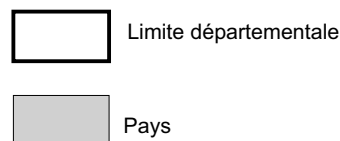


### La distribution de la presse

Nombre de commerces par commune

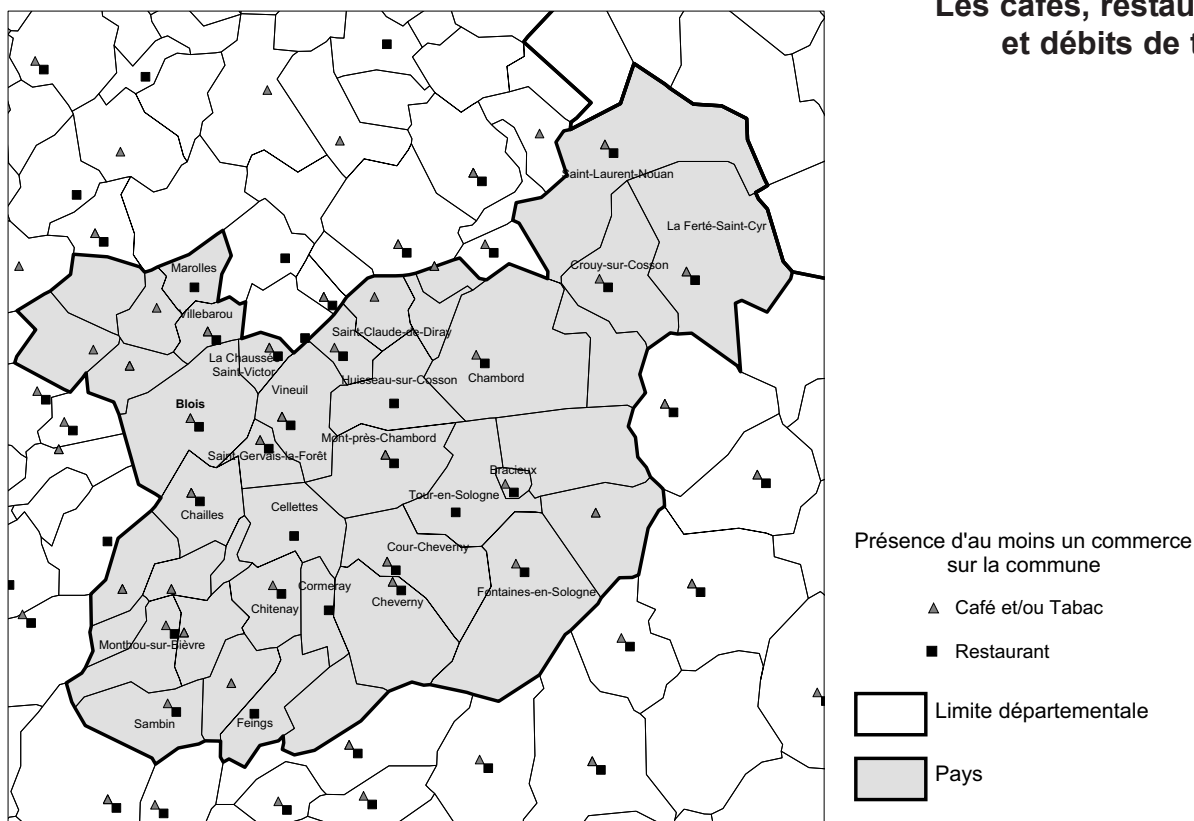


- Produit disponible dans un autre commerce
- ▲ Présence d'au moins un Point NR



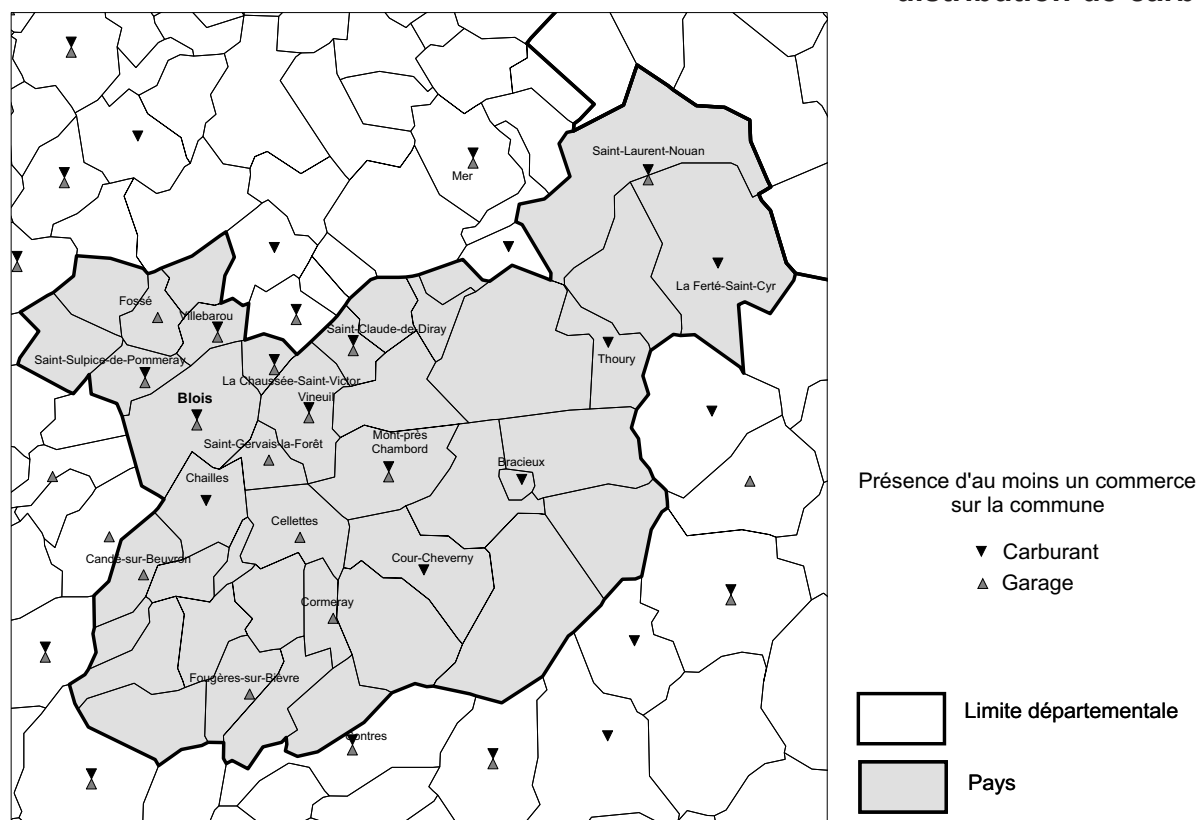
D'après sources : CCI, CMA, Enquête communale - 2005

## Les cafés, restaurants et débits de tabac



D'après sources : CCI, CMA, Enquête communale - 2005

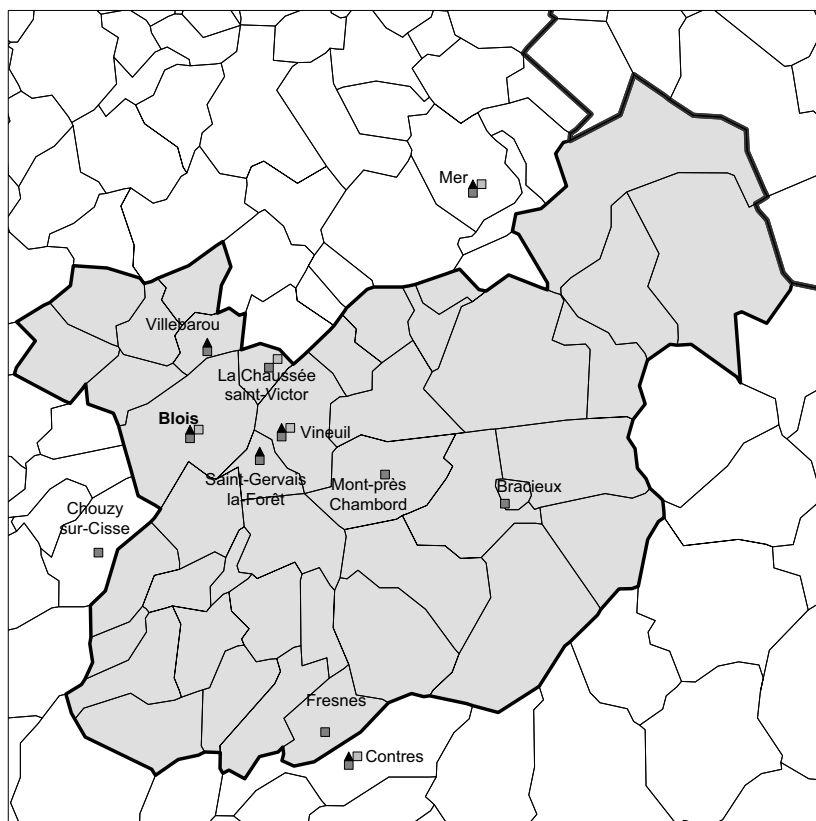
## Les garages et les points de distribution de carburant



D'après sources : CCI, CMA, Enquête communale - 2005



## Les commerces d'équipement de la personne



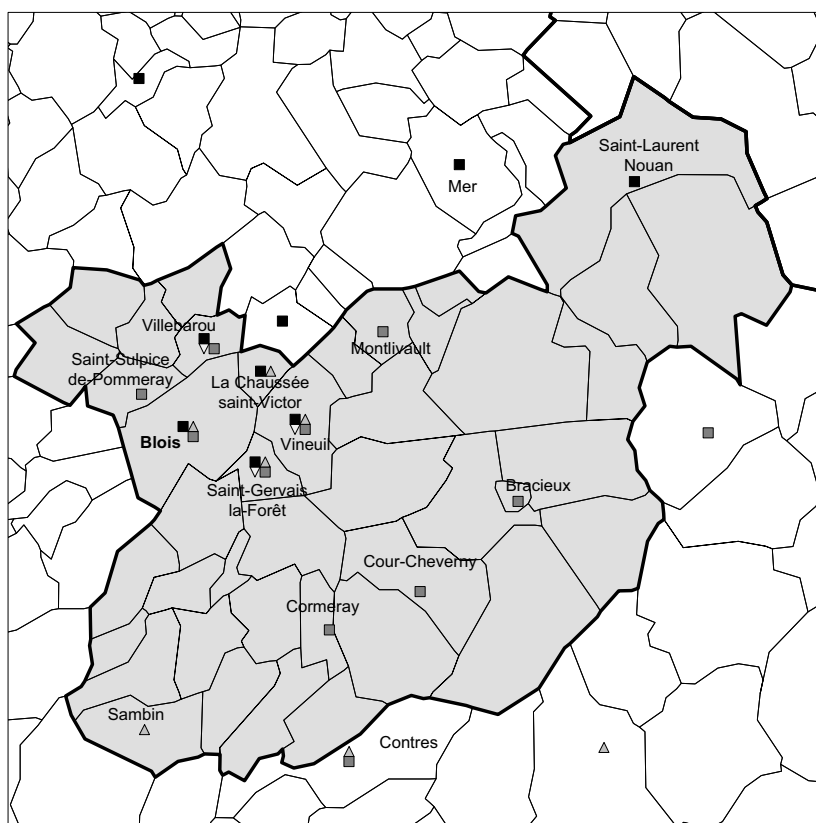
Présence d'au moins un commerce sur la commune

- ▲ Chaussures
- Vêtements
- ▢ Blanchisserie

- Limite départementale
- Pays

D'après sources : CCI, Enquête communale - 2005

## Les commerces d'équipement de la maison



Présence d'au moins un commerce sur la commune

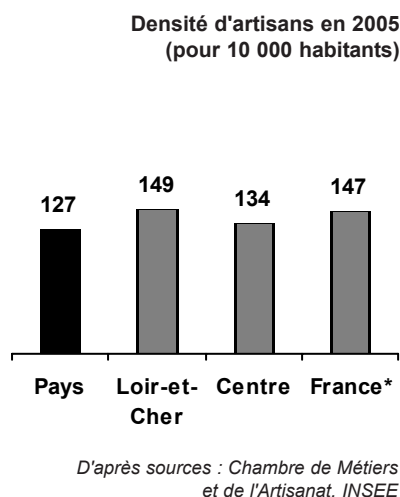
- Meubles
- ▢ Electroménager
- ▽ Bricolage
- △ Droguerie, quincaillerie

- Limite départementale
- Pays

D'après sources : CCI, Enquête communale - 2005



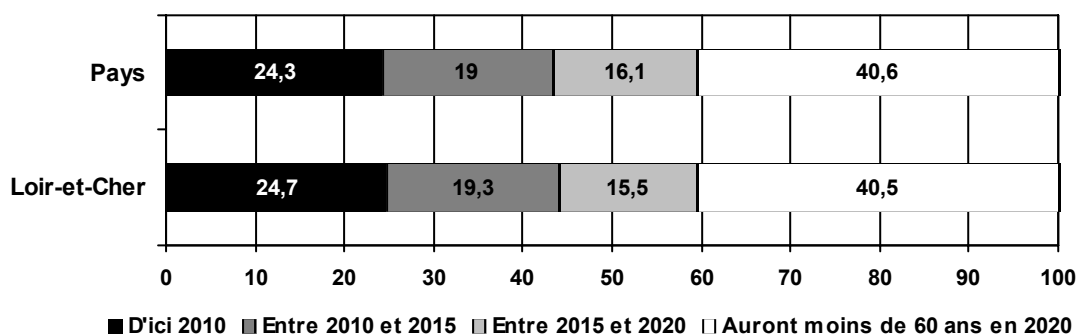
## Une densité artisanale satisfaisante



Début 2005, le Pays compte environ **1 320 artisans** (tous corps de métier confondus), ce qui représente une **densité de 127 artisans** pour 10 000 habitants, inférieure à la moyenne départementale (149), ainsi qu'à celles constatées aux échelons géographiques de référence. A l'exception d'une seule commune (Valaire), toutes les collectivités du Pays comptent au moins une entreprise sur leur territoire. Le Bâtiment constitue l'activité la plus représentée avec 528 entreprises (40 %) réparties sur 38 communes. La branche des services, qui comprend les transports, pèse également beaucoup avec 415 entreprises (32 %) dans 33 communes.

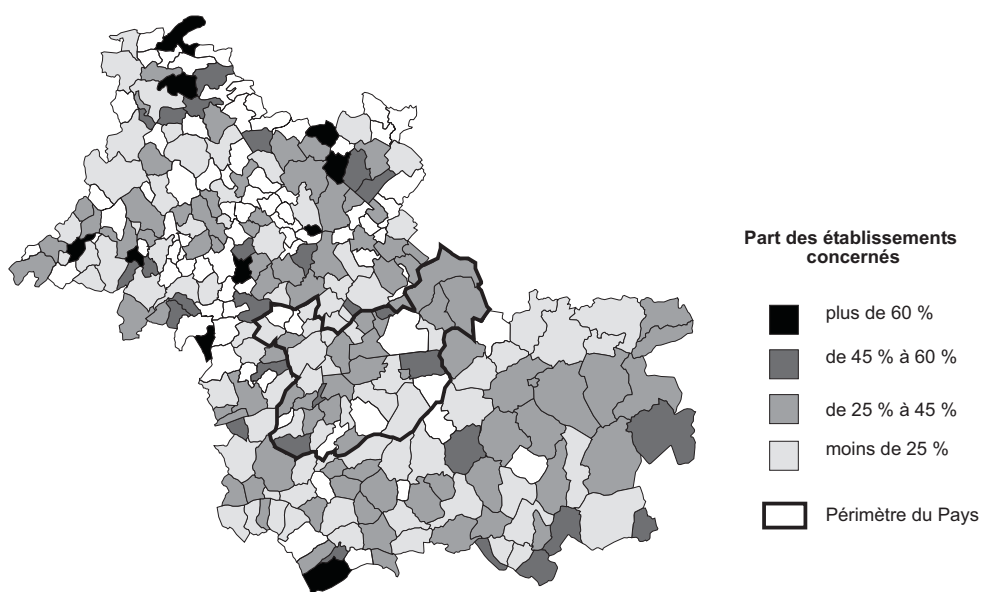
Le maintien du tissu artisanal constitue ainsi à l'évidence un enjeu majeur pour le dynamisme de la partie la plus rurale du Pays. La problématique des départs en retraite en prend d'autant plus d'importance. **Près d'un quart des artisans du territoire (320) aura atteint l'âge de 60 ans d'ici fin 2010** et 43 % (569) à la fin 2015. Certaines communes risquent de perdre leur seule activité, ainsi que les emplois qui y sont liés. Les entreprises dont le dirigeant pourrait prendre sa retraite au cours des cinq années qui viennent comptent **ensemble près de 1 200 salariés**, soit 35 % du total. A l'horizon 2015, ce sont plus de 1 850 postes (55 %) qui sont menacés.

### Répartition comparée de la part des chefs d'entreprise atteignant 60 ans par période



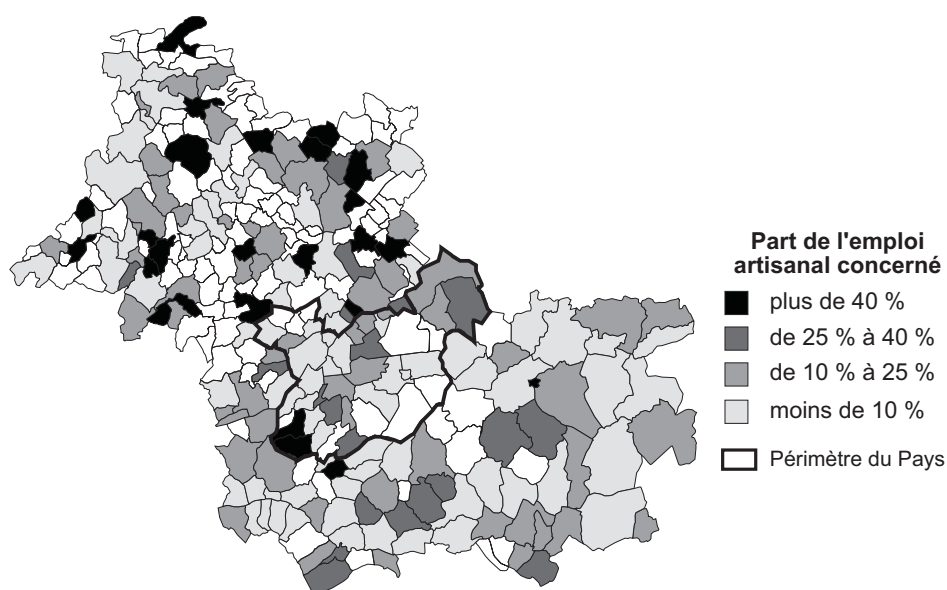
D'après source : Chambre de Métiers et de l'Artisanat - 2005

## Proportion des entreprises artisanales dont le dirigeant aura atteint 60 ans d'ici fin 2010



*D'après source : Chambre de Métiers et de l'Artisanat - 2005*

## Proportion d'emplois des entreprises artisanales relevant des entreprises dont le dirigeant aura atteint 60 ans en 2010



*D'après source : Chambre de Métiers et de l'Artisanat - 2005*



**Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher**  
1 avenue de la Butte - 41000 BLOIS  
Tél : 02.54.42.39.72 • Fax : 02.54.42.42.02  
E-mail : [infos@observatoire41.com](mailto:infos@observatoire41.com)



**Directeur de la publication : Alain QUILLOUT**  
Tirage : 300 exemplaires - Dépôt légal à parution  
ISSN 1291-2565